



Agence canadienne de  
développement international

Canadian International  
Development Agency

# Rapport sur le rendement



## Pour la période se terminant le 31 mars 1997

Agence canadienne de développement international  
200, promenade du Portage  
Gatineau (Québec)  
K1A 0G4  
Tél.: (819) 997-5006  
Sans frais : 1-800-230-6349  
Télécopieur : (819) 953-6088  
(Pour les malentendants et les personnes atteintes  
de troubles de la parole (ATS) seulement: (819) 953-5023  
Sans frais pour les malentendants et les personnes atteintes  
de troubles de la parole (ATS) seulement : 1-800-331-5018)  
Courriel : [info@acdi-cida.gc.ca](mailto:info@acdi-cida.gc.ca)

**Canada** 



# Agence canadienne de développement international



Pour la période  
se terminant  
le 31 mars 1997



Présentation améliorée des rapports  
au Parlement – Document pilote

Canada

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada – 1997

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N<sup>o</sup> de catalogue BT31-4/27-1997

ISBN 0-660-60313-6



## Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une proposition afin de répartir le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget des dépenses principal* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement*. Elle a également ordonné aux 78 ministères et organismes de présenter ces rapports dans le cadre d'un projet pilote.

Cette décision découle des travaux entrepris par le Secrétariat du Conseil du Trésor et 16 ministères pilotes pour donner suite aux engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses et de moderniser la préparation de cette information. Ces démarches visant à mieux cibler les résultats et à rendre plus transparente l'information fournie au Parlement s'insère dans une initiative plus vaste intitulée " Repenser le rôle de l'État ".

Ce *Rapport ministériel sur le rendement* répond aux engagements du gouvernement et tient compte des objectifs fixés par le Parlement d'accroître la responsabilisation touchant les résultats. Il couvre la période se terminant le 31 mars 1997 et compare le rendement aux plans présentés par le ministère dans sa *Partie III du Budget des dépenses principal* de 1996-1997.

Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessiteront un travail soutenu dans toute l'administration fédérale. S'acquitter des diverses exigences que comporte la gestion axée sur les résultats – préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et faire rapport sur les réalisations – constitue une composante de base. Les programmes du gouvernement fonctionnent dans des environnements en évolution constante. Étant donné la vogue des partenariats, la prestation de services confiée à des tiers et d'autres alliances, il faudra relever les défis de savoir à qui imputer les responsabilités dans les rapports sur les résultats. Les rapports de rendement et leur préparation doivent faire l'objet de surveillance afin de garantir qu'ils demeurent crédibles et utiles.

Le présent rapport correspond à une étape supplémentaire de ce processus permanent. Le gouvernement entend perfectionner et mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découlera de l'expérience acquise au cours des prochaines années et des précisions que les utilisateurs fourniront au fur et à mesure sur leurs besoins en information. Par exemple, la capacité de communiquer les résultats par rapport aux coûts est limitée pour le moment, bien que cet objectif demeure intact.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant :

Revue gouvernementale et services de qualité

Secrétariat du Conseil du Trésor

L'Esplanade Laurier

Ottawa (Ontario) Canada

K1A 0R5

Téléphone : (613) 957-7042 - Télécopieur : (613) 957-7044

Agence canadienne de développement international

# Rapport de rendement de 1997

Pour la période  
se terminant le  
31 mars 1997

---

Ministre de la Coopération internationale et  
ministre responsable de la Francophonie

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Liste des figures</b> .....	i
<b>Acronymes et abréviations</b> .....	ii
<b>Section I : Le message du Ministre</b> .....	iv
<b>Section II : Aperçu de l'Agence</b> .....	1
Introduction : Travailler en collaboration .....	1
Mandat et mission .....	2
Objectifs .....	3
Priorités stratégiques .....	3
Organisation par secteurs d'activités .....	3
<b>Section III : Rendement</b> .....	10
<b>A. Attentes en matière de rendement</b> .....	10
Tableaux des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles .....	10
Résumé des attentes en matière de rendement .....	14
<b>B. Constat de rendement</b> .....	17
Évaluation du rendement .....	17
Résultats sur le plan du développement .....	17
Avantages pour les Canadiens .....	24
Détails par secteur d'activités .....	26
Programmes géographiques .....	27
Pays en transition .....	35
Programmes multilatéraux .....	39
Partenariat canadien .....	45
Politiques .....	49
Communications .....	53
Services généraux .....	55
<b>C. Principaux examens</b> .....	57
<b>Section IV : Renseignements supplémentaires</b> .....	60
Autorisations pour 1996-1997- Partie II du Budget des dépenses .....	60
Rapport sur le rendement des ETP - 1996-1997 .....	61
Paiements de transfert .....	63
Subventions et contributions .....	64
Institutions financières internationales (IFI) et instruments connexes .....	68
Institutions de Bretton Woods .....	71
Besoins financiers par article courant .....	72
Passif éventuel .....	73
Références .....	74
<b>INDEX</b> .....	75

# LISTE DES FIGURES

## Section II - Aperçu de l'Agence

<i>Figure 1 : Structure des secteurs d'activités et de l'organisation</i> .....	5
<i>Figure 2 : Concordances (Budget des dépenses principal pour 1996-1997)</i> .....	8
<i>Figure 3 : Concordances (Dépenses réelles pour 1996-1997)</i> .....	9

## Section III - Rendement

<i>Figure 4 : Total des dépenses prévues et réelles, 1996-1997, par organisation et par secteur d'activités</i> .....	11
<i>Figure 5 : Total des dépenses prévues et réelles, 1996-1997, par secteur d'activités</i> .....	12
<i>Figure 6 : Dépenses prévues et dépenses réelles de l'Agence, par secteur d'activités</i> .....	13
<i>Figure 7 : Décaissements au titre des priorités de l'APD</i> .....	17
<i>Figure 8 : Décaissements pour 1996-1997 au titre de l'APD, par volet de priorité</i> .....	23

## Section IV - Renseignements supplémentaires

<i>Figure 9 : Besoins financiers par autorisation</i> .....	60
<i>Figure 10 : Besoins en personnel (ETP) par secteur d'activités</i> .....	61
<i>Figure 11 : Sommaire par catégorie professionnelle (ETP)</i> .....	61
<i>Figure 12 : Détail des besoins en personnel</i> .....	62
<i>Figure 13 : Paiements de transfert par secteur d'activités</i> .....	63
<i>Figure 14 : Détail des subventions et contributions</i> .....	64
<i>Figure 15 : Ressources ordinaires en capital au 31 mars 1997</i> .....	69
<i>Figure 16 : Fonds versés à des conditions de faveur au 31 mars 1997</i> .....	70
<i>Figure 17 : Détail des besoins financiers par article courant</i> .....	72
<i>Figure 18 : Liste du passif éventuel</i> .....	73

# ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ACDI.....	Agence canadienne de développement international
AHI.....	Assistance humanitaire internationale
AKRSP.....	Programme Aga Khan de soutien au milieu rural
APD.....	Aide publique au développement
BAfD.....	Banque africaine de développement
BAsD.....	Banque asiatique de développement
BDC.....	Banque de développement des Caraïbes
BHF.....	Besoins humains fondamentaux
BID.....	Banque interaméricaine de développement
BINP.....	Programme intégré de nutrition du Bangladesh
BIRD.....	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BMD.....	Banque multilatérale de développement
BRD.....	Banque régionale de développement
CAD.....	Comité d'aide au développement (de l'OCDE)
CDD.....	Commission du développement durable des Nations Unies
CIDPDD.....	Centre international des droits de la personne et du développement démocratique
CILSS.....	Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel
CNUCED.....	Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement
CRDI.....	Centre de recherches pour le développement international
CSPP/R.....	Cadre stratégique de programme-pays/région
DPDDBG.....	Droits de la personne, développement démocratique et bon gouvernement
DSPP.....	Dépenses spéciales de programmes et de projets
EAI.....	Enveloppe de l'aide internationale
ECE.....	Europe centrale et de l'Est
ENI.....	États nouvellement indépendants
ETP.....	Équivalent temps plein
FAD.....	Fonds africain de développement
FAsD.....	Fonds asiatique de développement
FCCT.....	Fonds du Commonwealth pour la coopération technique
FEM.....	Fonds pour l'environnement mondial
FIDA.....	Fonds international de développement agricole
FMI.....	Fonds monétaire international
FMPM.....	Fonds multilatéral du Protocole de Montréal
GCRAL.....	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
GI.....	Gestion de l'information
GR.....	Gestion axée sur les résultats
GRH.....	Gestion des ressources humaines
HCR.....	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IFD/ES.....	Intégration des femmes au développement et égalité des sexes
IFI.....	Institution financière internationale
IMD.....	Institution multilatérale de développement
LCEE.....	Loi canadienne sur l'évaluation environnementale
MAECI.....	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
OCDE.....	Organisation de coopération et de développement économiques
OEA.....	Organisation des États américains
OMC.....	Organisation mondiale du commerce
ONG.....	Organisation non gouvernementale
OUA.....	Organisation de l'unité africaine
PAM.....	Programme alimentaire mondial
PCI.....	Programme de coopération industrielle
PID.....	Programme d'information sur le développement
PMA.....	Pays les moins avancés
PNUD.....	Programme des Nations Unies pour le développement
RAAP.....	Rapport annuel sur l'avancement des projets
REE.....	Programme Renaissance Europe de l'Est
SACO.....	Service d'assistance canadien aux organismes
SADC.....	Communauté pour le développement de l'Afrique australe
SDI.....	Semaine du développement international
sida/VIH.....	Syndrome d'immunodéficience acquise/Virus d'immunodéficience humaine
SIOS.....	Service d'invitations ouvertes à soumissionner
SPRR.....	Structure de planification, de responsabilisation et de rapports
TCl.....	Trouble dû à une carence en iode
TI.....	Technologie de l'information
UAP.....	Unité d'appui au programme
UNCEDAW.....	Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes



UNICEF.....Fonds des Nations Unies pour l'enfance

UNRWA.....Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

## **SECTION I : MESSAGE DU MINISTRE**

Depuis presque cinquante ans, des Canadiens de tous horizons ont offert leur temps, leurs énergies et leur savoir-faire pour aider les gens des pays en développement à accéder à de meilleures conditions de vie pour eux-mêmes et leurs familles. Cet engagement a surgi de la simple croyance que le désir d'aider autrui ignore les frontières nationales et il s'est maintenu parce que, à l'évidence, le développement est une réussite à laquelle les Canadiens ont pris part.

Malgré tous les défis qui restent à relever, les Canadiens peuvent se sentir fiers des énormes progrès accomplis dans tous les pays en développement où, dans l'ensemble, les conditions de vie sont aujourd'hui bien meilleures qu'il y a cinquante ans. L'espérance de vie s'est allongée, parfois de façon spectaculaire, et la mortalité infantile a baissé. L'alphabétisation augmente et davantage d'enfants ont maintenant la possibilité de fréquenter l'école et de recevoir une éducation digne de ce nom. Certains pays sont désormais d'importants partenaires commerciaux du Canada, ce qui a permis de créer des emplois et d'engendrer de la richesse et des débouchés tant dans ces pays que chez les Canadiens. La plupart de ces progrès sont attribuables au dur labeur et aux ressources des pays concernés, mais aussi à l'aide provenant du Canada.

L'aide fournie par le Canada découle avant tout d'un sentiment de responsabilité morale. Mais les Canadiens en sont venus à comprendre que le fait d'aider les autres a pour effet d'aider les Canadiens aussi. Un monde sans pauvreté sera plus sûr, plus stable et plus prospère, un lieu où plus de gens pourront mener des vies pleines et productives, de la même façon que le Canada jouit des avantages d'une population bien éduquée et en bonne santé. En outre, de manière plus directe et plus immédiate, les liens qu'engendre aujourd'hui son programme d'aide apportent au Canada de nouveaux débouchés économiques.

Les investissements que le Canada consacre au développement sont aussi des investissements dans son propre bien-être. En ce sens, il importe que les Canadiens soient bien informés des résultats découlant des fonds qu'ils consacrent à l'aide. Des citoyens que j'ai rencontrés m'ont dit qu'ils voulaient savoir que leurs impôts étaient utilisés à bon escient, parce qu'ils se soucient du bien-être des peuples que nous cherchons à aider.

C'est donc là l'objet de ce rapport : montrer aux Canadiens, de façon claire et concrète, les résultats de leurs investissements dans la coopération au développement. Il fourmille d'exemples d'avantages que l'aide canadienne a apportés aux pays en développement ainsi qu'à ceux de l'Europe centrale et de l'Est. Ces avantages se sont fait sentir dans une très large gamme de domaines regroupés ici en fonction des priorités du programme d'aide publique au développement et de celles, distinctes, qui régissent l'aide apportée à l'Europe centrale et de l'Est.

Le présent rapport manifeste aussi de manière tangible l'engagement qu'a pris le gouvernement de rendre son programme d'aide plus efficace et plus efficient. Il présente donc des exemples de la façon dont a procédé l'Agence pour rationaliser ses opérations et améliorer son efficacité dans un certain nombre de domaines. Le rapport souligne également les efforts déployés pour mieux informer le public sur la coopération internationale et le rôle du Canada dans le monde.

Le Rapport sur le rendement soumis au Parlement représente un progrès pour l'ACDI. Son contenu témoigne des améliorations apportées ces dernières années à la capacité de l'Agence d'évaluer plus systématiquement son rendement et de mesurer les résultats de ses programmes. L'ACDI poursuit d'ailleurs ses efforts en ce sens afin de répondre aux attentes des Canadiens et du Parlement pour ce qui est de rendre compte de ses activités. Ce défi est considérable étant donné la nature complexe des activités que mène l'Agence. Et il l'est d'autant plus que le développement est, pour toute société, un processus continu et de longue durée dont les effets concrets ne se font souvent sentir et comprendre qu'au bout de nombreuses années.

Néanmoins, l'ACDI a considérablement amélioré sa capacité de mesurer les résultats de ses programmes. Ces progrès actuels et ceux qui seront accomplis au cours des prochaines années permettront à l'Agence de mieux tenir les Canadiens au courant des effets que produisent les fonds qu'ils consacrent à l'aide. Ils l'aideront aussi à évaluer de façon plus exhaustive les leçons tirées de l'expérience et à en tirer parti dans ses efforts à venir.

Je vous invite donc à lire ce rapport en espérant que vous le trouverez instructif et utile pour comprendre le rôle que joue le Canada dans la coopération internationale.

---

Diane Marleau  
Ministre de la Coopération internationale et  
ministre responsable de la Francophonie

## SECTION II : APERÇU DE L'AGENCE

### INTRODUCTION : TRAVAILLER EN COLLABORATION

#### Le contexte international

Alors qu'un siècle se termine et qu'un autre commence, la planète est soumise à une vertigineuse mutation sociale, économique et technologique. Ces changements sans précédent posent des défis particuliers à l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Le rythme de cette mutation a accéléré une explosion de la diversité dans les pays en développement, dans les pays d'Europe centrale et de l'Est ainsi que dans les nouveaux États indépendants, c'est-à-dire sur le terrain d'action de l'ACDI. Certains pays d'Asie et des Amériques sont de toute évidence à la veille d'être du nombre des grandes puissances industrielles alors que, par ailleurs, de nombreux autres pays connaissent le type de stagnation économique qui alimente la pauvreté, la maladie et la désillusion.

Pour fonctionner de manière efficace dans ce milieu, l'ACDI doit se montrer à la fois créative et coopérative. Elle doit par conséquent continuer à offrir des programmes souples et novateurs qui incorporent une variété d'approches. Elle doit en outre collaborer de manière plus étroite encore, avec tous les ordres de gouvernement au Canada et dans les pays bénéficiaires. En outre, l'ACDI doit également travailler de concert avec divers organismes internationaux et multilatéraux ainsi qu'avec une multitude d'organisations et d'institutions à but lucratif ou sans but lucratif.

### L'Aide publique au développement (APD) et l'enveloppe de l'aide internationale

L'ACDI administre la plus grande partie des fonds constituant l'enveloppe de l'aide internationale (EAI) à titre de soutien aux activités d'aide internationale du Canada. L'EAI englobe en outre les activités d'aide que mènent le ministère des Finances, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI).

Au total, l'EAI en 1996-1997 se chiffrait à 2 220 millions de dollars, dont environ 95 p. 100 servant à financer le programme canadien d'aide publique au développement (APD)<sup>1</sup>. Les 5 p. 100 restant couvrent une bonne partie des projets d'aide que mène l'ACDI dans les pays en transition d'Europe centrale et de l'Est (ECE) et qui ne sont pas admissibles à l'APD.

En 1996-1997, les ressources de l'EAI sont demeurées inchangées par rapport à celles de 1995-1996, ce qui représentait une réduction de 15 p. 100 par rapport au Budget des dépenses principal pour 1994-1995. Ce mouvement à la baisse a repris pour ce qui est des années qui suivront 1996-1997. En 1998-1999, l'EAI aura connu une contraction de 29 p. 100 par rapport à 1993-1994.

L'aide internationale est un instrument vital pour parvenir à réaliser les trois objectifs définis dans l'énoncé de la politique étrangère du Canada, *Le Canada dans le monde* :

... À titre d'investissement pour **la prospérité et l'emploi**, elle sert de lien entre l'économie canadienne et certains des marchés ayant le plus fort taux de croissance au monde, et cela contribue à conforter l'économie mondiale, assurant ainsi la croissance et la prospérité des Canadiens et des autres peuples

<sup>1</sup> L'aide publique au développement (APD) est définie par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE comme étant des fonds transférés à des pays en développement et à des institutions multilatérales par des organismes officiels (d'État) qui répondent aux critères suivants : a) sont administrés de façon à promouvoir le développement et le bien-être économiques des pays en développement (objectif principal), et b) offrent l'aide à des conditions de faveur, dont un élément de subvention directe représentant au moins 25 p. 100 du total.

- ... L'aide internationale contribue à la **sécurité mondiale** en s'attaquant à nombre des principales menaces à la sécurité des personnes, à savoir les violations des droits de la personne, les conflits et les catastrophes naturelles, la maladie, la détérioration de l'environnement, l'accroissement excessif de la population par rapport aux ressources naturelles et à la capacité économique générale, et le fossé grandissant entre riches et pauvres.
- ... L'aide représente l'une des expressions les plus nettes **des valeurs et de la culture canadiennes** sur la scène internationale — de la volonté des Canadiens d'aider les moins nantis, et de leur sens très poussé de la justice sociale. Et il s'agit d'un moyen efficace de partager ces valeurs et d'autres valeurs avec le reste du monde.

Le programme canadien d'APD est également orienté par les quatre éléments clés suivants de l'engagement canadien en la matière :

1. Un mandat et des priorités clairement énoncés
2. Le renforcement des partenariats de développement.
3. Une efficacité accrue.
4. De meilleurs mécanismes de communication des résultats.

## MANDAT ET MISSION

### Rôles et responsabilités

L'ACDI est désignée comme ministère aux fins de la *Loi sur la gestion des finances publiques* par le décret P.C. 1968-923 du 8 mai 1968. Les pouvoirs en ce qui concerne le programme de l'ACDI et les questions connexes sont établis dans la *Loi sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international*, dans les lois annuelles de crédits et dans la *Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)*. L'ACDI est l'organisme qui assume l'essentiel de la responsabilité à l'égard de l'aide publique au développement (APD) accordée par l'État canadien.

L'énoncé de la *politique étrangère* du gouvernement établit l'objectif ou la mission du programme canadien d'aide publique au développement comme suit :

**« L'objectif de l'aide publique au développement canadienne est de soutenir le développement durable dans les pays en développement afin de réduire la pauvreté et de rendre le monde plus sûr, plus juste et plus prospère. »**

Pour appuyer sa mission, l'Agence a élaboré une politique sur la réduction de la pauvreté, qui engage l'ACDI à faire de l'atténuation de la pauvreté un élément clé de chacune des six priorités d'APD énumérées plus bas. La politique est en voie d'application dans la totalité des programmes d'APD de l'ACDI et elle comporte des initiatives précisément destinées à s'attaquer à la pauvreté par des moyens directs et indirects.

L'ACDI est responsable également de la mise en œuvre de programmes dans les pays en transition d'Europe centrale et de l'Est et dans les nouveaux États indépendants. Ces programmes reflètent la mission suivante :

**« appuyer le développement démocratique et la libéralisation économique en Europe centrale et de l'Est et dans les nouveaux États indépendants en favorisant l'émergence de partenariats mutuellement avantageux. »**

## OBJECTIFS

Les programmes de l'ACDI visent les objectifs suivants :

Faciliter les efforts des peuples des pays en développement et des pays en transition en vue de favoriser un **développement économique et social autonome et durable**, conformément à leurs besoins et à leur environnement, en collaborant avec eux à des activités de développement; et offrir une **aide humanitaire**, contribuant ainsi aux intérêts politiques et économiques du Canada à l'étranger en assurant la promotion **de la justice sociale, de la stabilité internationale et de liens économiques durables**, dans l'intérêt de la collectivité mondiale.

## PRIORITÉS STRATÉGIQUES

L'Agence réalise sa mission en matière d'APD en adhérant aux six priorités suivantes en ce qui a trait à ses programmes :

- i) **Besoins humains fondamentaux** : Soutien aux efforts dans les domaines des soins de santé primaires, de l'éducation de base, de la planification familiale, de la nutrition, de l'eau, de l'hygiène, du logement et de l'aide humanitaire. Le Canada entend consacrer 25 p. 100 de l'APD aux besoins humains fondamentaux, ce qui constitue pour lui une mesure visant à concentrer davantage d'attention sur la sécurité des personnes.
- ii) **Intégration de la femme au développement et égalité hommes-femmes** : Appui à la pleine participation des femmes en tant que partenaires à part égale dans le développement durable de leurs sociétés
- iii) **Services d'infrastructure** : Assistance aux pays en développement pour offrir des services d'infrastructure respectueux de l'environnement, l'accent étant mis sur les groupes les plus démunis et sur la création de capacités.
- iv) **Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement** : Promotion d'un plus grand respect des droits de la personne, y compris ceux des enfants, de la démocratie et d'une meilleure gestion des affaires publiques; renforcement de la société civile et de la

sécurité des personnes

- v) **Développement du secteur privé** : Promotion de la croissance économique soutenue et équitable par un appui au secteur privé dans les pays en développement.
- vi) **Environnement** : Assistance aux pays en développement afin de protéger leur environnement et de leur permettre de contribuer à la gestion des enjeux environnementaux tant à l'échelle régionale que mondiale.

Tel que mentionné, une partie seulement de l'aide aux pays en transition de l'Europe centrale et de l'Est provient de l'APD. Outre les priorités de l'APD, le programme de l'ECE vise des objectifs suivants : **l'établissement de liens plus étroits avec le Canada en matière d'échanges commerciaux et d'investissements, la promotion du développement démocratique, la transition vers l'économie de marché, la réduction des menaces à la sécurité internationale et à celle du Canada, et le renforcement de la sécurité nucléaire.**

## ORGANISATION PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'activité de l'ACDI est de portée mondiale et elle englobe une très vaste gamme de secteurs. Ainsi, l'Agence s'engage dans des initiatives internationales, régionales et à l'échelle des pays, de concert avec un certain nombre de partenaires: gouvernements des pays bénéficiaires, tous les paliers de gouvernement au Canada, organisations non-gouvernementales (ONG), établissements d'enseignement, entreprises, coopératives et une variété d'organisations et d'institutions internationales.

Les secteurs d'activités de l'ACDI doivent traduire à la fois la concentration géographique des programmes et la variété de partenaires avec lesquels elle collabore. Pour ce faire, en 1996-1997, l'ACDI a rajusté sa structure de planification et de rapports en fonction de sa structure de gestion et d'exécution des programmes, tout comme sa structure d'organisation et son mode de reddition de comptes.

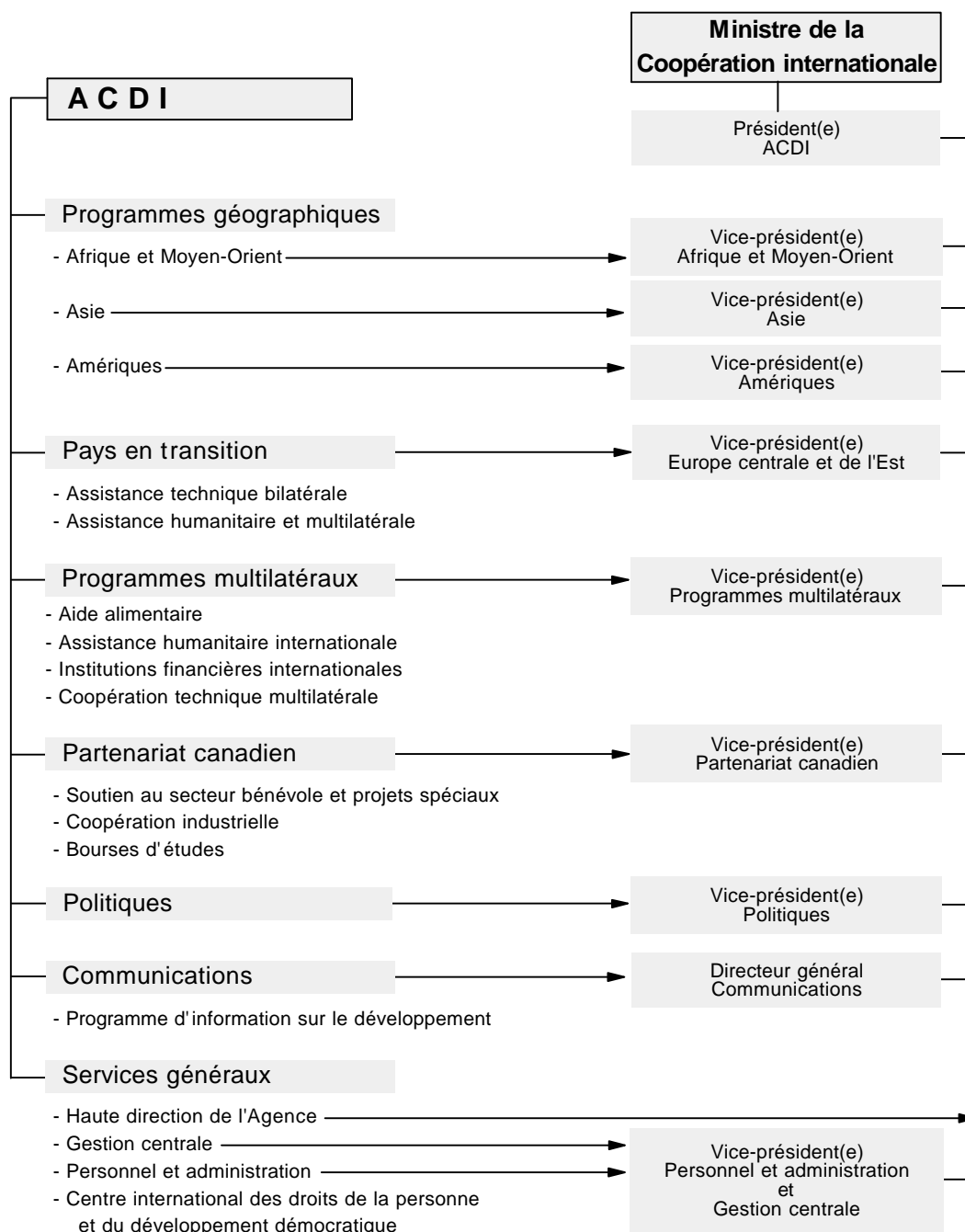
Le programme de l'ACDI comporte maintenant sept secteurs d'activités :

- ... Programmes géographiques
- ... Pays en transition (ECE)
- ... Programmes multilatéraux
- ... Partenariat canadien
- ... Politiques
- ... Communications
- ... Services généraux (services à la haute direction de l'Agence, Personnel et administration, Gestion centrale).

La figure 1, à la page 5, présente des précisions supplémentaires. Le rendement et les réalisations pour chacun des secteurs d'activités font l'objet de la rubrique intitulée « Détails par secteur d'activités », de la Section III-B (pages 26 à 56).

**Figure 1 : Structure des secteurs d'activités et de l'organisation**

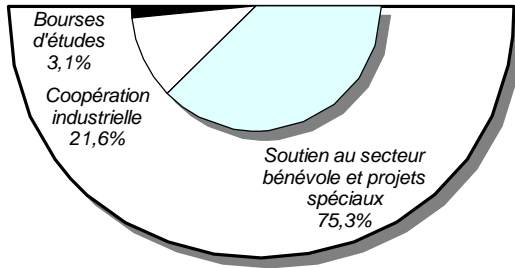
La nouvelle structure des secteurs d'activités de l'ACDI (diagramme ci-dessous) est bien plus conforme à la structure organisationnelle de l'Agence et à son mode de fonctionnement. En outre, cet ajustement reflète nettement sa structure actuelle de responsabilité en matière de gestion



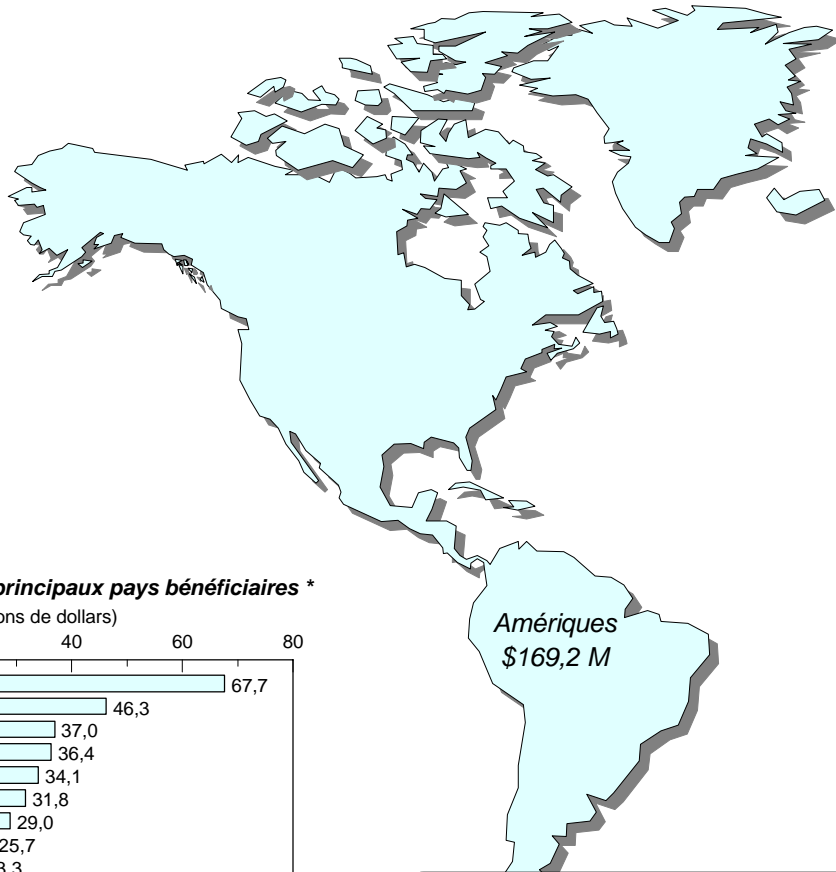
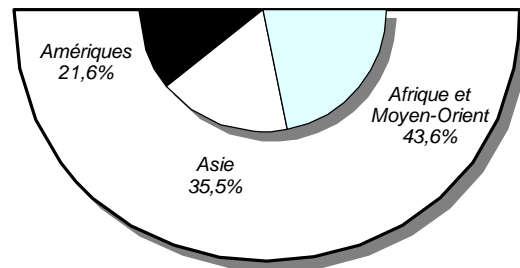


# DÉPENSES DE L'ACDI EN 1996-1997

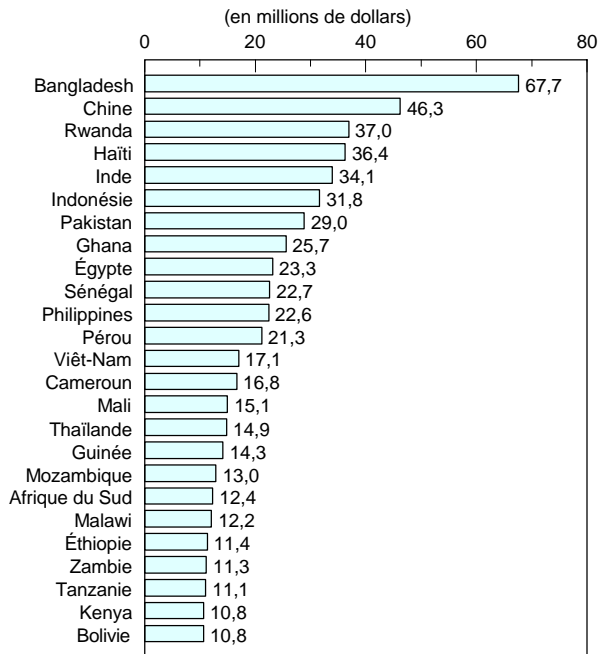
## Partenariat canadien



## Programmes géographiques



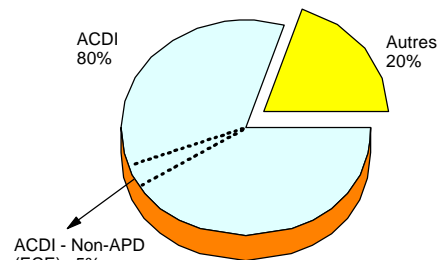
## Décaissements dans les principaux pays bénéficiaires \*



\* Excluant les dépenses pour les IFI et Coopération technique multilatérale

## Enveloppe de l'aide internationale

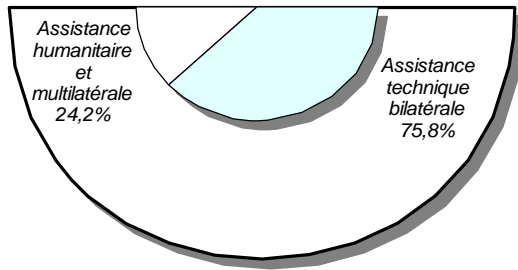
Budget des dépenses



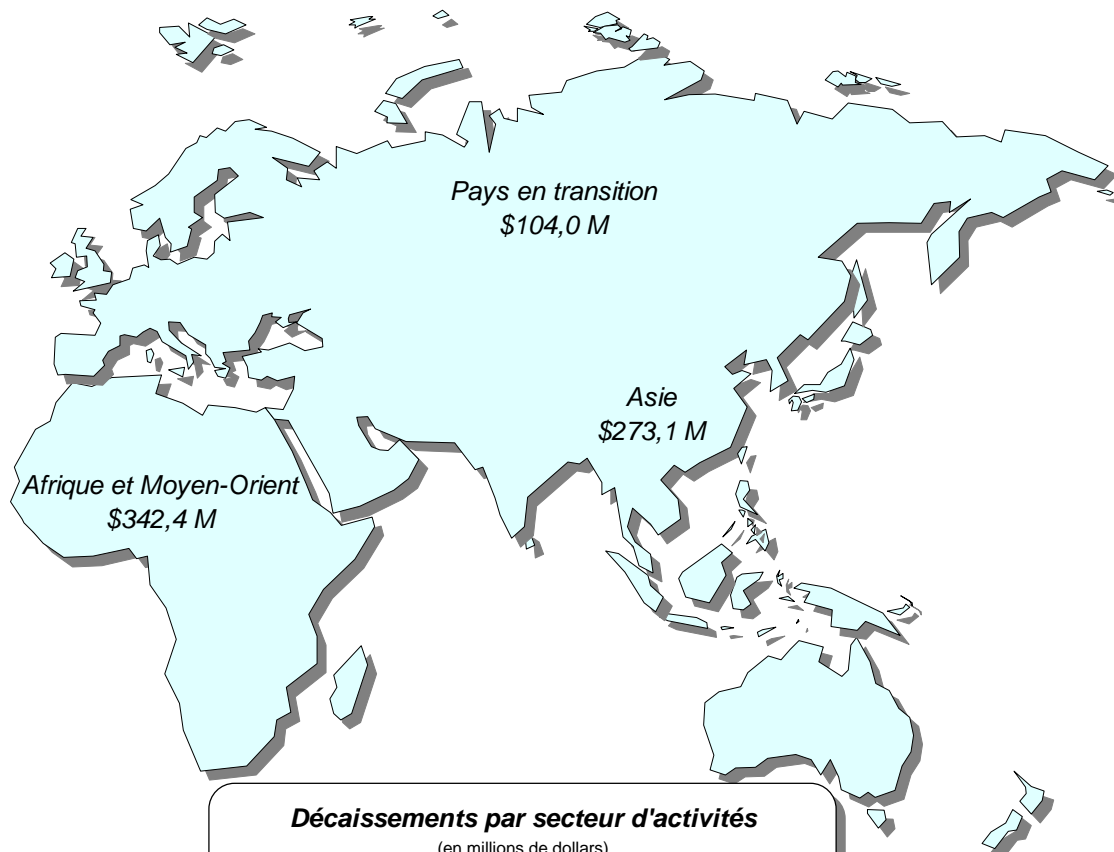
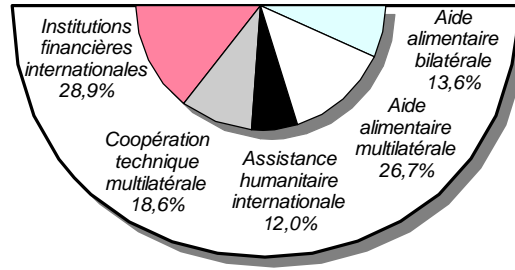
Total de l'enveloppe 2,220 milliards dollars

# DÉPENSES DE L'ACDI EN 1996-1997

**Pays en transition**

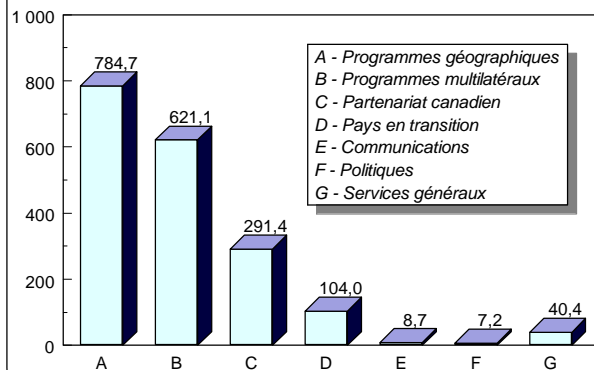


**Programmes multilatéraux**



**Décaissements par secteur d'activités**

(en millions de dollars)



## Plans de ressources et tables financières

Les figures qui suivent présentent les concordances financières entre les anciennes et les nouvelles structures de programmes servant du Budget des dépenses principal pour 1996-1997 (ci-dessous) et les dépenses réelles (à la page suivante)

**Figure 2 : Concordances (Budget des dépenses principal pour 1996-1997)**

(en milliers de dollars) <b>ANCIENNE STRUCTURE</b>	<b>NOUVELLE STRUCTURE</b>							<b>Ancienne structure (\$\$\$)</b>	<b>Ancienne structure (ETP)</b>
	<b>Programmes géographiques</b>	<b>Pays en transition</b>	<b>Programmes multilatéraux</b>	<b>Partenariat canadien</b>	<b>Politiques</b>	<b>Communications</b>	<b>Services généraux</b>		
<b>Initiatives nationales</b>									
Programmes géographiques	774,165							774,165	
Aide alimentaire bilatérale			143,597					143,597	
Assistance humanitaire internationale			74,540					74,540	
Bourses d'études				9,248				9,248	
Information sur le développement						4,303		4,303	
<b>Total partiel</b>	<b>774,165</b>		<b>218,137</b>	<b>9,248</b>		<b>4,303</b>		<b>1,005,853</b>	<b>552</b>
<b>Partenariat canadien</b>									
Soutien institutionnel (1)				215,035				215,035	
Coopération industrielle				68,241				68,241	
Institutions financières internationales			174,591					174,591	
Coopération technique multilatérale			109,778					109,778	
Aide alimentaire multilatérale			109,277					109,277	
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique (CIDPDD)							5,000	5,000	
<b>Total partiel</b>			<b>393,646</b>	<b>283,276</b>			<b>5,000</b>	<b>681,922</b>	<b>177</b>
<b>Pays en transition</b>									
Assistance technique bilatérale		89,648						89,648	
Assistance humanitaire et multilatérale		17,900						17,900	
<b>Total partiel</b>		<b>107,548</b>						<b>107,548</b>	<b>77</b>
<b>Services généraux</b>									
Haute gestion							2,144	2,144	
Gestion centrale							18,417	18,417	
Personnel et administration							13,110	13,110	
Politiques					6,746			6,746	
Communications						5,751		5,751	
<b>Total partiel</b>					<b>6,746</b>	<b>5,751</b>	<b>33,671</b>	<b>46,168</b>	<b>411</b>
<b>Nouvelle structure (\$\$\$)</b>	<b>774,165</b>	<b>107,548</b>	<b>611,783</b>	<b>292,524</b>	<b>6,746</b>	<b>10,054</b>	<b>38,671</b>	<b>1,841,491</b>	
<b>Nouvelle structure (ETP) (2)</b>	<b>525</b>	<b>77</b>	<b>55</b>	<b>145</b>	<b>76</b>	<b>39</b>	<b>300</b>		<b>1,217</b>

1. En vertu de la nouvelle structure de l'ACDI, Soutien institutionnel est remplacé par Secteur bénévole et projets spéciaux

2. Voir figures 10, 11 et 12 (pages 61 et 62) pour plus de renseignements sur les Ressources humaines.

**Figure 3 : Concordances (Dépenses réelles pour 1996-1997)**

(en milliers de dollars) <b>ANCIENNE STRUCTURE</b>	<b>NOUVELLE STRUCTURE</b>							<b>Ancienne structure (\$\$\$)</b>	<b>Ancienne structure (ETP)</b>
	<b>Programmes géographiques</b>	<b>Pays en transition</b>	<b>Programmes multilatéraux</b>	<b>Partenariat canadien</b>	<b>Politiques</b>	<b>Communications</b>	<b>Services généraux</b>		
<b>Initiatives nationales</b>									
Programmes géographiques	784,744							784,744	
Aide alimentaire bilatérale			84,741					84,741	
Assistance humanitaire internationale			74,815					74,815	
Bourses d'études				8,918				8,918	
Information sur le développement						3,423		3,423	
<b>Total partiel</b>	<b>784,744</b>		<b>159,556</b>	<b>8,918</b>		<b>3,423</b>		<b>956,641</b>	<b>525</b>
<b>Partenariat canadien</b>									
Soutien institutionnel (1)				219,482				219,482	
Coopération industrielle				62,959				62,959	
Institutions financières internationales			179,720					179,720	
Coopération technique multilatérale			115,759					115,759	
Aide alimentaire multilatérale			166,084					166,084	
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique (CIDPDD)							5,000	5,000	
<b>Total partiel</b>			<b>461,563</b>	<b>282,441</b>			<b>5,000</b>	<b>749,004</b>	<b>180</b>
<b>Pays en transition</b>									
Assistance technique bilatérale		78,926						78,926	
Assistance humanitaire et multilatérale		25,046						25,046	
<b>Total partiel</b>		<b>103,972</b>						<b>103,972</b>	<b>77</b>
<b>Services généraux</b>									
Haute gestion							3,290	3,290	
Gestion centrale							19,452	19,452	
Personnel et administration							12,679	12,679	
Politiques					7,159			7,159	
Communications						5,299		5,299	
<b>Total partiel</b>					<b>7,159</b>	<b>5,299</b>	<b>35,421</b>	<b>47,879</b>	<b>394</b>
<b>Nouvelle structure (\$\$\$)</b>	<b>784,744</b>	<b>103,972</b>	<b>621,119</b>	<b>291,359</b>	<b>7,159</b>	<b>8,722</b>	<b>40,421</b>	<b>1,857,496</b>	
<b>Nouvelle structure (ETP) (2)</b>	<b>503</b>	<b>77</b>	<b>55</b>	<b>144</b>	<b>77</b>	<b>33</b>	<b>287</b>		<b>1,176</b>

1. Envertu de la nouvelle structure de l'ACDI, le Secteur institutionnel est remplacé par le Secteur bénévole et projets spéciaux

2. Voir figures 10, 11, et 12, (pages 61 et 62) pour plus de renseignements sur les Ressources humaines

## **SECTION III : RENDEMENT**

### **A. Attentes en matière de rendement**

#### **TABLEAUX DES DÉPENSES PRÉVUES PAR RAPPORT AUX DÉPENSES RÉELLES**

L'enveloppe de l'aide internationale pour 1996-1997 est demeurée inchangée par rapport à 1995-1996 (le niveau avait alors été réduit de 15 p. 100 par rapport à 1994-1995). Des modifications mineures ont été apportées toutefois à la répartition des crédits entre les ministères. Notamment, on a tenu compte du transfert, du MAECI à l'ACDI, du programme de l'ECE en 1995-1996. L'ACDI a connu une année stable en matière de financement, ce qui lui a permis de poursuivre d'importantes réalisations en matière de programmes et de gestion, sans avoir à composer avec de nouvelles réductions.

Les trois figures suivantes présentent les dépenses prévues et les dépenses réelles de l'ACDI par secteurs d'activités, selon l'organisation, le type de dépenses et les décaissements antérieurs. À noter que les chiffres figurant dans les lignes ombragées correspondent aux décaissements réels pour 1996-1997. Les autres montants traduisent les niveaux de dépenses approuvés dans le Budget des dépenses pour 1996-1997.

**Figure 4 : Total des dépenses prévues et des dépenses réelles, 1996-1997, par organisation et par secteur d'activités**

Légende	
	Budget des dépenses 1996-1997
	Réels 1996-1997

(millions de dollars)	Programmes géographiques	Programmes multilatéraux	Partenariat canadien	Pays en transition	Communications	Politiques	Services généraux	TOTAUX
Afrique et Moyen-Orient	340.9							340.9
	342.4							342.4
Asie	279.1							279.1
	273.1							273.1
Amériques	154.2							154.2
	169.2							169.2
Aide alimentaire								
- Aide alimentaire bilatérale		143.6						143.6
		84.7						84.7
- Aide alimentaire multilatérale		109.3						109.3
		166.1						166.1
Assistance humanitaire internationale		74.5						74.5
		74.8						74.8
Institutions financières internationales		174.6						174.6
		179.7						179.7
Coopération technique multilatérale		109.8						109.8
		115.8						115.8
Soutien au secteur bénévole et projets spéciaux			215.0					215.0
			219.5					219.5
Coopération industrielle			68.2					68.2
			63.0					63.0
Bourses d'études			9.3					9.3
			8.9					8.9
Assistance technique bilatérale (ECE)				89.6				89.6
				78.9				78.9
Assistance humanitaire et multilatérale (ECE)				17.9				17.9
				25.1				25.1
Information sur le développement					4.3			4.3
					3.4			3.4
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique							5.0	5.0
							5.0	5.0
Communications					5.8			5.8
					5.3			5.3
Politiques						6.8		6.8
						7.2		7.2
Haute direction de l'Agence							2.1	2.1
							3.3	3.3
Gestion centrale							18.4	18.4
							19.4	19.4
Personnel et administration							13.1	13.1
							12.7	12.7
TOTAUX	774.2	611.8	292.5	107.5	10.1	6.8	38.6	1,841.5
	784.7	621.1	291.4	104.0	8.7	7.2	40.4	1,857.5
% DU TOTAL	42.2	33.4	15.7	5.6	0.5	0.4	2.2	100.0

**Figure 5 : Total des dépenses prévues et des dépenses réelles, 1996-1997, par secteur d'activités**

Légende	
	Budget des dépenses 1996-1997
	Réels 1996-1997

(millions de dollars)	Fonctionnement (1)	Capital	Subventions et contributions	Sous-total : Dépenses votées brutes	Paiements législatifs	Dépenses brutes totales	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Dépenses nettes totales
Programmes géographiques	39.5		734.7	774.2		774.2		774.2
	60.5		724.2	784.7		784.7		784.7
Programmes multilatéraux	4.5		449.8	454.4	157.4	611.8		611.8
	4.4		447.1	451.5	169.6	621.1		621.1
Partenariat canadien	10.4		282.1	292.5		292.5		292.5
	10.4		281.0	291.4		291.4		291.4
Pays en transition	6.5		101.0	107.5		107.5		107.5
	6.6		97.4	104.0		104.0		104.0
Communications	6.2		3.9	10.1		10.1		10.1
	5.7		3.0	8.7		8.7		8.7
Politiques	6.8			6.8		6.8		6.8
	7.2			7.2		7.2		7.2
Services généraux	33.6		5.0	38.6		38.6		38.6
	35.4		5.0	40.4		40.4		40.4
<b>TOTAUX</b>	107.5		1,576.5	1,684.1	157.4	1,841.5		1,841.5
	130.2		1,557.7	1,687.9	169.6	1,857.5		1,857.5
<b>Autres recettes et dépenses</b>								
Recettes à valoir sur le Trésor								0.0
								-15.4
Coût des services fournis par d'autres ministères								14.8
								15.3
Coût net du Programme								1,856.3
								1,857.4

1. Les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés et les indemnités du Ministre sont imputées aux dépenses de fonctionnement
2. Voir les figures 2 et 3 pour obtenir de plus amples renseignements sur les ressources humaines prévues et réelles (ETP).

**Figure 6 : Dépenses prévues et dépenses réelles de l'Agence, par secteur d'activités**

(millions de dollars)	Réel 1993-1994	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Réel 1996-1997
<b>Budgétaire</b>					
Programmes géographiques (1)	828.1	828.9	772.5	774.2	784.7
Programmes multilatéraux	750.7	909.5	622.1	600.6	613.1
Partenariat canadien	356.3	354.1	283.6	292.5	291.4
Pays en transition (2)			95.3	107.5	104.0
Communications	12.4	12.1	7.8	10.1	8.7
Politiques	6.8	6.7	6.9	6.7	7.2
Services généraux	54.1	44.3	40.6	38.7	40.4
	2,008.4	2,155.6	1,828.8	1,830.3	1,849.5
<b>Non budgétaire</b>					
Programmes multilatéraux	11.7	11.8	8.0	11.2	8.0
<b>TOTAL DE L'AGENCE</b>	<b>2,020.1</b>	<b>2,167.4</b>	<b>1,836.8</b>	<b>1,841.5</b>	<b>1,857.5</b>

1. Les dépenses réelles pour 1993-1994, 1994-1995, 1995-1996 et 1996-1997 comprennent les montants respectifs de 6,6 millions de dollars, de 37,4 millions, de 11,9 millions et de 20,1 millions pour la remise des dettes des pays de l'Amérique latine à l'OCDE, les initiatives de conversion de la dette de cette région, et des dettes de l'Égypte à la suite d'une entente globale entre le G8, le G7, le G6, le G5, le G4, le G3, le G2 et le G1.
2. Le Programme a été transféré du MAECI à l'ACDI par le biais du Budget des dépenses supplémentaire pour 1995-1996; aucun montant n'est donc fourni pour 1993-1994 et 1994-1995. Le financement pour les années antérieures a été obtenu par le MAECI à même l'enveloppe de l'aide internationale, au moyen d'une présentation annuelle au Conseil du Trésor.



## RÉSUMÉ DES ATTENTES EN MATIÈRE DE RENDEMENT

Les engagements de l'ACDI en ce qui a trait aux résultats pour l'exercice 1996-1997 et au-delà ont été publiés pour la première fois dans le rapport du président du Conseil du Trésor intitulé « Repenser le rôle de l'État<sup>1</sup> ». Les retombées escomptées dans certaines régions et certains pays, au titre des six volets prioritaires, comprennent les suivantes :

- f Besoins humains fondamentaux :** Meilleur accès aux services de santé, d'éducation, d'assainissement et d'approvisionnement en eau potable; secours d'urgence rapides et efficaces; capacité accrue des groupes vulnérables de satisfaire leurs besoins fondamentaux.
- f Intégration de la femme au développement et égalité hommes-femmes :** Pleine participation des femmes au développement et aux prises de décisions; possibilités accrues des femmes de gagner un revenu et d'influer sur les décisions; élaboration d'orientations de politique et de programmes plus équitables pour les femmes; amélioration de l'accès à l'éducation pour les filles.
- f Services d'infrastructure :** Amélioration des services énergétiques et de transports; amélioration de l'infrastructure et accroissement du stock de capital physique aux fins du développement économique; amélioration de l'environnement; renforcement des capacités permettant une répartition efficace et équitable des services d'infrastructure.
- f Droits de la personne, développement démocratique et bon gouvernement :** Amélioration des systèmes juridiques et promotion du développement démocratique par le renforcement des capacités institutionnelles; amélioration des processus électoraux; accroissement de la transparence et de la responsabilité des systèmes législatifs, judiciaires et administratifs; accroissement de la participation du public à la gestion publique.

f

- f Développement du secteur privé :** Élaboration d'orientations de politique favorisant le développement du secteur privé; renforcement de la capacité du secteur privé de réaliser un développement durable et équitable; amélioration de la gestion et du fonctionnement des institutions de crédit; renforcement des partenariats avec les entreprises canadiennes.

- f Environnement :** Promotion des efforts visant le renversement de la désertification; gestion saine des ressources naturelles et environnementales; création de réseaux régionaux d'analystes de politique et amélioration de la coordination entre les organes de réglementation et d'élaboration des orientations de politique; amélioration de la réglementation visant la réduction des substances contribuant au réchauffement de la planète.

Objectifs des programmes visant l'Europe centrale et de l'Est :

- ... Accroître les liens entre le Canada et la région, en matière d'échanges commerciaux et d'investissements.
- ... Promouvoir la saine gestion publique, la démocratisation, le pluralisme politique, la primauté du droit, et le respect des normes internationales.
- ... Faciliter la transition vers une économie de marché.
- ... Promouvoir les programmes internationaux visant à réduire les menaces à la sécurité canadienne et mondiale.
- ... Accroître la sécurité nucléaire en renforçant la réglementation nucléaire dans la région.

---

<sup>1</sup> Voir le *Rapport annuel au Parlement* du président du Conseil du Trésor, 1996 (pages 19 à 21).

Les programmes et les autres activités dans ces secteurs prioritaires sont décrits de manière plus précise dans la section intitulée **Détails par secteur d'activités** (pages 26 à 56).

Pour rédiger le présent rapport sur le rendement pour 1996-1997, l'Agence a eu recours à plusieurs méthodes élaborées au cours de l'année écoulée, notamment les suivantes :

- ... Perfectionnement du système de codage et de comptabilisation, qui permet d'établir une corrélation entre les dépenses et les six volets prioritaires du programme d'APD.
- ... Utilisation du nouveau modèle « harmonisé » de présentation des résultats, à savoir le Rapport annuel sur l'avancement des projets (RAAP), pour recueillir les données sur les résultats de tous les projets géographiques et de l'Europe centrale et de l'Est en cours. Le RAAP est examiné par le vice-président de chacun des programmes et, par la suite, par la Haute direction de l'Agence.
- ... Conception de mesures de rendement plus pertinentes pour les secteurs d'activités de la Direction générale du partenariat canadien et de la Direction générale des programmes multilatéraux. Par exemple, la Direction générale des programmes multilatéraux a institué des rapports annuels d'organisme pour les banques de développement et les organismes internationaux.
- ... Conception pilote, par une direction de programmes géographiques, à savoir celle de l'Asie, d'évaluations de rendement pour ses neuf principaux programmes.

Compte tenu du fait que le processus du développement s'inscrit dans une perspective à long terme, les résultats à l'échelle des projets individuels se mesurent de façon plus probante lorsqu'on les évalue en fonction des « extrants » cumulatifs, sur une période de plusieurs années. Un rapport annuel sur l'état d'avancement du projet est produit pour chaque projet en cours. Comme la plupart des

organismes d'aide internationale, l'ACDI se penche sur deux questions<sup>2</sup> :

- ... Même s'il est possible pour l'ACDI et d'autres donateurs d'évaluer les **extrants** (les résultats immédiats, visibles et concrets d'un projet) et les **effets** (l'atteinte du but recherché) d'un projet, il leur est plus difficile d'en mesurer les **répercussions** (les avantages à long terme plus généraux et à un niveau plus élevé pour une collectivité, un pays ou un groupe). Plusieurs facteurs viennent compliquer considérablement cette tâche. Premièrement, le principal obstacle est la question de l'**attribution**, c.-à-d. la capacité d'établir un lien direct entre la contribution de l'ACDI et un résultat en particulier. Dans certains cas, le résultat obtenu peut découler d'un changement connexe sur le plan économique ou stratégique dans le pays bénéficiaire, qui vient s'adjoindre à l'activité de l'ACDI. Ou, il peut être attribuable à l'action combinée du projet de l'ACDI et d'autres projets ou contributions d'autres donateurs. Deuxièmement, il y a un facteur de **temps**. Il peut s'écouler beaucoup de temps entre la fin d'un projet de l'ACDI et la concrétisation des résultats à long terme souhaités. Troisièmement, divers **autres facteurs** (p. ex., sociaux, culturels, politiques et environnementaux) peuvent influencer sur l'incidence finale du projet ou l'expliquer. Ils peuvent également obscurcir le lien entre les intrants d'un projet donné et ses répercussions finales.
- ... Il est douteux, peut-être même impossible, que l'on puisse réunir l'information sur le rendement à l'échelle des projets individuels et de l'institution pour en tirer des observations sur le rendement global de l'Agence ou sur son rendement dans le contexte d'un pays ou d'un programme. La complexité des intrants relatifs au développement et les nombreux autres facteurs pouvant intervenir dans une situation donnée contribuent tous à des résultats à un niveau d'agrégation très élevé. Pour tenter de régler cette question, l'ACDI

<sup>2</sup> Pour plus de précisions, voir « Amélioration de l'efficacité : mise au point du système de mesure des résultats de l'ACDI, chapitre 29, Rapport du Vérificateur général du Canada, novembre 1996.

tire parti de l'expérience d'autres organismes donateurs et du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et discute avec ceux-ci de ses approches en matière de collecte et d'analyse des données sur le rendement.

## B. Constat de rendement

### ÉVALUATION DU RENDEMENT

Depuis des années, l'Agence cherche à trouver des outils et des approches qui la rendraient plus apte à évaluer et à améliorer l'exécution des programmes. Certains de ces outils et approches sont fondés sur l'expérience et les efforts d'autres organismes, plus particulièrement ceux qui mènent des activités dans le domaine du développement international. D'autres sont issus de l'expérience et des efforts mêmes de l'ACDI.

L'Agence dispose d'une vaste système qui lui permet d'examiner les résultats, l'avancement et les leçons tirées des projets, à savoir des activités de suivi, des vérifications et des évaluations de projet indépendantes. De même, les examens de rendement, les vérifications internes, les évaluations et les examens de rendement thématiques font partie intégrante du système de l'ACDI. Ils permettent à la direction d'obtenir les conseils de vérificateurs indépendants et objectifs. Autre outil plus récent employé par l'ACDI : un mécanisme de rapports émis pendant et à la fin de chaque projet, comme complément aux autres mécanismes mentionnés ci-dessus.

En 1995-1996, pour donner suite aux mesures déjà prises pour améliorer sa capacité d'évaluer le rendement, l'Agence a mis en place un nouveau mécanisme interne de suivi afin de recueillir les résultats des projets liés au secteur d'activités des Programmes géographiques et à celui des Pays en transition, et de les comparer avec les objectifs fixés ou les résultats escomptés. (Pour plus de précisions, voir le *Budget des dépenses* de l'ACDI, Partie III pour 1997-1998.)

D'autres progrès ont été accomplis en 1996-1997. Pour la première fois, l'Agence a utilisé un modèle de rapport normalisé pour recueillir les résultats du secteur d'activités des Programmes géographiques et de celui des Pays en transition.

Ce modèle, à savoir le Rapport annuel sur l'avancement du projet (RAAP), permet d'obtenir

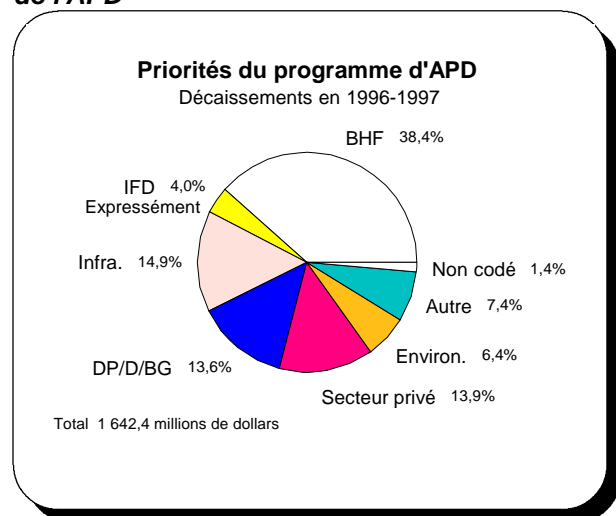
les résultats réels des projets et de les comparer aux objectifs ou aux résultats escomptés, tels qu'ils ont été définis à l'étape de la planification du projet. Le RAAP a été conçu de façon à permettre à l'ACDI d'examiner son rendement et ses progrès avec plus de précision. Les équipes de projet et les gestionnaires de programme l'utilisent pour planifier les mesures à prendre, dont, au besoin, des mesures correctrices. Il s'agit d'un exercice permanent, mené pendant toute la durée du cycle de vie du projet.

À chaque étape qu'elle franchit, l'Agence obtient plus d'information et tire de nouvelles leçons, ce qui lui permet d'améliorer son système d'évaluation du rendement.

### RÉSULTATS SUR LE PLAN DU DÉVELOPPEMENT

On trouvera, dans les lignes qui suivent, un rapport sur le rendement de l'Agence dans les six volets prioritaires d'APD. Dans la mesure du possible, on s'est efforcé de mettre en relation les sommes dépensées et les résultats qui ont été obtenus par les bénéficiaires visés. Le tableau 7 présente une ventilation des décaissements par priorité de programme. On trouvera, à la page 23, une autre ventilation des décaissements par priorité de programme et par secteur d'activités.

**Figure 7 : Décaissements au titre des priorités de l'APD**



## **Besoins humains fondamentaux (BHF)**

En 1996-1997, l'Agence a consacré environ 630 millions de dollars, soit 38,4 p. 100 de ses décaissements au titre de l'APD, à des activités correspondant à la catégorie des besoins humains fondamentaux, c'est-à-dire plus que les 25 p. 100 fixés comme cible dans l'énoncé de politique du gouvernement canadien, intitulé *Le Canada dans le monde*<sup>1</sup>. Les Programmes multilatéraux ont absorbé 65 p. 100 des dépenses de l'ACDI à ce titre, dont 60 p. 100 sont consacrés aux activités de développement, y compris l'aide alimentaire en tant qu'outil de développement. L'aide alimentaire de secours et l'aide humanitaire, quant à elles, représentent 40 p. 100 de ces dépenses. Cette somme comprend l'aide alimentaire distribuée par la voie bilatérale; si l'aide alimentaire était calculée comme faisant partie des dépenses de chacune des régions géographiques, ceci aurait pour effet de faire grimper leurs décaissements au titre des besoins humanitaires fondamentaux (par exemple, dans le cas de la Direction générale de l'Afrique et du Moyen-Orient, l'augmentation serait de 23,3 p. 100).

Au sein du système multilatéral de développement, le Canada a cherché à faire porter une attention plus grande à la réduction de la pauvreté et, dans cette optique, à chercher un meilleur équilibre entre la croissance économique et les investissements dans les services sociaux. Les efforts du Canada et d'autres donateurs ont porté fruit dans le cas notamment des organismes suivants: la Banque asiatique de développement (BAsD), la Banque africaine de développement (BAfD), la Banque interaméricaine de développement (BID), la Banque de développement des Caraïbes (BDC), de la Banque mondiale, le Programme alimentaire mondial (PAM), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). En effet, ces organismes ont fait en sorte d'accorder plus d'importance aux populations et aux pays les plus démunis. Les initiatives de l'ACDI sur les

m micronutriments ont non seulement eu des effets positifs sur la réduction de la malnutrition, mais ont attiré l'intérêt et les fonds d'autres donateurs dans les secteurs de la santé et de la sécurité alimentaire, secteurs où de petits investissements ont souvent d'importantes répercussions sur le bien-être des démunis.

Environ 30 000 tonnes métriques de denrées alimentaires ont été fournies pour appuyer divers programmes d'intervention d'urgence dans plus de 20 pays par l'intermédiaire d'organismes des Nations Unies et d'ONG. Au moins 8,4 millions de victimes de conflits ou de catastrophes naturelles ont bénéficié directement d'une aide alimentaire vitale grâce aux initiatives d'organismes donateurs dont l'ACDI faisait partie. Le financement de base accordé au Programme alimentaire mondial a permis à l'Agence d'aider indirectement 45 millions de personnes de plus dans 84 pays, dont 24,6 millions de victimes de conflits ou de catastrophes naturelles. Un examen de rendement vient d'être lancé, afin d'analyser comment l'aide alimentaire peut être utilisée de la façon la plus efficace dans tous les types d'interventions, depuis les secours d'urgence jusqu'aux activités axées sur la transition vers un développement durable à long terme.

L'Assistance humanitaire internationale (AHI) a également soutenu des interventions d'urgence lors de conflits et, dans une moindre mesure, de catastrophes naturelles. Les principaux bénéficiaires de cette aide ont été des réfugiés, principalement des femmes et des enfants, au Moyen-Orient et dans la région des Grands Lacs, en Afrique. Environ 8,5 millions de victimes ont pu bénéficier de ces secours qui ont apporté une aide en matière de besoins fondamentaux, d'hébergement et de fournitures médicales. C'est en participant aux programmes et aux projets regroupant plusieurs donateurs et mis en œuvre par des organismes des Nations Unies et par la Croix-Rouge que l'ACDI a pu appuyer ce type d'intervention. En outre, en collaboration avec des ONG canadiennes, l'Agence a fourni directement de l'aide humanitaire à plus de 500 000 personnes. Un projet d'assistance humanitaire internationale sur trois est spécialement axé sur les femmes et les

<sup>1</sup> L'objectif fixé, au titre de l'APD, est fondé sur la totalité du programme d'APD qui comprend les dépenses administratives ainsi que les décaissements effectués par d'autres ministères qui reçoivent des fonds provenant de l'enveloppe de l'aide internationale.

enfants. Quelque 200 000 enfants ont pu ainsi retrouver leur famille, être vaccinés et bénéficier d'une thérapie par réhydratation orale ou d'un régime de suralimentation.

Vingt-trois pour cent des programmes axés sur les besoins humains fondamentaux, à l'exception des programmes d'aide alimentaire, ont été mis en œuvre par l'entremise du secteur d'activités des Programmes géographiques.

#### EN BREF

- f En une année, les programmes bilatéraux ont appuyé 150 projets ayant des répercussions directes ou indirectes sur les enfants. Ces projets portaient entre autres sur la santé des enfants et des mères, la vaccination, l'éducation de base, les carences en micronutriments, l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Plus de 20 p. 100 de ces programmes touchaient les enfants.
- f Au Pakistan, par exemple, le gouvernement a mené une campagne de vaccination contre la poliomyélite pour tous les enfants de moins de cinq ans afin d'éradiquer la maladie dans le monde d'ici l'an 2000. L'ACDI a ainsi fourni 27 millions de doses de vaccins prêtes à être administrées ainsi que des concentrés pour 25 millions de vaccinations de rappel supplémentaires.

#### ***Intégration de la femme au développement et égalité hommes-femmes***

L'ACDI s'est toujours attaquée sur deux fronts aux problèmes concernant l'intégration de la femme au développement et l'égalité hommes-femmes. Les initiatives ayant pour objectif spécifique l'intégration de la femme au développement sont axées exclusivement sur

les femmes, alors que l'égalité hommes-femmes est une question qui est analysée et prise en compte dans tous les programmes et les projets. Les paragraphes qui suivent portent principalement sur les initiatives qui ont pour objectif spécifique l'intégration de la femme au développement.

En 1996-1997, l'Agence a consacré environ 66 millions de dollars, soit 4 p. 100 de ses décaissements au titre de l'APD, à des initiatives en matière d'intégration de la femme et d'égalité. Les Programmes géographiques et le Partenariat canadien ont respectivement absorbé 60 p. 100 et 30 p. 100 du total des sommes allouées par l'ACDI à ce volet prioritaire.

Le premier examen de rendement approfondi, effectué en 1995-1996, se concentrait sur les programmes touchant l'intégration de la femme au développement et l'égalité hommes-femmes.<sup>2</sup> Cet examen a permis de recueillir des renseignements utiles pour la préparation du présent rapport. Les résultats confirment que l'approche adoptée par l'ACDI pour mettre en œuvre sa politique sur l'intégration de la femme au développement et l'égalité hommes-femmes est positive et correspond aux objectifs poursuivis par le Canada à l'échelle nationale en matière d'égalité hommes-femmes. Les programmes de l'ACDI axés sur l'intégration de la femme au développement et l'égalité hommes-femmes lui ont valu une solide réputation en la matière au sein de la communauté internationale des bailleurs de fonds. En outre, l'Agence a exercé à cet égard une influence certaine sur ses nombreux partenaires.

L'examen du rendement de cette catégorie de programmes a permis de définir certains moyens d'améliorer l'action de l'ACDI, par exemple, en déterminant et en fixant des cibles plus mesurables et en exigeant que les résultats fassent l'objet de rapports et d'une reddition de comptes plus explicites.

<sup>2</sup> On peut obtenir une copie du rapport en s'adressant au Service des renseignements au public de l'ACDI.

## **Services d'infrastructure**

Les décaissements de l'ACDI au titre des services d'infrastructure se sont élevés à environ 245 millions de dollars, soit 14,9 p. 100 du total des dépenses au titre de l'APD, au cours de la période visée par le présent rapport.

Le secteur des Programmes géographiques a absorbé 56,7 p. 100 du total des sommes allouées par l'ACDI à ce volet prioritaire de l'APD. La vérification du rendement des projets, que l'on trouvera dans la partie intitulée «Détails par secteur d'activités », confirme que tous les résultats escomptés ont été pleinement atteints dans les domaines d'intervention suivants: fourniture d'énergie et de services de transport, consolidation de l'infrastructure et du patrimoine national et instauration d'un environnement porteur, axé sur le renforcement des capacités des institutions et de la population. Quatre projets financés par le biais d'une ligne de crédit, qui ont permis d'expédier en Amérique du Sud du matériel canadien d'une valeur de 16,9 millions de dollars et qui ont généré des fonds de contrepartie additionnels de l'ordre de 12,2 millions de dollars, illustrent bien la réussite de l'Agence en ce domaine. Ces projets se sont soldés par la signature de plus de 40 marchés commerciaux entre des entreprises canadiennes et sud-américaines dans les secteurs des mines, du pétrole et du gaz et des télécommunications. L'ACDI a entrepris de s'écarter de plus en plus des projets d'infrastructure à forte intensité de capital pour concentrer davantage les investissements vers les projets axés sur le renforcement des capacités.

Le secteur d'activités du Partenariat canadien absorbe 15,3 p. 100 des sommes allouées par l'ACDI à ce volet prioritaire, principalement par l'intermédiaire de son Programme de coopération industrielle (PCI), qui permet de financer, entre autres, des études de faisabilité relatives à des projets d'infrastructure.

## **Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement**

Au titre de l'APD, 13 p. 100 des décaissements de l'Agence en 1996-1997, soit 223 millions de dollars, ont été consacrés à des initiatives visant

les droits de la personne, la démocratie et la saine gestion publique. De cette somme, 61 p. 100 ont servi à financer 220 projets administrés par les Programmes géographiques dans 56 pays. De son côté, le Partenariat canadien a utilisé 24,5 p. 100 de ses ressources pour appuyer les interventions de quelque 199 ONG canadiennes, partenaires de l'ACDI.

Dans les Amériques, les projets ont été axés sur l'amélioration des connaissances et des compétences des cadres travaillant dans des institutions clés des secteurs public et privé. Par exemple, dans 12 pays d'Amérique du Sud, par suite d'une étude préliminaire, on a mis en œuvre un programme régional portant sur l'application du droit international humanitaire. On a en outre offert une formation portant sur l'application du droit international humanitaire dans le contexte de conflits armés, ainsi que sur les méthodes et les outils de formation dans ce domaine.

Les ONG canadiennes collaborent aux activités de l'ACDI en ce domaine. Par exemple, une de ces organisations a aidé un groupe de juristes progressistes chinois à évaluer la «Loi sur la procédure criminelle » et à formuler des conseils sur sa mise en œuvre. Cette loi renferme maintenant des dispositions reflétant des principes démocratiques importants comme la présomption d'innocence et le droit d'être représenté par un avocat pendant la période de détention préalable à un procès. Une autre ONG a aidé les capitales de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie à recourir à des méthodes fondées sur les principes de la démocratie participative et la participation de comités pour concevoir des plans de développement économique qui reflètent de façon plus précise les intérêts de la population.

Ces exemples illustrent la volonté de l'ACDI de mettre en œuvre, avec ses partenaires au Canada et dans les pays en voie de développement, des programmes qui affermissent les fondements de la société civile, garantissent les droits de la personne et appuient une gestion responsable des affaires publiques.

## **Développement du secteur privé**

En 1996-1997, l'Agence a consacré environ 228 millions de dollars, soit 13,9 p. 100 de ses décaissements au titre de l'APD, à des initiatives touchant le développement du secteur privé. Les Programmes géographiques ont absorbé 52,7 p. 100 des sommes consacrées par l'ACDI à ce volet prioritaire de l'APD, principalement en Afrique et en Asie.

En Afrique et au Moyen-Orient, 72 projets, axés principalement sur le développement du secteur privé et représentant un investissement de 60 millions de dollars, ont été lancés dans 25 pays. L'objectif était de contribuer à la réduction de la pauvreté en donnant à la population la possibilité de s'assurer un revenu par la création de petites entreprises et de débouchés économiques. L'ACDI a doté les ONG, les banques et les coopératives de crédit locales de meilleures capacités pour fournir des services aux petites et moyennes entreprises. L'appui accordé à l'Institution financière centrale du Ghana a permis de porter à 55 p. 100 le niveau de viabilité financière des coopératives de crédit, assurées de compter en moyenne au moins 248 membres. Au Mali, 25 945 personnes (dont 30 p. 100 sont des femmes) sont maintenant membres du réseau de coopératives de crédit, grâce à l'aide fournie par l'ACDI.

En Asie, des décaissements de l'ordre de 37,8 millions de dollars ont permis de financer 40 projets dans 10 pays. Le Programme de développement du secteur privé dans les pays asiatiques en transition, comme la Malaisie, a été axé sur les maillages entre l'industrie canadienne et les entreprises émergentes du secteur privé dans ces pays. Ainsi, 44 d'accords de mise sur pied de coentreprises ont pu être signés cette année. Un récent sondage indique que les recettes de ces coentreprises s'élèvent à 15 millions de dollars et que les marchés qui ont été signés ont une valeur de 67,4 millions de dollars.

Les programmes du Partenariat canadien représentent 20,5 p. 100 des dépenses engagées par l'ACDI pour le développement du secteur privé. La majorité des partenaires participant à des initiatives dans ce volet

prioritaire sont des entreprises recevant un financement du Programme de coopération industrielle (PCI) pour la création de coentreprises avec des sociétés de pays en développement. Ces coentreprises génèrent des capitaux d'investissement et entraînent le transfert de nouvelles technologies, ainsi que l'acquisition de compétences techniques et de compétences en gestion, y compris en gestion d'entreprise. Cela permet de renforcer les entreprises des pays en développement. De plus, les coentreprises engendrent des profits, constituent une source additionnelle de revenus publics (taxes) et créent des emplois, tant au Canada qu'à l'étranger.

Le PCI demeure très actif dans les pays les plus pauvres. Par exemple, la proportion des décaissements du PCI en faveur de ces pays est passée de 47 p. 100 en 1993-1994 à 54 p. 100 en 1996-1997. Donnant suite à un engagement pris par le gouvernement et énoncé dans le document intitulé *Le Canada dans le monde*, le PCI a mis davantage l'accent sur le volet du développement. L'an dernier, on a rédigé la version définitive de ses lignes directrices à l'intention de ses éventuels partenaires du secteur privé. Les attentes du programme y sont définies en ce qui a trait à la politique de l'ACDI relative à l'environnement, ainsi qu'à celle relative à l'intégration de la femme au développement et à l'égalité hommes-femmes. Depuis janvier 1997, ses partenaires ont accès à un Système de propositions automatisé, où sont énoncés les avantages que leurs propositions doivent procurer sur le plan du développement pour que le PCI leur accorde un financement.

## **Environnement**

L'ACDI a consacré au volet Environnement environ 105 millions de dollars, soit 6,4 p. 100 du total de ses décaissements au titre de l'APD, au cours de la période visée par le présent rapport. De cette somme, 63 p. 100 ont été absorbés par des projets mis en œuvre par les Programmes géographiques et 25 p. 100 par les Programmes multilatéraux.



L'environnement est un thème transversal, commun à tous les secteurs d'activités, mais c'est également le principal objet de certains projets qui tombent dans le domaine des Programmes géographiques. En Asie, le programme axé sur la protection de l'environnement a surtout contribué à consolider les institutions nationales et locales en les aidant à formuler des orientations de politique, de nouvelles lois ou une législation plus rigoureuse, ainsi que des cadres réglementaires. En Afrique de l'Ouest, le soutien accordé au Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) a renforcé la capacité de ses membres de coordonner leurs initiatives pour lutter contre la désertification de la région.

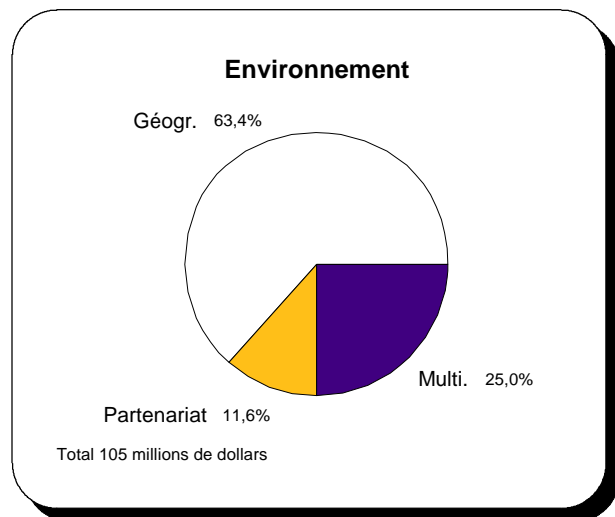
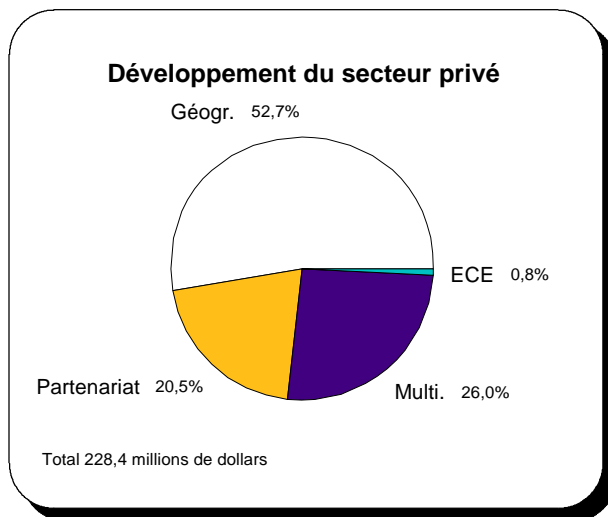
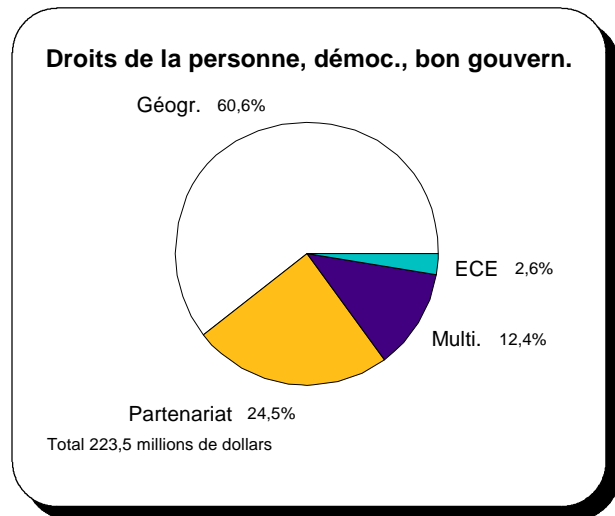
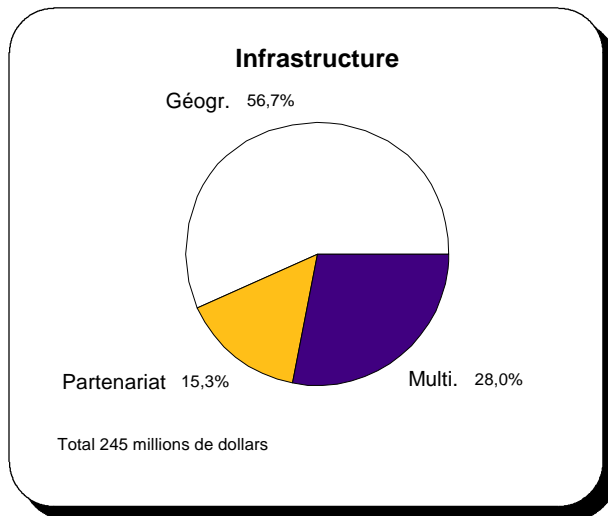
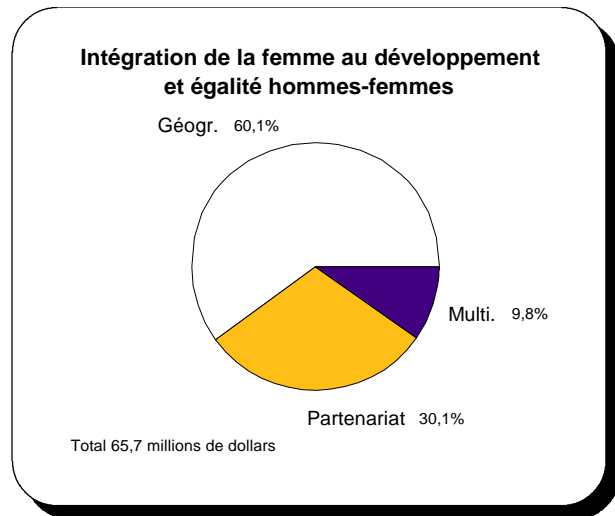
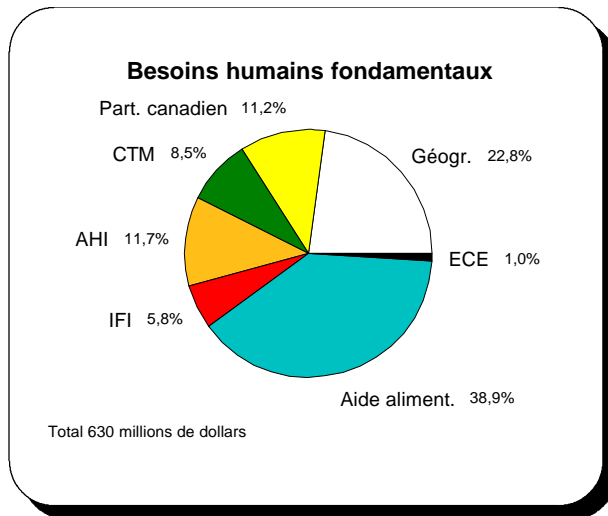
Les Programmes multilatéraux ont soutenu et orienté les initiatives prises par plusieurs banques de développement et organismes des Nations Unies qui ont récemment donné plus d'envergure à leurs programmes environnementaux. Une analyse des projets de la Banque asiatique de développement (BAsD) révèle que l'environnement s'impose comme thème transversal et qu'il est de plus en plus fréquemment lié aux questions socio-économiques et à celles qui ont trait à la sécurité. Le nombre des projets axés directement sur l'environnement, auxquels la Banque s'est intéressée cette année, a augmenté et représente 11 p. 100 de ses activités, par rapport à 8 p. 100 l'an dernier. Le PNUD a attribué 21 p. 100 de ses ressources de base à l'environnement et, grâce à l'aide technique du Canada, a appuyé la mise en œuvre de la Convention internationale sur la lutte contre la désertification dans 43 pays. En 1997, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale a également augmenté, de 16 à 23 p. 100, les fonds réservés à la recherche sur la protection de l'environnement. Il est manifestement impossible de prouver que les initiatives prises par ces institutions et les nouvelles orientations de leur politique résultent directement d'une action revendicatrice ou de pressions quelconques. Quoiqu'il en soit, cela indique un virage important dans une direction compatible avec la politique et les valeurs canadiennes.

### ***Pays en transition***

L'exercice 1996-1997 a marqué la huitième année d'existence du programme concernant les pays en transition. Les décaissements au titre de l'APD se sont chiffrés à environ 19,6 millions de dollars, alors que les décaissements hors APD ont totalisé 77,8 millions de dollars.

Dans l'ensemble, 93 p. 100 des projets lancés dans les pays en transition sont directement liés à un ou plusieurs des cinq objectifs propres à ce secteur d'activités. Le programme a aidé certains pays à faire la transition vers une économie de marché. Parmi les résultats obtenus, on peut citer les suivants : la création de neuf coopératives de crédit agréées en Lituanie, la mise en place en Roumanie d'un programme de maîtrise en administration des affaires au bout duquel 95 p. 100 des diplômés trouvent un emploi et la conception d'un modèle de réorganisation et de privatisation des exploitations agricoles qui a reçu l'approbation des autorités fédérales en Russie. Les projets touchant la saine gestion publique et la démocratie ont également donné de bons résultats, par exemple, la création, par voie législative, d'un fonds de retraite en Pologne et l'implantation d'une association d'hygiène publique en Roumanie. Toute une gamme de projets ont été entrepris pour assurer la sécurité mondiale. En Bosnie-Herzégovine, on a accéléré le processus de déminage et réduit le nombre d'accidents attribuables aux mines terrestres, en effectuant un levé et en mettant en place un programme de formation en déminage. Pour obtenir des précisions supplémentaires sur ce secteur d'activités, voir les pages 35 à 38.

**Figure 8 : Décaissements pour 1996-1997 au titre de l'APD, par volet de priorité**



## AVANTAGES POUR LES CANADIENS

Pour le Canada, contribuer à l'aide internationale au développement est une façon de relever le défi que représente l'instauration d'un monde meilleur. Le programme d'APD est un instrument fondamental pour atteindre les trois objectifs clés de la politique étrangère du Canada.

... **Sécurité mondiale** : L'aide internationale contribue à instaurer un climat de sécurité à l'échelle mondiale car elle permet de s'attaquer à ce qui menace la paix et la sécurité des populations dans les pays où la pauvreté endémique a un effet déstabilisateur et entraîne des conflits civils.

{ L'ACDI contribue à la sécurité mondiale et, par le fait même, à celle du Canada, par l'intermédiaire de programmes d'aide aux populations dans leur propre pays. Des centaines de projets de développement ont été mis en œuvre pour tenter de régler des problèmes fondamentaux : disettes, pénurie d'eau et de logement; violation des droits de la personne; faiblesse des structures institutionnelles et mauvaise gestion des affaires publiques; détérioration de l'environnement; surpopulation qui taxe gravement les ressources accessibles; élargissement du fossé qui sépare les riches et les pauvres.

{ Plus de 36 000 Canadiens et 2 000 entreprises canadiennes ont bénéficié directement des initiatives lancées au titre de l'aide internationale. Ce résultat est attribuable au fait que l'ACDI utilise des biens et des services à contenu canadien élevé, lesquels proviennent de secteurs à forte densité de main-d'œuvre. Depuis 1978, les 670 millions de dollars investis dans le Programme de coopération industrielle de l'Agence ont généré des ventes de biens et services canadiens de l'ordre de 3,6 milliards de dollars et ont permis à des fournisseurs canadiens de signer des marchés d'approvisionnement évalués à plus de 7 milliards de dollars. Chaque dollar investi dans le

Programme de coopération industrielle de l'ACDI génère des avantages commerciaux de l'ordre de 5,27\$ au Canada et de 11,42\$ dans les pays en développement.

{ L'aide internationale contribue directement à prévenir les conflits et à rétablir la paix. L'Agence a joué un rôle important au Cambodge, en Haïti, au Moyen-Orient, au Rwanda et dans l'ancienne Yougoslavie en concentrant son action sur l'aide humanitaire et les besoins des réfugiés et en assurant la tenue d'élections démocratiques. L'amélioration de la sécurité des installations nucléaires en Europe centrale et de l'Est est une question qui préoccupe le Canada; cet intérêt s'est traduit par un certain nombre de projets qui ont permis de faire appliquer des procédures canadiennes plus sécuritaires dans les centrales nucléaires visées.

... **Prospérité et emploi** : L'aide internationale contribue à créer à l'échelle mondiale des conditions économiques plus propices à la croissance et à la prospérité des Canadiens et des populations des pays en développement.

{ Les contributions canadiennes aux banques multilatérales de développement (BMD) se traduisent, pour les fournisseurs canadiens, par un rendement proportionnel du capital investi. En 1996, les contributions de l'ACDI aux BMD ont permis à des fournisseurs canadiens dynamiques d'avoir accès à une masse de fonds d'une valeur de 27 milliards de dollars et de tirer du dollar un rendement modeste s'établissant globalement à environ 81 cents. Toutefois, la part des marchés accordés au Canada par la Banque asiatique de développement (BASD) est passée de 5,77 p. 100 à 8,8 p. 100 en 1996, ce qui place le Canada au cinquième rang parmi les pays auxquels la Banque a attribué le plus de marchés d'expertise-conseil.

... **Valeurs canadiennes** : L'aide internationale est un des meilleurs moyens de projeter les valeurs et la culture canadiennes.

{ En intervenant auprès des banques multilatérales de développement (BMD) et des organismes donateurs, l'ACDI peut orienter leur politique et leurs programmes. La présence du Canada au sein des pays du G-7, des Nations Unies, de la Banque mondiale et des BMD a permis de faire valoir l'attachement du Canada à des valeurs comme l'égalité hommes-femmes, la protection de l'environnement, les droits de la personne et la réduction de la pauvreté.

{ Les politiques et les programmes de l'ACDI reflètent la diversité de la culture canadienne. Les programmes, qui touchent un très grand nombre de pays, et l'aide directe que l'Agence accorde aux pays appartenant à la Francophonie et au Commonwealth sont le prolongement de valeurs qui reflètent le patrimoine du Canada et sa politique de multiculturalisme.

## DÉTAILS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS

La présente section porte essentiellement sur le rendement de chacun des secteurs d'activités. Comme il n'est pas toujours possible d'attribuer à une année financière précise les résultats probants du développement international, bon nombre des activités examinées s'étalent parfois sur plusieurs années.

Toutefois, toutes les activités se rattachent à l'année considérée : soit qu'elles aient été lancées, poursuivies ou achevées, soit qu'elles aient conduit à des résultats, au cours de l'année en cause.

Les sept rapports qui suivent contiennent un énoncé des objectifs visés et une explication situant le travail accompli dans son contexte, pour chaque secteur d'activités. Chaque rapport se fonde sur un certain nombre de résultats escomptés. Tous sont suivis d'au moins un exemple tangible de résultat obtenu.

**Seuls quelques-uns des résultats escomptés sont présentés ici.** Les résultats escomptés des secteurs d'activités des Programmes géographiques, des Programmes multilatéraux et du Programme de partenariat canadien sont groupés selon les six volets prioritaires de l'APD. Les activités liées au secteur des Pays en transition comporte cinq objectifs distincts qui leur sont propres. Dans le même ordre d'idées, les secteurs d'activités hors programme — Communications, Politiques, Services généraux — font l'objet d'un rapport tenant compte de leurs fonctions particulières.

Les renseignements contenus dans ces rapports proviennent essentiellement des rapports annuels préparés par les directions générales.

## Ce que d'autres en disent...

*« Trois organismes — Revenu Canada, l'ACDI et le CNRC — semblent avoir une approche plus équilibrée que les autres de la gestion du rendement. Ils ont recours à différentes initiatives conçues tout spécialement pour étudier les questions relatives à la planification, à la production de rapports et à la gestion centrale. »*  
[Traduction libre]

- Conseils et Vérification Canada, *Corporate Governance Practices in Support of Performance Management*, préparé pour Agriculture et Agro-alimentaire Canada, avril 1997, p. 4.

### Question fréquemment posée

***Si les pays ne sont pas en mesure de faire état de réels progrès après tant de décennies, ne serait-il pas temps d'admettre que l'argent consacré à les aider a pour ainsi dire été gaspillé ?***

En fait, de nombreux pays du Sud ont fait des progrès remarquables. Certains d'entre eux ont connu une croissance plus rapide que plusieurs pays d'Europe et d'Amérique du Nord à l'époque où ces derniers se trouvaient à un stade de développement économique comparable.

Certains de ces pays que l'on désigne encore aujourd'hui comme des pays en développement, figureront au rang des puissances économiques du <sup>xxi</sup> siècle. Certains des pays les plus pauvres de l'Asie, de l'Amérique et de l'Afrique ont même entrepris le genre de réformes sociales et économiques qui ont provoqué des changements importants dans l'économie des « tigres asiatiques ». Les Canadiens peuvent être fiers d'avoir contribué à ces améliorations.

## PROGRAMMES GÉOGRAPHIQUES

### OBJECTIF

*P Appuyer le développement durable et favoriser la réduction de la pauvreté en mettant en œuvre des programmes de développement dans certains pays et dans certaines régions, tout en tenant compte des besoins des pays en développement, du but et des priorités du programme d'APD et des intérêts du Canada en matière de politique étrangère.*

### CONTEXTE

Les programmes géographiques, également appelés programmes bilatéraux ou programmes de pays à pays, permettent au Canada de planifier et de réaliser des activités de développement en consultation et en collaboration avec des partenaires de chacun des pays bénéficiaires qui reconnaissent toutefois que les gouvernements sont les premiers responsables du développement national. Les programmes bilatéraux sont le principal outil dont dispose le gouvernement canadien pour investir à long terme dans des domaines qui influent fortement sur le développement durable. Les programmes géographiques représentent environ un tiers du budget de l'aide internationale.

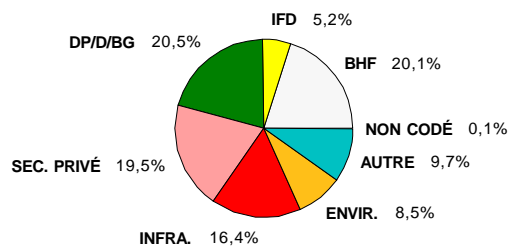
Les projets financés par l'intermédiaire des programmes géographiques correspondent à la fois aux besoins des pays en développement et à la capacité du Canada de répondre à ces besoins. Leur exécution est confiée à des fournisseurs et à des agents d'exécution canadiens ou encore à des intervenants locaux. Tous les projets sont conformes à la politique canadienne ayant trait à l'achat de biens et de services au Canada et aux exigences relatives au contenu canadien.

Trois directions générales géographiques — Afrique et Moyen-Orient, Asie et Amériques — ont le mandat de planifier l'APD canadienne de pays à pays et d'acheminer celle-ci aux bénéficiaires admissibles.

### Afrique et Moyen-Orient

L'Afrique et le Moyen-Orient sont actuellement les régions du monde où le développement pose les plus grands défis. À court terme, cette situation ne changera d'ailleurs pas. Cette vaste région comprend 66 pays peuplés d'environ 900 millions de personnes dont la culture, la langue et l'expérience sont fort variées. On y trouve des pays relativement stables et développés tels que l'Afrique du Sud et la Tunisie. On y trouve aussi des pays tels que le Ghana, l'Égypte et le Sénégal qui semblent résolus à s'engager sur la voie du développement et à effectuer des changements positifs, et qui possèdent la capacité de le faire. D'autres, tel que l'ancien Zaïre, traversent manifestement une période de crise. De manière générale, le développement de cette région du monde pose des défis énormes. La croissance démographique y est très rapide. Le niveau de pauvreté y est un des plus élevés au monde. Les ressources naturelles y sont en outre menacées.

#### Afrique et Moyen-Orient Décaissements en 1996-1997 pour le budget d'APD



Cette région du monde a grandement besoin de ressources venant de l'extérieur. Au cours des cinq dernières années, le financement accordé par l'intermédiaire de l'APD a considérablement diminué en valeur réelle et il s'est avéré presque impossible d'attirer des investissements privés importants.

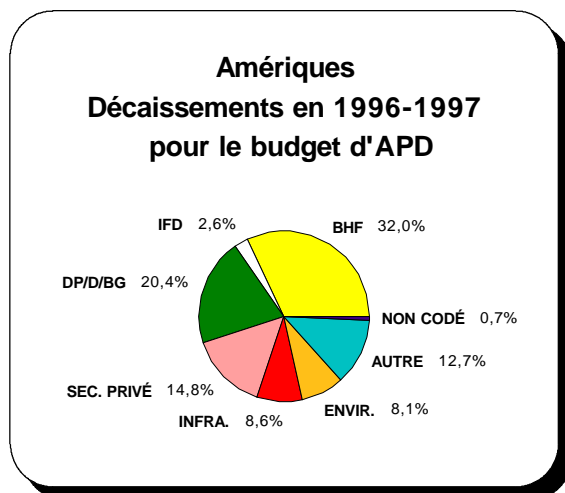
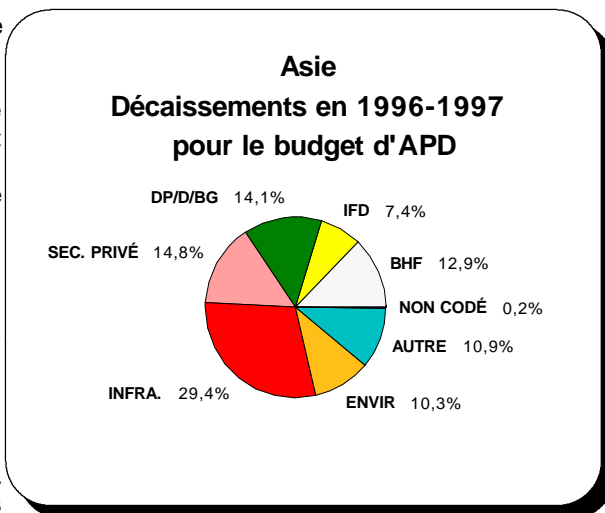
En dépit de certains indices encourageants, une grande partie de la région demeure fragile des points de vue économique, social et politique. Dans un contexte aussi mouvant, le Canada et les autres donateurs doivent demeurer vigilants et s'adapter constamment à la situation.

## Asie

Vue sous l'angle du développement international, la situation de l'Asie, au cours de l'exercice 1996-1997, en était encore une de contrastes marqués. La région a de nouveau connu une forte croissance économique. En fait, d'ici l'an 2020, sept des dix plus grandes puissances économiques au monde devraient être des pays de la région Asie-Pacifique et 40 p. 100 du commerce international et la moitié de la production mondiale de biens et de services devraient être concentrés dans cette région. Entre-temps, plus de 70 p. 100 des pauvres du monde se retrouvent toujours en Asie.

La transformation économique en cours, notamment aux Philippines et en Thaïlande, montre bien que l'aide internationale n'est pas forcément un processus sans fin. Toutefois, même dans ces pays, la croissance s'effectue au détriment des infrastructures, de l'environnement et de la formation professionnelle qui permettrait à la majeure partie de la population d'oeuvrer dans les secteurs de croissance. Les grandes réformes économiques entreprises par les pays économiquement plus faibles, tels que le Pakistan et le Bangladesh, sont ralenties par des infrastructures et des institutions inadéquates qui ne sont pas conçues en fonction d'économies intégrées à l'échelle mondiale. On note cependant, au sein des organisations et institutions gouvernementales, semi-publiques, non gouvernementales et du secteur privé, une tendance perceptible à accroître leurs capacités. Ces organismes sont de plus en plus en mesure de réaliser des activités favorisant le développement durable, tant en menant des activités de développement particulières qu'en créant un climat favorable au développement.

Le processus de transformation économique en Asie engendre de nouveaux problèmes. L'expansion industrielle menace l'environnement. La croissance économique s'accompagne souvent de nouvelles formes d'inégalités, de nouveaux problèmes de sécurité régionale et de menaces au bien-être des femmes. Cette conjoncture offre à l'ACDI l'occasion de relever un défi : celui de faire une contribution valable au développement durable à long terme d'une région de plus en plus importante pour l'avenir du Canada



## Amériques

L'histoire et la géographie font des Amériques une région dans laquelle le Canada possède des intérêts d'ordre politique, économique et en matière de sécurité. Le rôle actif que joue le Canada au sein d'institutions telles que l'Organisation des États américains (OEA), la ratification de l'Accord de libre-échange nord-américain et de l'accord de libre-échange avec le Chili, ainsi que l'engagement d'établir un système de libre-échange de la Terre de Feu à l'Alaska d'ici 2005, témoignent de son intérêt à l'égard de la sécurité, du développement démocratique et du progrès socio-économique dans la région. À mesure que ces intérêts prennent de l'ampleur, la corrélation entre les objectifs en

développement devient de plus en plus évidente, ce qui fait ressortir d'autant plus l'importance des priorités au titre de l'APD dans les Amériques.

Les relations avec les Amériques posent au Canada un problème délicat. La dernière décennie en a été une de stabilisation économique, de libéralisation des échanges commerciaux et de passage à des formes plus démocratiques de gestion publique. Toutefois, malgré les progrès accomplis, des problèmes importants subsistent. Les institutions démocratiques de certains pays sont en place depuis peu, et sont encore fragiles. Souvent, l'élite continue de détenir la majeure partie du pouvoir. Les pauvres sont maintenus à l'écart des avenues du développement économique et des décisions politiques. La corruption, la subordination des femmes, le trafic de stupéfiants, la violence urbaine et la détérioration de l'environnement continuent de faire des ravages dans certains pays de la région.

## EN BREF

- f Le Ghana, qui était auparavant un pays en crise, se targue d'avoir aujourd'hui un parlement qui fonctionne bien, des traditions judiciaires et juridiques en pleine évolution, un secteur des médias dynamique, et un taux d'inflation qui n'est plus que de 30 p. 100 alors qu'il se situait à 70 p. 100 il y a deux ans.
- f Le gouvernement et l'opposition se sont tous les deux engagés à déployer des efforts pour assurer une croissance axée sur le marché et un développement soutenu, ainsi que pour réduire la pauvreté. Les progrès que le Ghana a réalisés à l'intérieur de ses frontières sont en outre à la hauteur du respect dont le pays jouit de par le rôle qu'il assume sur le plan international et régional.
- f Les Canadiens ont joué un rôle important dans l'histoire de cette réussite en Afrique. Le Canada a investi près d'un milliard de dollars en aide au développement au Ghana depuis l'accession de ce pays à l'indépendance en 1957. Le Canada incite par ailleurs le Ghana à améliorer sa gestion des finances publiques en vue de réduire davantage l'inflation. Le Canada a en outre accordé un soutien aux mesures de réforme économique et de croissance axée sur le secteur privé, à la réforme du gouvernement et aux programmes visant à améliorer la gestion publique, ainsi qu'aux activités ayant trait aux médias, au système judiciaire et à l'éducation civique. Des sociétés canadiennes y jouissent maintenant d'une grande renommée dans les secteurs des mines, de l'hydroélectricité et des télécommunications.

Cette situation, ajoutée au fait que l'iniquité sociale atteint des sommets inégalés ailleurs, constitue une menace à la stabilité régionale et à la démocratisation. Le libre-échange ne peut régler à lui seul ces problèmes. La question qui se pose à la région est la suivante : Comment les pauvres peuvent-ils tirer davantage parti des possibilités qu'offrent les réformes entreprises à ce jour ? Le défi que devra relever l'ACDI dans les Amériques consistera à appuyer les pays en développement, sur place, dans leurs efforts pour assurer une plus grande « équité en faveur d'une croissance durable ».

## ATTENTES ET RÉALISATIONS

### Besoins humains fondamentaux

**Résultat escompté : Plus grande capacité des groupes vulnérables de satisfaire leurs besoins fondamentaux et de réaliser des activités productives.**

- ... Le Fonds de contrepartie Pérou-Canada a contribué directement à améliorer la situation de plus de 230 000 familles pauvres péruviennes. Le Fonds a permis d'appuyer 234 projets dans différents secteurs. Ces projets visaient les mères et leurs enfants, les groupes de femmes, les microentreprises et les organisations communautaires. Ils ont favorisé l'assainissement, facilité la commercialisation de 23 538 tonnes d'aliments et permis d'offrir des activités de formation à plus de 12 000 personnes dans les secteurs de la production primaire, de la commercialisation, de la transformation et de la gestion des produits de base, et ainsi de suite.
- ... En Haïti, le Fonds d'urgence de reconstruction vise la relance de l'économie par un appui au secteur industriel et commercial. En 1996-1997, il a permis de créer 148 000 heures-personnes de travail portant à 532 000 le nombre total d'heures-personnes de travail. Le Fonds a en outre servi à soutenir les projets suivants : construire



54 km de route, planter 132 000 arbres, offrir 618 sessions d'alphabétisation d'une durée pouvant atteindre six mois et offrir l'accès à l'eau potable à 10 collectivités.

... Au Bangladesh, le projet Proshika Kendra-V a aidé à renforcer la capacité de 8500 groupes de familles pauvres de participer plus activement au développement de leurs collectivités. Au Pakistan, le Programme de soutien rural de la Fondation Aga Khan a favorisé l'autogestion des collectivités en créant des organisations de village et des organisations de femmes, et en offrant des activités de formation sur le développement rural à 110 000 villageois (dont 70 p. 100 étaient des femmes).

### **Résultat escompté : Élargissement et amélioration des services de santé primaires.**

... En Bolivie, l'ACDI aide à éliminer les troubles dus à une carence en iode. Une étude d'expert réalisée en 1996 montre que l'accessibilité au sel iodé dans le pays est passée à 20 grammes par personne, comparativement à 1 gramme en 1980. Les examens médicaux ont aussi permis de constater une diminution de l'incidence du goitre, qui atteignait un taux endémique, passant de 65 p. 100 en 1980 à 4,5 p. 100 en 1994. Des tests de laboratoire révèlent que la consommation d'iode demeure insuffisante chez quelque 10,2 p. 100 de la population, ce qui pose un risque à leur santé. L'appui qu'accorde l'ACDI aide à accroître la sensibilisation à cet égard en vue d'assurer un changement durable. L'ACDI apporte aussi un soutien aux efforts de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) visant à améliorer les services de santé et à accroître la participation de la collectivité à l'élaboration des programmes de santé. Les services périnataux dans le cas de 24 625 grossesses prévues correspondaient à 84,5 p. 100 des besoins pour 1996-1997, comparativement à 61,3 p. 100 en 1991. Ces services ont permis d'atteindre un taux de détection ou de diagnostic précoce de problèmes de 50,9 p. 100, comparativement à 21 p. 100 en 1991.

### **Résultat escompté : Meilleur accès aux services de santé et efforts plus grands pour vaincre certaines maladies.**

... En Afrique, un projet régional a permis de rétrécir l'écart entre les besoins des collectivités à l'égard des services de prévention du sida et la prestation de ces services. Il est maintenant manifeste que les populations concernées sont plus sensibilisées aux questions relatives à cette maladie. Des « écoles sans murs », mises sur pied en collaboration avec 180 partenaires locaux, ont contribué à accroître le degré de sensibilisation à l'égard du sida au Mozambique, en Tanzanie, en Zambie et au Zimbabwe. Le nombre de cas de maladies transmises sexuellement (MTS) a connu une diminution à Nakuru, une ville du Kenya où l'ACDI a mis sur pied un système durable et rationnel de gestion et de traitement des MTS dans les cliniques externes. Toujours au Kenya, on note une diminution semblable dans cinq centres installés à Nairobi où le même projet est en cours. Selon certaines études, la réduction de l'incidence des MTS est un facteur qui peut contribuer à réduire l'apparition de nouveaux cas d'infection à VIH.

### **Résultat escompté : Meilleur accès aux installations d'eau potable et aux services d'hygiène publique, et amélioration de leur qualité et de leur fiabilité.**

... Les trois quarts de la population de Tarata, en Bolivie, disposent maintenant d'une quantité suffisante d'eau potable de qualité supérieure grâce à un projet de l'ACDI. Au Pérou, l'an dernier, 183 familles pauvres de Nasca et des environs ont été raccordées à des réseaux de distribution d'eau potable et ont maintenant accès à des services d'hygiène publique adéquats. À Lima et dans les environs, 785 familles pauvres sont maintenant raccordées, à peu de frais, à un réseau de distribution d'eau potable. En outre, 167 autres familles ont accès à des services d'hygiène publique adéquats.

### **Résultat escompté : Meilleur accès à l'éducation de base.**

... Au Sénégal, un projet de l'ACDI visant à faciliter aux femmes l'accès à la formation et à les aider à atteindre un niveau fonctionnel d'alphabétisation a reçu un accueil enthousiaste des personnes qui y ont participé. Au cours de la première année, 23 000 personnes, dont 77 p. 100 étaient des femmes, ont suivi les cours d'alphabétisation. À l'avenir, le projet devrait permettre à 50 000 personnes de s'inscrire chaque année à des activités de formation.

## **Intégration de la femme au développement et égalité hommes-femmes**

### **Résultat escompté : Plus grande participation des femmes à la prise de décisions.**

... Un fonds de formation appuyé par l'ACDI a aidé considérablement à accroître les compétences, les connaissances et la confiance en soi d'un certain nombre de femmes tanzaniennes travaillant au sein de la Fonction publique et d'organismes communautaires. Les participantes au projet ont récolté au total 2 doctorats, 25 maîtrises, 12 diplômes et 21 certificats. Beaucoup ont obtenu des promotions grâce à la formation reçue. Bon nombre d'entre elles sont maintenant en mesure de faire bénéficier leurs collègues de travail au gouvernement des connaissances acquises pendant leur formation ou encore d'agir comme conseillères auprès d'autres femmes et d'autres groupes de femmes.

### **Résultat escompté : Capacité accrue des ONG et des organisations de femmes de promouvoir et favoriser une plus grande participation des femmes aux activités locales et nationales de développement.**

... L'appui fourni à plusieurs ONG par le Fonds pour la promotion de l'égalité hommes-femmes au Pakistan a contribué au succès des efforts déployés pour amener le gouvernement à entériner la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Les pressions exercées par une ONG avec l'aide du Fonds pour la promotion de l'égalité hommes-femmes au Sri Lanka auraient incité le gouvernement à se préoccuper davantage de la situation des travailleuses migrantes. Résultat, de nouveaux programmes de formation ont été mis sur pied à leur intention. Au Bangladesh, le Fonds pour la promotion de l'égalité hommes-femmes a appuyé des initiatives stratégiques s'attaquant à la cause profonde des inégalités hommes-femmes.

### **Résultat escompté : Plus grande efficacité des organisations et des groupes de femmes dans leurs activités de défense des droits et des intérêts des femmes.**

... Grâce au Fonds pour la promotion de l'égalité hommes-femmes au Brésil, 8 000 personnes au total, parmi lesquelles figuraient des dirigeants gouvernementaux, syndicaux et communautaires, ont été sensibilisées aux problématiques hommes-femmes ainsi qu'à la question des droits des femmes en milieu de travail. Ce résultat a été atteint par les moyens suivants : la traduction et la diffusion de documents clés sur ces sujets et le financement de séminaires, d'ateliers et de tables rondes. Le Fonds pour la promotion de l'égalité des sexes en Colombie a servi à appuyer la rédaction et la distribution de 2 000 manuels sur la participation politique examinée sous l'angle de la problématique hommes-femmes. En outre, plus de 2 000 femmes et 50 hommes ont reçu, dans le cadre de 182 ateliers, une formation axée sur le leadership, la négociation, la gestion de projets locaux et l'art de parler en public.

## **Services d'infrastructure**

### **Résultat escompté : Capacité accrue des personnes et des institutions de gérer les services d'infrastructure.**

... Dans neuf pays, des ministères et des institutions ont accru leur capacité de gérer, d'exploiter et de maintenir des services d'infrastructure grâce à 33 projets de l'ACDI en Asie. En Chine, des conseillers et des formateurs canadiens ont aidé des centaines de Chinois à accroître leurs compétences en gestion des transports modernes. Cinq unités chinoises différentes ont également reçu une formation en planification stratégique de l'énergie afin d'améliorer la capacité du pays d'élaborer de nouvelles orientations en matière de politique énergétique tenant compte des enjeux économiques et environnementaux.

### **Résultat escompté : Entretien et remplacement de biens d'équipement.**

... L'ACDI a contribué à l'entretien et au remplacement de biens d'équipement par l'intermédiaire de 13 projets réalisés dans six pays différents. En Inde, un projet a permis de rendre opérationnel le centre de conduite de la Régie de l'électricité du Kerala; la gestion du réseau d'électricité local a été améliorée, et la production

d'électricité a atteint un niveau satisfaisant. Au Népal, l'ACDI participe à la remise en état de cinq avions Twin Otter et a aidé à l'installation de systèmes de navigation par satellite.

### **Résultat escompté : Création d'un environnement porteur.**

... Les ministères de cinq pays asiatiques ont bénéficié d'une aide afin de passer de leur rôle de détenteurs de monopoles, de financiers et d'exploitants de services d'infrastructure à un rôle axé sur l'élaboration de politique ainsi que sur la surveillance et la réglementation des fournisseurs privés. L'ACDI a financé des projets en Indonésie, aux Philippines et au Viêt-Nam qui visaient à opérer des réformes réglementaires et à élaborer des stratégies en vue de promouvoir et d'accroître la participation du secteur privé à la fourniture de services d'infrastructure.

### **Résultat escompté : Utilisation plus rationnelle de l'énergie.**

... En Afrique, deux projets ont permis d'améliorer de manière perceptible l'utilisation de l'énergie. Un projet en collaboration avec la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC - Southern Africa Development Community) a consisté à offrir une formation intensive à plus de 190 personnes. Une amélioration du rendement énergétique a été constatée dans les usines où des employés ont bénéficié de ces activités de formation. Une formation en gestion de l'énergie est également offerte par des établissements d'enseignement de six pays de la région.

### **Résultat escompté : Amélioration de l'infrastructure afin d'appuyer le développement économique.**

... Le projet « *Reconstruction des écoles, des cliniques et des tribunaux* » a contribué à l'amélioration des services d'infrastructure en Haïti en donnant accès à la population à 135 nouvelles écoles et cliniques dont 40 construites au cours de l'exercice 1996-1997. Six tribunaux ont aussi été inaugurés et remis au ministère de la Justice, lui permettant d'entendre procès et causes jusqu'ici en attente.

### **Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement**

### **Résultat escompté : Contribution aux efforts communs pour engager des négociations de paix sur des bases saines.**

... Le projet panafricain de prévention des conflits réalisé par l'ACDI, en collaboration avec l'Organisation de l'unité africaine (OUA), contribue à accroître la capacité de l'OUA et celle des pays africains à engager des négociations de paix et à régler des conflits. Une enquête menée par l'OUA dans huit pays africains a permis de préciser la mesure dans laquelle ces pays étaient préparés à intervenir dans le domaine du maintien de la paix. Réalisée avec l'aide du Centre

### **QUAND ON SE HEURTE À DES PROBLÈMES**

f Les leçons apprises au moyen des mécanismes d'évaluation du rendement de l'ACDI ne mènent pas seulement à des changements à long terme, mais aussi à des mesures immédiates. Si on prend le cas d'un projet comportant cinq volets distincts, dont trois ont posé des problèmes importants. Tout d'abord, le Conseil d'administration de l'organisation-cadre a perdu l'appui des membres. Les décaissements du projet ont été interrompus jusqu'à ce qu'un nouveau conseil, acceptable pour les organisations membres, soit nommé.

f Peu après, une vérification a révélé des irrégularités dans les livres comptables tenus par l'un des groupes affiliés. Bien qu'on n'ait signalé aucune perte de fonds, les décaissements ont été interrompus, plusieurs avertissements ayant été émis relativement à l'importance de bien tenir les livres.

f Enfin, un autre groupe participant au projet avait un problème de liquidités.

f Les deux premiers cas ont été résolus, et les décaissements devraient bientôt reprendre. Toutefois, dans le troisième cas, il est possible que le soutien que fournit l'ACDI à ce groupe soit interrompu de façon définitive.

canadien international Lester B. Pearson pour la formation en maintien de la paix, cette enquête a également réussi à mieux faire comprendre ce qui devait être fait afin de mettre sur pied, pour ce genre de formation, un programme d'études normalisé, axé principalement sur la société civile et le développement.

**Résultat escompté : Appui aux opérations électorales afin d'assurer des élections justes.**

... En Afrique seulement, l'ACDI a contribué aux activités électorales en Algérie, au Burkina Faso, au Ghana, au Mali, au Sénégal, en Afrique du Sud, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. L'appui fourni par l'ACDI aux élections municipales de 1996 en Afrique du Sud a permis de mieux informer les électeurs et de transmettre directement, et en temps opportun, les préoccupations de l'électorat à la Commission électorale nationale. Quelque 210 000 personnes se sont prévaluées d'un système d'information en ligne sur des questions ayant trait aux élections; ce système avait été mis sur pied dans toutes les régions du pays, avec l'aide de l'ACDI, et les appels pouvaient être effectués sans frais d'interurbain.

**Résultat escompté : Accroissement de la capacité des systèmes législatifs, judiciaires et exécutifs (dans certains pays) afin qu'ils deviennent plus transparents, plus responsables et plus ouverts à la participation du public.**

... Un projet de formation des juges en Chine contribue présentement à améliorer le système judiciaire de ce pays et à le rendre de plus en plus transparent. Une formation offerte à des journalistes africains a permis d'accroître leur degré de sensibilisation aux questions relatives aux droits de la personne, à la liberté et aux limites de la presse ainsi qu'à la liberté d'expression et de réunion. L'ACDI a appuyé des initiatives de formation de ce genre dans différents pays, notamment au Cameroun, en Côte-d'Ivoire, en Guinée et au Tchad.

**Résultat escompté : Plus grande capacité des institutions publiques de formuler une politique économique et sociale équitable.**

... À la suite d'un programme de gestion économique financé par l'ACDI, on a noté une amélioration des systèmes de gestion financière, des systèmes budgétaires et des systèmes fiscaux en place dans différentes institutions des Caraïbes orientales. La Dominique, Sainte-Lucie, la Grenade et l'île Saint-Christophe possèdent maintenant de nouveaux systèmes ou des systèmes améliorés.

## **Développement du secteur privé**

**Résultat escompté : Promotion d'un climat favorable au développement du secteur privé.**

... En Chine, l'ACDI est en train d'aider à créer un cours sur le fonctionnement de l'économie de marché à l'intention des cadres supérieurs. L'Agence a contribué, dans huit universités chinoises, à l'élaboration des programmes de maîtrise en administration des affaires et de perfectionnement des gestionnaires.

**Résultat escompté : Amélioration des services de consultation et de crédit à l'intention des petits et moyens entrepreneurs.**

... Le système de coopératives de crédit du Ghana a été amélioré grâce à l'appui consenti par l'ACDI à l'organisation centrale de financement. Aujourd'hui, quelque 55p, 100 des coopératives de crédit du pays sont viables et chacune d'entre elles compte en moyenne 248 membres. Au Zimbabwe, le Fonds pour la promotion de petits projets d'intégration de la femme au développement, financé par l'ACDI, a permis d'accorder un soutien financier à des femmes désireuses d'améliorer leur situation économique et politique.

**Résultat escompté : Élargissement de relations d'affaires viables entre l'industrie asiatique et l'industrie canadienne (en mettant surtout l'accent sur les petites et moyennes entreprises).**

... De nouvelles coentreprises ont permis de créer 314 emplois en Malaisie et 65 au Canada. Au cours du seul exercice 1996-1997, 70 propositions ont mené à la mise sur pied de 44 coentreprises entre les deux pays.

## **Environnement**

**Résultat escompté : Meilleure coordination entre les différents paliers afin d'élaborer, de mettre en œuvre et de contrôler des orientations de politique et des règlements en matière d'environnement.**

... Grâce en partie au financement accordé par l'ACDI, un chapitre sur l'environnement a été ajouté au plan de développement du Pakistan, le premier de son histoire. Dans ce pays, les activités financées par l'ACDI ont également débouché sur la rédaction d'une nouvelle loi sur la protection de l'environnement, ainsi que d'une loi sur l'environnement visant les provinces frontalières du Nord-Ouest. En Indonésie, le programme de nettoyage des rivières, auquel l'ACDI a prêté son soutien financier, a permis de réduire de façon significative les niveaux de pollution, et 2 000 entreprises ont signé des accords volontaires de lutte contre la pollution.

**Résultat escompté : Plus grande capacité en matière d'orientations de politique et de réglementation pour diminuer les émissions de gaz et la production de substances qui contribuent au réchauffement de la planète et au changement climatique.**

... En Asie du Sud-Est, un projet régional incitant les populations à utiliser des pompes solaires et thermiques a permis d'importantes économies d'énergie.

**Résultat escompté : Accroissement de la capacité des institutions clés de gérer l'environnement et les ressources naturelles.**

... La technologie canadienne aide le Brésil à gérer les ressources naturelles de ses forêts tropicales humides. On n'a jamais dressé de cartes complètes de vastes zones du bassin de l'Amazone, et les méthodes traditionnelles ne permettent pas de surveiller la déforestation et l'utilisation du sol dans ces zones. Grâce à un projet de l'ACDI, le Brésil est en train d'accroître sa capacité d'utiliser les systèmes radar de télédétection à cette fin. Ce projet a permis à des chercheurs brésiliens de recevoir une formation au Canada. En Bolivie, en Colombie, au Pérou et au Venezuela, l'ACDI permet à des organismes de gestion des ressources d'augmenter leur connaissance des technologies des systèmes radar de télédétection afin d'en faire un usage plus profitable.

**Résultat escompté : Meilleure gestion des ressources naturelles.**

Un projet de l'ACDI visant à atténuer les effets de la sécheresse a donné lieu à la mise en place d'adductions d'eau et de systèmes agricoles en Afrique australe. Le projet a également démontré que les projets d'eau favorisent le développement de la conscience communautaire; il devient alors plus facile de convaincre les collectivités d'accepter d'assurer l'entretien des adductions d'eau. Cet aspect est particulièrement important dans une région qui doit se préparer à affronter des périodes de sécheresse.

## PAYS EN TRANSITION

### OBJECTIFS

Ce programme a pour but d'appuyer le développement démocratique et la libéralisation économique en Europe centrale et de l'Est (ECE) ainsi que dans les nouveaux États indépendants en favorisant l'émergence de partenariats mutuellement avantageux. Les objectifs du programme sont les suivants :

- P Favoriser l'établissement de liens en matière d'échanges commerciaux et d'investissement entre le Canada et la région.*
- P Encourager la saine gestion publique, la démocratie, le pluralisme politique, la règle de droit et l'adhésion aux normes internationales.*
- P Faciliter la transition vers une économie de marché.*
- P Aider les programmes internationaux à réduire la menace à la sécurité internationale et à celle du Canada.*
- P Améliorer la sécurité nucléaire en renforçant dans cette région la réglementation en la matière.*

### CONTEXTE

Le programme de l'Europe centrale et de l'Est contribue directement à la réalisation des trois objectifs de la politique étrangère du Canada. L'appui consenti aux pays de l'Europe centrale et de l'Est ainsi qu'aux nouveaux États indépendants a pour effet de promouvoir les intérêts internationaux et la sécurité du Canada, y compris la sécurité nucléaire, tout en protégeant la sécurité de ces pays et celle de la communauté internationale. Les initiatives mises sur pied en vertu de ce programme contribuent également au rayonnement de valeurs canadiennes telles que la démocratie, les droits de la personne et la justice sociale. Le fait d'aider ces pays à se transformer en économies de marché favorise par ailleurs la stabilité et le développement de la région, et conduit à l'établissement de liens mutuellement avantageux avec le secteur privé canadien.

Au cours de 1996-1997, les pays de cette région ont continué de progresser de manière constante, quoique irrégulière, dans les domaines de l'économie, de la politique et de la sécurité. Dans la région de l'Europe centrale et de l'Est, le total des investissements étrangers directs était, au milieu de 1996, de 60 p. 100 supérieur à celui enregistré une année auparavant. L'intégration de ces pays au sein des institutions européennes s'est poursuivie; la Pologne (1996), la Hongrie (1996) et la République tchèque (1995) sont toutes les trois devenues membres de l'OCDE. Le maintien de la paix en Bosnie se révèle difficile, et la stabilité de la région est encore très incertaine. La corruption demeure une préoccupation dans de nombreux pays. Les signaux politiques sont toujours contrastés, et le changement s'effectue de manière sporadique, voire parfois au sein d'un même pays. Le progrès économique est encore ralenti par des réformes hésitantes et fragmentaires. Cependant, alors que le programme entre dans sa huitième année, il devient de plus en plus évident que les pays partenaires apprécient grandement la présence canadienne dans la région.

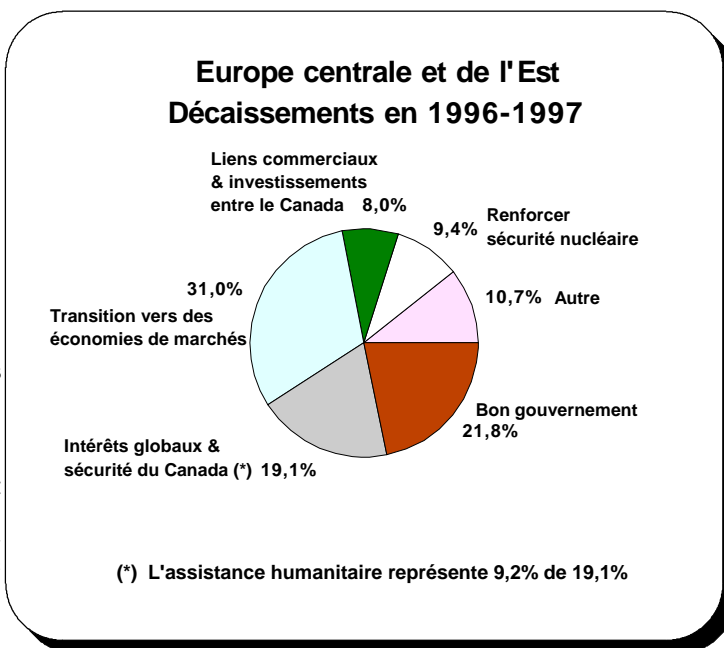
## ATTENTES ET RÉALISATIONS

### Faciliter la transition vers une économie de marché

**Résultat escompté : Création ou amélioration du cadre institutionnel afin d'appuyer une économie de marché.**

... En Russie, la réorganisation des fermes et le modèle de privatisation appuyés par le programme de l'Europe centrale et de l'Est sont devenus la norme nationale approuvée par le gouvernement fédéral. En Roumanie, 95 p. 100 des 165 diplômés d'un programme de maîtrise en administration des affaires créé par l'Université du Québec à Montréal sont maintenant à l'emploi du secteur privé. En Roumanie, le Fonds de garantie de prêts remporte déjà un succès sans réserve : il est pleinement exploité, il engendre des bénéfices, des dividendes peuvent être payés et les vérifications sont effectuées conformément aux normes internationales en vigueur.

... Le projet Desjardins de développement international n'est pas étranger à la décision du gouvernement lithuanien d'adopter une loi sur les coopératives de crédit et de créer neuf coopératives de crédit munies de licence. Dans de nombreux pays, les bénévoles du Service d'assistance canadien aux organismes (SACO) fournissent à leurs clients d'excellents conseils en matière d'activités commerciales dans des domaines tels que la formation, la gestion, la planification ou la restructuration d'entreprise.



**Résultat escompté : Accroissement des capacités des institutions et des entreprises des secteurs public et privé grâce au transfert de connaissances et de compétences.**

... L'ACDI a facilité la mise sur pied de programmes d'études, d'écoles techniques et d'autres installations dans la région. Dans de nombreux cas, la formation de formateurs permettra d'assurer la durabilité des ressources et des capacités locales. Grâce à cette formation, de nouveaux règlements ont été promulgués, des emplois ont été créés et de nouveaux services ont été offerts aux citoyens. Les initiatives mises de l'avant ont fourni l'occasion de faire la promotion de la technologie, des services et des produits canadiens, multipliant ainsi les débouchés commerciaux et les possibilités d'investissement pour le Canada.

**Résultat escompté : Modifications aux lois et aux règlements jugées nécessaires pour appuyer une économie de marché, par suite de conseils reçus en matière d'orientations de politique.**

... Le projet de loi sur les faillites élaboré grâce à l'aide de l'ACDI a été approuvé en deuxième lecture par la Douma (Parlement) de Russie. La Russie est engagée dans des négociations commerciales bilatérales après avoir examiné 700 mesures législatives différentes en vue de trouver des solutions aux obstacles d'ordre réglementaire dans le secteur des services.

## Faciliter l'établissement de liens en matière d'échanges commerciaux et d'investissements entre le Canada et la région

### EN BREF

f Un projet visant à former 25 cadres intermédiaires russes afin qu'ils soient en mesure d'exploiter une grande société pétrolière à intégration verticale, et visant aussi à aider la société Lukoil à accroître ses propres capacités en matière de formation, a résulté en une augmentation des échanges commerciaux entre la Russie et le Canada. En 1995, la société SNC-Lavalin a paraphé avec Lukoil un marché de 300 millions de dollars pour la remise en état d'une raffinerie de pétrole à Volgograd. Une entreprise de Calgary, KMH Technical, a signé un marché de 3,4 millions de dollars pour la fourniture de tuyaux à la société Langepasneftugas.

**Résultat escompté : Coentreprises, débouchés commerciaux et possibilités d'investissement.**

... Les efforts déployés par l'ACDI pour atteindre ce résultat ont pris la forme de 17 projets réalisés dans 13 pays différents. Les entreprises canadiennes sont maintenant mieux renseignées sur le contexte commercial en vigueur dans les pays d'Europe centrale et de l'Est et sur les possibilités qu'offrent les marchés de ces pays. Les contributions de l'ACDI aux fonds spéciaux de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et de la Banque mondiale ont aidé des entreprises et des experts-conseils canadiens à se placer en position de soumissionner des marchés et des achats évalués à plus de 2 milliards de dollars.

... Des technologies et du matériel canadiens de préservation de l'eau et d'économie d'énergie

d'une valeur approximative de 18,5 millions de dollars ont été vendus à la Pologne dans le contexte du programme Renaissance Europe de l'Est. Ce programme, qui est indépendant du programme de la Direction générale de l'Europe centrale et de l'Est, vise à appuyer le développement d'entreprises de marché libre grâce au transfert dans la région de pratiques commerciales occidentales ainsi que de savoir-faire, d'investissements et de technologies de l'information d'origine canadienne. Au cours de la période visée par le rapport, 78 projets ont été approuvés et 40 ont été menés à terme.

## Encourager la saine gestion publique, la démocratie, le pluralisme politique, la règle de droit et l'adhésion aux normes internationales

**Résultat escompté : Plus grande capacité des institutions publiques de formuler et de mettre en œuvre des orientations de politique équitables en matière économique et sociale.**

... Des initiatives financées par l'ACDI ont préparé le terrain pour la mise en application d'une loi sur le régime de pension en Pologne et pour l'adoption du principe du mérite et de la neutralité politique au sein de la fonction publique de la République slovaque. Grâce au travail du Edmonton Social Planning Council, une ville russe possède maintenant une structure locale de planification qui prévoit la participation de la collectivité.

**Résultat escompté : Accroissement de la capacité des institutions publiques grâce au transfert de compétences et de connaissances.**

... L'Ukraine possède maintenant du personnel scientifique dûment qualifié pour administrer un organisme national de contrôle des produits biologiques. Sept centres de formation des travailleurs de la santé ont été créés. Quatre-vingt-huit pour cent des 500 diplômés d'un programme de maîtrise en administration publique sont maintenant à l'emploi de la fonction publique et exercent une influence importante sur celle-ci.



**Résultat escompté : Amélioration de l'organisation et de la prestation des services dans le secteur public grâce aux conseils reçus en matière de politique.**

... L'ACDI a appuyé la tenue d'élections municipales libres et justes en Bosnie-Herzégovine et a contribué à faire en sorte que les réfugiés puissent voter conformément à l'Accord de Dayton. En Arménie, le système d'octroi des licences et d'accréditation des médecins est en train d'être révisé; en outre, une initiative a été amorcée en vue de créer une association arménienne de santé publique sur le modèle de l'Association canadienne de santé publique. L'ACDI a également facilité la création du Conseil polonais de radiodiffusion.

**Aider les programmes internationaux à réduire les menaces qui pèsent sur la sécurité internationale et la sécurité du Canada**

**Résultat escompté : Réduction des menaces qui pèsent sur la sécurité internationale et sur la sécurité du Canada.**

... L'ACDI a participé à l'effort international pour réduire le plutonium excédentaire pouvant être utilisé à des fins militaires. Son intervention a facilité le dialogue entre les pays possédant ce genre d'armes. Le Canada participe également à l'élaboration de solutions techniques et de stratégies pour disposer de ce matériau. En Ukraine, 1 600 scientifiques qui travaillaient auparavant à la production d'armes de destruction massive collaborent maintenant à des projets dont les applications sont autres que militaires. Une analyse de laboratoire en cours vise à décontaminer et restaurer les emplacements de missiles de ce pays.

**Résultat escompté : Soulagement de la souffrance grâce à l'aide humanitaire.**

... Des initiatives appuyées par l'ACDI en Bosnie-Herzégovine, où un relevé de l'emplacement des mines a eu pour effet d'accélérer le déminage, ont permis de réduire le nombre de blessures causées par des mines terrestres. Ce projet a permis de mettre sur pied un programme national de formation en déminage.

**Accroître la sécurité nucléaire**

**Résultat escompté : Réduction des risques dans les centrales nucléaires de conception soviétique situées en Europe centrale et de l'Est et dans les nouveaux États indépendants.**

... Les procédures canadiennes ont permis d'accroître la sécurité de fonctionnement des centrales nucléaires. En collaboration avec la Banque mondiale, le Canada a également aidé à réduire la dépendance à l'égard des centrales nucléaires en offrant des activités de formation axées sur la remise en état des centrales hydrauliques et thermiques. Du matériel fabriqué au Canada permettra au personnel de la centrale nucléaire de Tchernobyl de faire des relevés précis du niveau de contamination à la centrale.

## PROGRAMMES MULTILATÉRAUX

### OBJECTIFS

- P Promouvoir des approches mondiales et multilatérales de développement qui contribuent de manière efficace à réduire la pauvreté, à accroître la sécurité des personnes et à promouvoir la prospérité.*
- P Veiller à ce que l'aide humanitaire et alimentaire que fournit le Canada aux pays en développement soit adéquate, efficace et accessible en temps opportun.*

### CONTEXTE

L'aide multilatérale est un des secteurs d'intervention par lesquels le Canada atteint ses objectifs en matière de politique étrangère et d'aide internationale. Les programmes multilatéraux permettent au Canada de jouer un rôle de premier plan au sein des principales organisations de développement international qui relèvent des Nations Unies, du Commonwealth et de la Francophonie. Il en va de même en ce qui concerne la Banque mondiale et les autres institutions financières internationales (IFI). Au chapitre du développement international, le Canada peut exercer une grande influence lorsqu'il agit par l'entremise de ces organismes. L'ACDI fournit la plus grande partie de son assistance humanitaire par l'entremise des Nations Unies et d'organismes internationaux, comme la Croix-Rouge, ainsi que par le truchement d'ONG canadiennes, comme CARE et Vision mondiale Canada.

Grâce à un système multilatéral efficace, le Canada est mieux en mesure de s'attaquer à de grands enjeux planétaires touchant les intérêts vitaux du Canada, mais qu'il ne parviendrait pas à aborder de manière efficace s'il ne s'en tenait qu'à des mesures nationales ou bilatérales. Au nombre de ces enjeux figurent l'environnement, la sécurité, les échanges commerciaux, les droits des enfants et la santé. L'approche multilatérale permet également au Canada d'accéder à de nombreuses ressources supplémentaires à l'appui de ses priorités en matière de développement international et d'aide humanitaire. Le Canada est en mesure d'exercer une profonde influence sur les orientations générales et les programmes des institutions multilatérales de développement (IMD), bien qu'il ne leur fournisse qu'entre 3 et 5 p. 100 de leurs ressources. Enfin, l'un des avantages appréciables du système multilatéral est qu'il crée un milieu propice au partage des leçons tirées et permet de parvenir à un consensus relativement aux principaux enjeux internationaux.

### ATTENTES ET RÉALISATIONS

#### **Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des institutions multilatérales de développement (IMD) et du système multilatéral de développement**

En plus d'être responsable de l'aide alimentaire et de l'aide d'urgence fournie par l'ACDI, la Direction générale des programmes multilatéraux (DGPM) gère les contributions de base du Canada à des institutions clés du système multilatéral de développement. En ce qui a trait à la gestion des institutions, la DGPC s'est fixé comme première responsabilité de garantir l'efficacité de sa propre interaction avec les institutions. Elle garantit également le suivi des activités des organisations dont elle est membre de façon à s'assurer que les montants qu'elle et d'autres organisations consentent sont utilisés de manière efficace et efficiente, aux fins prévues et selon les résultats escomptés.

En 1996-1997, la Direction générale des programmes multilatéraux a fourni un financement de base aux IMD de façon à concrétiser les orientations suivantes :

1. Faire progresser les buts et les objectifs d'aide humanitaire et de développement fixés par la communauté internationale, et les aligner sur les politiques et les priorités du Canada.
2. Améliorer l'efficacité et l'efficience d'organisations internationales quant à l'atteinte de ces buts et de ces objectifs.
3. Contribuer à l'efficacité globale du système de développement international quant à l'atteinte des buts et des objectifs fixés.
4. Maintenir l'influence canadienne auprès des banques de développement multilatérales, tout en réduisant considérablement les apports financiers du Canada, conformément aux objectifs budgétaires du gouvernement.

En plus d'avoir obtenu les résultats suivants au titre des six volets prioritaires, la DGPM, avec l'appui de pays de même optique, a réussi à accroître l'efficacité et l'efficience de certaines IMD et du système multilatéral de développement dans son ensemble :

- ... Des progrès importants ont été accomplis au niveau de la coordination sur le terrain. L'UNICEF, le FNUAP et le PNUD préparent actuellement des cadres d'aide au développement des Nations Unies, et tentent de renforcer le mécanisme de coordonnateur résident des Nations Unies.
- ... Nombre d'IMD ont pris des mesures, provisoires dans certains cas, afin d'être davantage aptes à appliquer une gestion pour les résultats, et à communiquer ces résultats. Dans le cadre du Fonds pour l'environnement mondial, on a adopté un mécanisme d'évaluation et de suivi qui préconise une approche axée sur les résultats. Dans le cadre du PAM, on s'est appliqué à définir de meilleurs indicateurs de rendement pour les opérations de secours.
- ... Des progrès ont été accomplis relativement à d'importants aspects de la réforme des Nations Unies, ce qui a donné lieu à des décisions et à des déclarations de la part du Secrétaire général des Nations Unies à l'été de 1997. En outre, l'UNICEF, le PNUD, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et le FNUAP ont entamé leur propre réforme, qui vient compléter celle que le Secrétaire général tente de mettre en œuvre dans l'ensemble du système.
- ... Grâce aux efforts du personnel de la DGPC, le Canada a réussi à maintenir son influence au sein de la Banque asiatique de développement et de la Banque africaine de développement, même s'il a réduit, de 51 p. 100 et de 48 p. 100 respectivement, ses contributions à la reconstitution des ressources financières à des conditions de faveur de ces organisations.

## Besoins humains fondamentaux

### Résultat escompté : Importance accrue accordée à la réduction de la pauvreté par les institutions multilatérales de développement (IMD).

- ... La réduction de la pauvreté compte parmi les cinq principaux objectifs stratégiques de la Banque asiatique de développement. En 1996, 12 p. 100 des nouveaux projets, soit deux fois plus qu'en 1995, visaient à réduire la pauvreté. En gros, 41 p. 100 des prêts consentis par la Banque sont maintenant accordés à des projets directement axés sur le développement social. La Banque interaméricaine de développement (BID) a atteint son objectif, qui était d'attribuer 40 p. 100 de ses prêts pour la réalisation de projets à caractère social. La BID a approuvé de nouvelles stratégies de réduction de la pauvreté et de réforme des services sociaux. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) consacre 90 p. 100 de ses ressources aux pays les plus démunis. Il a décidé de faire de la pauvreté sa priorité absolue. Par ailleurs, selon un examen effectué à la mi-décennie, l'UNICEF a réalisé d'importants progrès relativement aux objectifs fixés pour l'an 2000 lors du Sommet mondial pour les enfants, tenu en 1990.

## Résultat escompté : Prestation en temps opportun d'une aide d'urgence efficace.

... Selon un examen des projets d'aide humanitaire financés par l'ACDI (53 millions de dollars), autre que l'aide alimentaire, 500 000 personnes ont bénéficié directement de l'aide consentie par le Canada à des projets et des programmes de la Croix-Rouge et de l'ONU. Le financement de base consenti pour les programmes plus généraux de la Croix-Rouge, du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a permis d'aider en outre 30 millions de réfugiés et de personnes déplacées. Parmi les réussites les plus remarquables figurent le retour de 1,2 million de réfugiés rwandais sains et saufs, et le soutien à 3,4 millions de réfugiés palestiniens. Par ailleurs, 80 p. 100 des objectifs en matière d'aide ont été réalisés de manière satisfaisante, et 70 p. 100 des activités ont été menées à bien dans les délais prévus. Environ 8,4 millions de personnes ont bénéficié des efforts d'aide alimentaire déployés par les Nations Unies et les ONG, et épaulés par l'ACDI. De plus, 45 millions de personnes ont bénéficié du Programme alimentaire mondial (PAM), qui continue à recevoir un financement de base de l'ACDI. Environ 41 millions de dollars en denrées alimentaires ont été fournis en temps opportun pour appuyer divers programmes d'aide d'urgence dans plus de 20 pays, par le truchement d'organisations multilatérales et d'ONG.

## Résultat escompté : Capacité accrue de certains pays à prévenir les catastrophes naturelles et à y faire face.

... La Réserve de sécurité alimentaire d'urgence de l'Éthiopie établie avec l'aide de l'ACDI a permis de faire face à la crise en 1996-1997, en fournissant immédiatement des ressources. L'objectif de 270 000 tonnes métriques a été atteint. Le gouvernement a donc pu utiliser les réserves à sa disposition plutôt que de demander des secours d'urgence à d'autres pays.

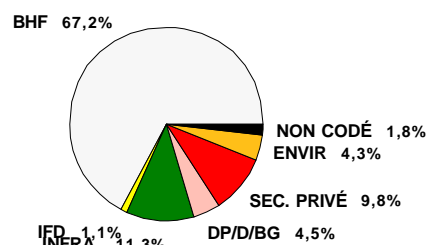
... Les activités de prévention et d'atténuation des répercussions des catastrophes de l'Organisation panaméricaine de la santé ont permis d'améliorer considérablement les interventions en cas de catastrophe en Amérique latine et dans les Antilles. Elles ont réduit les pertes de vie, les dommages à la propriété et les appels à l'aide internationale.

... La Fédération internationale de la Croix-Rouge a amélioré ses capacités en matière d'information et de télécommunications pour être en mesure d'appuyer la prévention des catastrophes et les interventions d'urgence des délégations et des sociétés nationales de la Croix-Rouge dans les pays en développement les plus sujets à des catastrophes.

## Résultat escompté : Réalisation efficace et efficiente des objectifs d'élimination de la carence en micronutriments à l'échelle mondiale.

... Le projet intégré de nutrition du Bangladesh, d'une valeur de 60 millions de dollars, a commencé à avoir des retombées. Il a entre autres débouché sur une activité tout à fait novatrice de culture de la parcelle familiale et permis d'évaluer la possibilité d'enrichir la farine et l'huile en micronutriments. La Banque mondiale, le gouvernement du Bangladesh et l'Initiative pour les micronutriments, avec l'aide de l'ACDI, financent le projet. Par ailleurs, l'aide fournie par l'ACDI au Programme sud-asiatique de l'Initiative pour les micronutriments a permis au gouvernement indien d'obtenir un montant supplémentaire de 200 millions de dollars auprès de la Banque mondiale. L'appui de l'ACDI à l'initiative mondiale sur la vitamine A, lancée par l'intermédiaire de l'Initiative pour les micronutriments, a permis d'accroître la capacité des pays de surveiller et de planifier les activités relatives à la vitamine A, de renforcer les systèmes d'exécution, d'accroître la distribution de capsules de vitamine A et de tirer des leçons importantes relativement à la participation des collectivités aux interventions. L'appui prêté par le programme d'Aide alimentaire multilatérale (AAM) de l'ACDI aux activités de recherche et de développement liées à l'Initiative pour les micronutriments a eu des résultats préliminaires positifs au regard de l'enrichissement des aliments en micronutriments, comme l'iode et le fer dans le sel. Une

### Programmes multilatéraux Décassements en 1996-1997 pour le budget d'APD



consommation plus élevée de vitamine A et d'autres micronutriments a permis de sauver des milliers de vie partout dans le monde, en particulier chez les enfants et les femmes enceintes.

## Intégration de la femme au développement et égalité hommes-femmes

**Résultat escompté : Amélioration de la mise en œuvre des politiques de promotion de l'égalité hommes-femmes adoptées par les institutions multilatérales de développement.**

### EN BREF

f Entre 1993 et 1996, le Fonds international de développement agricole (FIDA) a réduit de 23 p. 100 son budget administratif. Entre 1992 et 1997, le PNUD a réduit son budget administratif de plus de 15 p. 100 en chiffres absolus et de 32 p. 100 son effectif à l'administration centrale. Le Programme alimentaire mondiale a décentralisé son effectif de cadres supérieurs et accru la délégation de pouvoirs au personnel sur le terrain afin de rendre l'exécution de programmes plus efficiente. Le FIDA fait participer les clients à la planification des projets et a renforcé ses liens avec les organisations locales.

f En amorçant de profondes réformes de la gestion financière, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) a réussi à assainir sa situation financière. Par ailleurs, le programme d'excellence dans la gestion de l'UNICEF prévoit des mesures visant à renforcer son mode de publication de l'information financière et une croissance nominale nulle du budget de soutien du programme administratif adopté pour 1996-1997.

... Le principe de l'égalité hommes-femmes a été intégré à toutes les activités du Secrétariat du Commonwealth. Le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique (Commonwealth Fund for Technical Cooperation - CFTC) a intensifié ses efforts en vue de cibler les femmes, à la fois en qualité de bénéficiaires des programmes du Fonds et en qualité d'expertes techniques.

... L'actuelle politique de la Banque asiatique de développement portant sur l'intégration de la femme au développement et l'égalité hommes-femmes est révisée afin de tenir compte du rôle accru de la Banque et de son programme opérationnel dans ce domaine. Par ailleurs, les femmes sont bien représentées au sein du personnel du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et constituent 48 p. 100 de l'effectif des professionnels et 36 p. 100 des cadres supérieurs. Toutefois, le FNUAP a de la difficulté à concrétiser dans les programmes sa politiques d'intégration de la femme au développement et d'égalité hommes-femmes.

... En 1996, tous les bureaux nationaux du Programme alimentaire mondial et les unités à l'administration centrale ont adopté des plans d'action précis pour assurer l'égalité hommes-femmes et faire une plus grande place aux femmes dans le processus de prise de décisions local en ce qui concerne l'aide alimentaire et les biens dont elle entraîne la création.

## Services d'infrastructure

**Résultat escompté : Contribution des banques multilatérales de développement à l'amélioration de l'accès à des services d'infrastructure de base, particulièrement pour les démunis et les femmes.**

... Les projets d'infrastructure de la Banque africaine de développement visent de plus en plus à améliorer l'accès des pauvres des régions rurales aux services (énergie, eau) et aux marchés (transports). En conséquence, la réduction de la pauvreté, qui est déjà un objectif primordial de la Banque, transparait de plus en plus dans le domaine de l'infrastructure. Par ailleurs, les activités de travail rétribué en vivres du Programme alimentaire mondial, qui sont axées sur l'infrastructure, ciblent automatiquement les couches les plus pauvres de la population. Souvent, elles ciblent tout spécialement les femmes. Ces programmes ont pour but de construire et

d'entretenir de petites infrastructures, comme des routes rurales, des bassins hydrographiques et des petits aménagements hydro-agricoles.

## **Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement**

**Résultat escompté : Adoption, par les institutions multilatérales de développement, d'une politique sur les droits de la personne, la démocratie et la saine gestion publique.**

- ... La Banque asiatique de développement a instauré une unité distincte de gestion publique chargée de coordonner la mise en œuvre de sa politique sur la promotion d'une saine gestion publique. Cette mesure est liée à l'intensification, en 1996, des efforts déployés par la Banque pour promouvoir les principes de la saine gestion publique et le renforcement des capacités. Environ 65 p. 100 des projets comprenaient des volets à l'appui de ces deux priorités. Par ailleurs, chaque membre de la Banque fait part d'un intérêt de plus en plus marqué pour le recours aux prêts bancaires et aux subventions à l'aide technique dans le domaine de la gestion publique.
- ... Le PNUD a intensifié sa participation à la promotion des principes de la saine gestion publique. Dans plusieurs pays, il dirige la coordination des donateurs relativement aux questions de gestion publique. Depuis 1994, il alloue 32 p. 100 de ses ressources de base aux programmes de gestion publique. Au nombre des activités menées récemment par le PNUD dans le domaine de la gestion publique, on peut mentionner la coopération technique en vue de renforcer les pouvoirs parlementaire et judiciaire en Moldavie et au Pérou, l'appui au processus électoral au Bangladesh et en Tanzanie et l'aide au protecteur national du citoyen au Salvador et au Guatemala.

## **Développement du secteur privé**

**Résultat escompté : Soutien plus efficace des institutions multilatérales de développement à l'égard du développement du secteur privé.**

- ... Les prêts de la Banque asiatique de développement au secteur privé ont doublé entre 1995 et 1996. Par ailleurs, la Banque interaméricaine de développement a aidé à moderniser, à renforcer et à intégrer les marchés financiers de l'Amérique latine, en plus de lutter contre la criminalité financière. Quant à la Banque de développement des Caraïbes, elle a pris des mesures pour élaborer une politique visant le secteur privé.
- ... Le Centre du commerce international met au point un programme intégré d'assistance technique destiné à permettre aux entreprises privées des pays les moins développés de s'adapter au régime commercial issu de l'Uruguay Round. Cette initiative, menée en collaboration avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), aide aussi ces pays à améliorer leurs activités d'import-export.

## **Environnement**

**Résultat escompté : Renforcement des programmes de protection de l'environnement et prise en compte de la durabilité de l'environnement dans tous les programmes des institutions multilatérales de développement.**

- ... En 1996, la proportion de projets de la Banque asiatique de développement ayant pour principal objectif l'environnement est passée de 8 p. 100 à 11 p. 100. L'importance accordée par la Banque à l'environnement a eu une incidence positive, puisque plusieurs approches et projets novateurs ont été mis en œuvre, par exemple en Chine, en Inde et en Indonésie.

... La Banque mondiale et le Fonds international de développement agricole (FIDA) élaborent les fondements d'un programme pilote conjoint mené avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et destiné à aider les pays arides à lutter contre la dégradation des sols et à réduire la pauvreté en milieu rural. Le programme aidera également ces pays à essayer d'atteindre des objectifs mondiaux en matière d'environnement. Le PNUD a qualifié de prioritaires les programmes de protection de l'environnement et, en collaboration avec d'autres donateurs, a aidé 43 pays à mettre en œuvre la *Convention internationale sur la lutte contre la désertification* .

## PARTENARIAT CANADIEN

### OBJECTIF

*P Encourager la création de partenariats mutuellement avantageux entre des organismes canadiens et ceux de pays en développement afin de stimuler le développement durable et de réduire la pauvreté dans les pays en développement.*

### CONTEXTE

Le programme du Partenariat canadien de l'ACDI permet à l'Agence de maintenir la tradition qui consiste à faire participer un large segment de la population aux initiatives canadiennes en matière de développement international. En fait, le financement du Partenariat canadien est fourni en réponse aux propositions mises de l'avant par des organismes et des entreprises du Canada. Cette réalité reconnaît le fait que même avant que le gouvernement ne s'engage pleinement dans la coopération au développement, les ordres religieux, les universités et d'autres organismes non gouvernementaux participaient activement au processus.

Loin de diminuer en importance, cette participation devient même de plus en plus indispensable puisque les pays en développement ont de plus en plus besoin des compétences et du savoir-faire que détiennent plus souvent ces groupes que le secteur public. Les compétences, le savoir-faire et les partenariats deviennent le principal moyen par lequel le Canada pourra continuer à avoir une incidence sur le développement international.

Au cours de l'année visée par le présent rapport, les rapports avec les organismes du secteur bénévole se sont consolidés tandis qu'un important engagement en matière de politique étrangère se voyait réaliser, soit le parachèvement du Cadre [Framework for a Renewed Relationship]. Plus de 500 organismes aux quatre coins du pays ont contribué à l'élaboration du Cadre. Ce document « évolutif » et adapté aux besoins énonce les principes servant à orienter les activités que l'ACDI et les organismes bénévoles entreprendront ensemble pour soutenir le développement durable dans un monde en rapide évolution. Le Cadre établit les mécanismes et les moyens nécessaires pour surmonter les nouveaux défis qui surgissent tel l'évolution rapide de technologie, la mondialisation, et l'émergence grandissante d'une société civile internationale.

La Direction générale du partenariat canadien gère constamment des relations avec des centaines de groupes canadiens issus de toutes les couches de la société. En 1996-1997, elle entretenait des rapports avec 417 organismes sans but lucratif et 599 partenaires à but lucratif. Grâce au Programme de coopération industrielle, les partenaires du secteur privé jouent un rôle de premier plan dans la promotion de la croissance équitable. Les organisations non gouvernementales, les universités, les collèges, les associations professionnelles et les syndicats demeurent au cœur des efforts de réduction de la pauvreté déployés dans le contexte du Programme. À cette fin, ils interviennent à l'échelle locale et transfèrent la technologie et le savoir-faire canadiens dans le but de renforcer les institutions et mènent des activités de promotion des droits de la personne et du développement démocratique. Le programme intègre aussi la participation des jeunes au Canada et dans les pays en développement afin de donner à une nouvelle génération de dirigeants sa place dans le domaine du développement.



## ATTENTES ET RÉALISATIONS

### Besoins humains fondamentaux

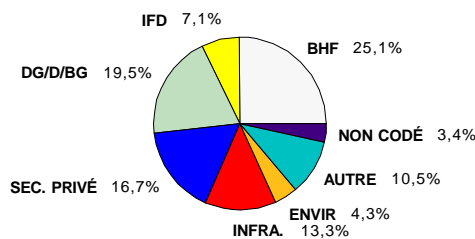
**Résultat escompté : Capacité accrue des groupes vulnérables de satisfaire leurs besoins fondamentaux grâce au soutien des initiatives de partenaires canadiens**

... Plus de 360 000 enfants et familles de 15 pays ont amélioré leur degré d'alphabétisation ainsi que leur état de santé et leur alimentation grâce au Plan de parrainage du Canada. Par exemple, près de 150 000 familles en Thaïlande, en Sierra Leone, en Guinée et en Guinée-Bissau ont augmenté leur revenu et amélioré leur état de santé grâce à des projets axés sur l'élevage d'animaux, la pêche, la culture et l'entreposage de céréales. Ces projets s'inscrivent dans un programme triennal d'une valeur de 15,6 millions de dollars auquel l'ACDI et Plan de parrainage du Canada versent une contribution. Au cours de l'année visée par le présent rapport, la contribution de l'ACDI s'est chiffrée à 2,6 millions de dollars et celle de Plan de parrainage du Canada à 653750 \$.

... En Inde, 98 p. 100 des systèmes d'adduction d'eau construits au cours des 15 dernières années, par SOPAR, organisme que soutient l'ACDI, et le partenaire de SOPAR dans le pays en développement, Bala Vikasa, continuent, à ce jour, d'offrir l'accès à l'eau potable à plus de 16000 personnes dans plus de 150 villages. En 1996-1997, le programme a contribué des investissements visant 13 projets dont bénéficient 51 villages. Par ailleurs, 4 500 personnes vivant en milieu rural en Ouganda ont désormais accès à une eau saine grâce à une contribution de 83000 \$ qui a permis à l'ONG African Community Technical Service de prolonger le pipeline. Il existe un fort sentiment d'attachement communautaire à cette amélioration du service; un comité local aide à préserver les ressources en eau.

... Plus de 86 000 personnes ont recouvré la vue et plus de 17 500 ont bénéficié d'une chirurgie préventive grâce aux activités d'Operation Eyesight Universal. Au total, plus de deux millions d'adultes et d'enfants ont été examinés ou traités dans 10 pays, dont le Bangladesh, l'Inde, le Pakistan, le Pérou et la Zambie. En 1996-1997, l'ACDI a financé ces activités à hauteur de 1,4 million de dollars.

**Partenariat canadien  
Décaissements en 1996-1997  
pour le budget d'APD**



### Intégration de la femme au développement et égalité hommes-femmes

**Résultat escompté : Capacité accrue des institutions gouvernementales, des ONG, des organisations et des groupes de femmes à intégrer et à promouvoir le principe de l'égalité hommes-femmes dans leurs politique et activités**

... Plusieurs universités canadiennes et établissements d'enseignement du Sud ont collaboré pour renforcer la capacité des partenaires des pays en développement à appuyer la pleine participation des femmes au développement de leur société. Par exemple, un programme d'études de deuxième cycle portant sur la condition féminine, offert pour la première fois en Indonésie, est le fruit d'un projet conjoint mené par la Memorial University de Terre-Neuve et Universitas Indonesia. Le projet, que l'ACDI finance à hauteur de 700 000 \$ sur cinq ans, a également permis de former des professeurs, d'élaborer un nouveau programme de cours interdisciplinaire et du matériel pédagogique, et de créer une bibliothèque sur l'étude de la condition féminine. Une centaine d'étudiants de toutes les régions de l'Indonésie se sont inscrits au programme de maîtrise.

## Services d'infrastructure

### Résultat escompté : Prestation de services d'infrastructure durables grâce à des activités internationales d'organismes canadiens.

... Une petite subvention à la formation accordée par l'ACDI a débouché sur un marché visant l'installation de 40 000 lignes téléphoniques en Thaïlande. Ce marché a donné lieu à son tour à la création de plus de 100 emplois dans le secteur manufacturier canadien. La société SR Telecom a fourni un service téléphonique à des milliers de personnes vivant dans des villes et villages ruraux isolés. La société a eu recours à la technologie des hyperfréquences, qui est plus simple, plus économique et respectueuse de l'environnement que les réseaux traditionnels de câble en boucle qui nécessitent de nombreux poteaux et câbles. L'ACDI a versé une contribution de 477 000 \$. Grâce à d'autres commandes de matériel, le chiffre d'affaires total de la société a atteint 81 millions de dollars.

#### EN BREF

f En Bolivie seulement, le programme de microcrédit mis en place par Calmeadow, une ONG établie à Toronto, a permis à plus de 140 000 entrepreneurs de démarrer leurs propres petites entreprises. L'organisation estime que d'ici cinq ans, on aura aidé à plus de 300 000 Boliviens à créer des emplois en leur fournissant l'accès à des services de crédit aux entreprises et à d'autres services.

f Le programme de Calmeadow soutient six sociétés d'investissements au Bangladesh, en Bolivie, aux Philippines et en Afrique du Sud. Il appuie également le Réseau de microfinancement, une association mondiale regroupant d'importants agents du domaine.

... Les 2 300 familles de l'Équateur et du Salvador dont le logement a été électrifié en 1996-1997 grâce au programme du Plan de parrainage du Canada ont désormais plus de temps à consacrer aux études et au travail. Elles ont également pu sauver les arbres qui, sans cette électrification, auraient été brûlés à des fins d'éclairage.

### Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement

**Résultat escompté : Amélioration de la capacité des institutions gouvernementales et non gouvernementales des pays en développement à promouvoir les droits de la personne, la démocratie et la saine gestion publique. Participation accrue de la population aux affaires publiques dans les pays en développement.**

... Les gouvernements et les peuples du Cambodge, du Malawi, du Nicaragua et du Viêt-Nam ont pris des mesures concrètes pour mettre en œuvre la *Convention internationale sur les droits de l'enfant* en 1996-1997. Ils ont été épaulés dans leurs efforts par le programme des droits de la personne d'UNICEF Canada. Au Viêt-Nam, par exemple, le programme a joué un rôle déterminant dans l'orientation de la réforme du code criminel et de la législation nationale pour les rendre conformes à la Convention

... Le programme de bourses dans le domaine maritime a amélioré la capacité de 50 pays partenaires à gérer leurs ressources maritimes. Selon une étude d'impact, plus de 90p. 100 des anciens boursiers sont retournés dans leur pays et ont repris leurs anciennes fonctions. Nombre d'entre eux assumaient un nombre accru de responsabilités et certains ont été promus. Le proportion de boursières dans ce secteur habituellement à prédominance masculine est passée à 28p. 100 en 1996-1997.

## Développement du secteur privé

**Résultat escompté : Développement du secteur privé qui favorise le développement durable. Augmentation de l'investissement du Canada dans le secteur privé des pays en développement .**

- ... Les programmes de coopératives canadiennes ont continué à renforcer l'efficacité des coopératives dans 24 pays en développement, principalement dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie, du logement et des finances. Ces coopératives ont aidé 300 000 agriculteurs à avoir accès au crédit, à améliorer leurs méthodes culturales et à collaborer dans leur intérêt.
- ... Une coentreprise entre Chemposite de Vancouver et LYK Company de Zhongshan, en Chine, a permis de créer 80 emplois en Chine et 25 au Canada. Cette coentreprise fabrique des produits de plastique renforcé. Ce projet a permis d'améliorer les conditions de vie des familles des travailleurs, ainsi que leur sécurité financière à long terme. La coentreprise offre un régime de pension à ses employés. Les relations de travail sont excellentes. La santé et la sécurité au travail font l'objet d'un suivi. En 1996, il y a eu **309 jours sans accidents du travail, sur un total de 313.**

## Environnement

**Résultat escompté : Capacité accrue des pays en développement à mettre en œuvre des activités de développement respectueuses de l'environnement et à gérer les ressources naturelles et environnementales de façon durable.**

- ... Quelque 100 000 ingénieurs chinois seront plus soucieux de l'environnement par suite de l'adoption d'une série de lignes directrices environnementales en génie civil, qui constituent la norme au Canada. Par ailleurs, les étudiants en génie de deux universités chinoises suivront un programme de cours modifié tenant compte des préoccupations environnementales. En outre, au Chili, le tracé d'un gazoduc a été révisé et détourné d'une aire protégée. Grâce à l'influence accrue exercée par les partenaires des ONG du Sud sur la politique et la législation, un dédommagement financier a été accordé pour les dommages écologiques causés à la propriété

## POLITIQUES

### OBJECTIF

*P Formuler et recommander des orientations de politique, des conseils d'experts et des plans stratégiques en matière de développement durable, et fournir à l'ACDI de l'information sur le développement.*

### CONTEXTE

La Direction générale des politiques offre des conseils, des renseignements et de la documentation en matière d'orientations générales et d'enjeux stratégiques, au Ministre, à l'ACDI et à d'autres ministères. Par l'intermédiaire des rapports qu'ils entretiennent avec les autres ministères, les représentants de la Direction générale cherchent à assurer une plus grande cohérence entre les diverses orientations de politique ayant une incidence sur la coopération au développement et les pays destinataires. La Direction générale participe à divers exercices gouvernementaux, comme le Comité de recherche des sous-ministres adjoints sur les politiques, lesquels exercices ont pour effet d'aider à intégrer les enjeux du développement aux activités du gouvernement dans son ensemble. La Direction générale est chargée d'élaborer et d'actualiser le cadre stratégique de telle sorte qu'il permette à l'Agence de s'acquitter de son mandat et de se conformer aux six priorités de programmes, tout en s'harmonisant au contexte plus large des objectifs et des intérêts du Canada en matière de politique étrangère. Elle s'occupe également du suivi des nouveaux dossiers et des tendances émergentes dans le domaine de l'aide au développement, notamment l'édification de la paix, les dépenses militaires et le travail des enfants, et prépare des documents de stratégie ou de travail sur ces questions selon les besoins. Elle assume en outre la gestion générale de l'enveloppe de l'aide internationale et de l'affectation des fonds de l'ACDI.

La Direction générale offre un soutien-expert en matière scientifique et technique, aux autres directions générales de l'Agence. Des experts dans divers domaines représentent l'ACDI tant dans les discussions avec d'autres ministères que dans les rencontres ou au sein de groupements nationaux et internationaux. Dans certains domaines, par exemple, l'évaluation environnementale, les experts de la Direction générale veillent à ce que l'activité de l'Agence soit conforme aux exigences législatives. La Direction générale assure aussi la gestion des consultations avec les groupes d'intérêts particuliers et le public, en matière d'orientations générales.

La Bibliothèque et la collection d'archives de l'Agence sont installées au sein de la Direction générale des politiques, tout comme le sont diverses bases de données nationales et internationales. La Direction générale produit la documentation officielle de l'Agence servant à préparer les rapports sur ses dépenses au titre de l'APD, lesquels rapports elle doit soumettre conformément à ses obligations nationales et internationales à cet égard.

Sur la scène internationale, la Direction générale des politiques cherche à mieux coordonner les orientations générales du Canada en matière de développement avec celles d'autres pays donateurs, comme elle le fait par exemple au sein du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Elle représente aussi les intérêts du Canada au sein d'organismes ou de groupements internationaux tels que l'ONU, le Commonwealth et la Francophonie et veille à ce que la politique du Canada en matière de développement traduisent les engagements internationaux du Canada.

## ATTENTES ET RÉALISATIONS

### **Résultat escompté : Parachèvement du cadre stratégique en place et instauration de mécanismes efficaces de contrôle et de reddition de comptes .**

- ... Le Ministre a approuvé une politique sur les besoins humains fondamentaux, laquelle a été élaborée en étroite consultation avec les partenaires canadiens et internationaux. Elle servira à orienter les programmes liés à ce secteur de priorité et à les situer dans un contexte pertinent.
- ... Le Ministre a approuvé une stratégie sur la santé, laquelle a aussi été élaborée en étroite consultation avec les partenaires canadiens du développement et d'autres ministères. Celle-ci a fait l'objet d'une diffusion très large au sein de l'Agence et parmi divers groupes d'intervenants et d'organismes gouvernementaux engagés dans le développement.
- ... L'Agence a élaboré des lignes directrices sur un certain nombre de thèmes et de secteurs fondamentaux en matière de programmes de développement, y compris les suivants : l'intégration de la femme au développement et les questions liées à l'égalité hommes-femmes, les programmes juridiques, ceux ayant trait au secteur forestier et les programmes à l'intention des microentreprises.
- ... L'exercice de planification générale de l'Agence a fait l'objet d'une rationalisation tandis que la collaboration entre les directions générales s'est grandement resserrée. Ceci a eu pour effet d'assurer une cohérence accrue des plans de l'Agence, permettant ainsi d'améliorer et de simplifier la reddition de comptes par la voie du Budget des dépenses principal et du plan d'activités de l'Agence. Grâce à ces améliorations, ces documents constituent des outils de référence plus pertinents, y compris pour la préparation du rapport annuel que soumet le Canada au Comité d'aide au développement de l'OCDE.

### **Résultat escompté : Communication efficace des orientations de la politique canadienne d'aide internationale au sein de l'Agence, d'autres ministères et d'organismes nationaux et internationaux de développement.**

- ... L'ACDI a joué un rôle central au moment de la préparation de l'énoncé officiel du Canada en prévision du sommet du G7, tenu à Denver, en 1997, lequel sommet a accordé une place très importante aux questions liées au développement, en particulier celles qui ont une incidence sur l'Afrique. Il s'agit du troisième sommet du G7 à l'occasion duquel les enjeux du développement ont occupé une place fondamentale dans les discussions. La coopération au développement sera aussi au nombre des thèmes abordés lors du sommet de 1998, qui aura lieu à Birmingham, en Angleterre. L'ACDI collabore à l'heure actuelle à la préparation du Canada en vue de cette réunion.
- ... La Direction générale a joué un rôle clé dans l'organisation et la production d'éléments de fond présentés lors des Forums de la présidente sur les meilleures pratiques. Ces rencontres ont permis au personnel de l'Agence de mettre en commun l'expérience qu'il a acquise en matière de programmes et les leçons qu'il a pu en tirer, et ainsi, d'intégrer ces connaissances à l'administration des programmes actuels et à venir de l'ACDI.
- ... La Direction générale a dirigé l'organisation d'un atelier national sur le travail des enfants, auquel ont participé plus d'une centaine d'ONG canadiennes et d'autres organismes et personnes qui s'intéressent aux droits des enfants. L'atelier a débouché sur la conférence préparatoire sur le travail des enfants, qui a réuni les pays donateurs, au Canada en septembre. Lors de cette rencontre, les discussions ont porté sur la Conférence d'Oslo, qui aura lieu en octobre 1997, à l'occasion de laquelle les participants entendent dresser un plan d'action sur la question du travail des enfants.
- ... Les experts de la Direction générale des politiques ont fourni des conseils sur de nombreuses questions à plusieurs autres ministères, y compris les suivants : le ministère des Pêches et des Océans, sur la *Loi canadienne sur les océans* et sur la Commission du développement durable de l'ONU; Agriculture Canada et Environnement Canada, sur le plan d'action d'Environnement Canada ayant trait à la pollution marine d'origine terrestre; Transports Canada, sur les modifications à la *Loi sur la marine marchande du Canada*; le MAECI, sur

l'Accord de pêche de l'ONU, la Commission des droits de l'homme de l'ONU et le Commission du développement durable de l'ONU.

... L'ACDI a participé au Comité de recherche des sous-ministres adjoints sur les politiques, portant sur l'ensemble des activités du gouvernement, comité au sein duquel la Direction générale des politiques de l'Agence assume un rôle prépondérant. L'apport de l'ACDI aux travaux du Sous-comité « Mondialisation : défis et possibilités pour le Canada » a été particulièrement notable. Les co-présidents du Sous-comité ont d'ailleurs souligné de façon particulièrement élogieuse la qualité des interventions de l'ACDI, lesquelles ont eu une grande portée sur le rapport provisoire du Sous-comité.

## EN BREF

Bien que le domaine de la consolidation de la paix soit relativement nouveau pour le Canada, ses initiatives à ce titre sont de plus en plus nombreuses.

- f Ces dernières années, l'ACDI a mis en œuvre des programmes axés directement sur les priorités de consolidation de la paix au Guatemala, au Rwanda, au Burundi, en Bosnie-Herzégovine, au Mozambique et à Sri Lanka.
- f Le Fonds canadien d'initiatives locales permet à des organisations locales de mener des initiatives de consolidation de la paix dans des pays comme l'Afghanistan, le Cambodge, la Somalie et le Soudan.
- f En avril 1997, l'ACDI a créé le Fonds de consolidation de la paix, à hauteur de 10 millions de dollars pour 1997-1998. Ce Fonds, que gère une nouvelle unité relevant du Programme d'assistance humanitaire internationale, permet d'intervenir de façon rapide et stratégique afin de combler les lacunes des autres programmes de consolidation de la paix, et favorise les initiatives novatrices.
- f En mai 1997, l'OCDE a publié les lignes directrices sur les conflits, la paix et la coopération au développement, qu'a rédigées son Comité d'aide au développement (CAD). L'ACDI a joué un rôle prépondérant dans l'élaboration de ces lignes directrices, et a ainsi pu veiller à ce qu'elles traduisent les intérêts du Canada en ce qui a trait à la prévention des conflits, à la consolidation de la paix et à la reconstruction après-conflit, y compris son soutien au développement des capacités en matière de déminage terrestre.

... La Direction générale des politiques a offert une formation au personnel de l'ACDI dans les domaines suivants : les droits de la personne, l'intégration de la femme au développement et l'égalité hommes-femmes ainsi que l'évaluation environnementale. Par exemple, dans le domaine de l'évaluation environnementale, quelque 350 gestionnaires de projets et de programmes ont bénéficié d'une formation, laquelle sera offerte de manière continue dans ce domaine. Cette formation comprend un logiciel (*Outil de travail de l'ACDI*) qui aide à s'y trouver dans la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Ce logiciel est accessible à partir de chacun des postes de travail du personnel de l'Agence, tout comme le sont de nombreux outils de soutien, au bureau central de l'Agence et sur le terrain, pour aider à se conformer à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

**Résultat escompté : Par l'effet des politiques d'aide internationale issues de la Direction générale des politiques, orientation des programmes de l'ACDI; influence sur les orientations de politique pertinentes du gouvernement canadien; influence sur les priorités de la communauté internationale.**

... L'ACDI, la Direction générale des politiques en tête, en étroite collaboration avec d'autres ministères, a cherché à exercer une influence sur les orientations générales adoptées par un certain nombre d'organisations internationales telles que le Comité d'aide au développement de l'OCDE, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Banque mondiale

... La Direction générale des politiques a communiqué des éléments importants de la perspective du Canada à l'occasion de conférences et de consultations internationales, dont le Sommet mondial de l'alimentation. Ces interventions ont notamment eu

lieu lors de rencontres portant sur la corruption, l'exploitation sexuelle des enfants, le VIH et le sida, l'éducation des jeunes filles et des femmes, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, le développement durable et l'initiative du bassin du Nil.

**Résultat escompté : Détermination et examen des nouveaux enjeux stratégiques influant sur les relations entre le Canada et les pays en développement, ainsi que les pays en transition .**

- ... La participation très active de l'ACDI aux discussions du Comité d'aide au développement de l'OCDE portant sur l'édification de la paix et les conflits a permis à l'Agence de veiller à ce que le document *Guidelines on Conflict, Peace and Development Co-operation*, publié par l'OCDE, en mai 1997, tienne compte des intérêts du Canada en matière de prévention des conflits, d'édification de la paix et de reconstruction après les conflits, y compris le soutien du Canada à l'égard de la création de capacités pour pratiquer le déminage terrestre.

## COMMUNICATIONS

### OBJECTIF

*P Sensibiliser davantage le public canadien à l'égard de l'aide au développement et amener le public à soutenir plus à fond les activités dans ce domaine.*

### CONTEXTE

La Direction générale des communications est chargée d'aider l'Agence à fournir en temps opportun des renseignements pertinents et précis sur l'ACDI et son programme d'aide. En plus de fournir des services de communications au Ministre, aux secrétaires d'État et aux principaux porte-parole de l'ACDI, la Direction générale gère les activités de communications intégrées de l'Agence. En outre, par l'intermédiaire du Programme d'information sur le développement (PID), la Direction générale appuie les initiatives en matière de communication proposées et mises en œuvre par les organisations partenaires.

### ATTENTES ET RÉALISATIONS

**Résultat escompté : Prestation de services de communication au Ministre, aux secrétaires d'État et aux principaux porte-parole de l'ACDI.**

... La Direction générale des communications a préparé 185 cahiers d'information et 259 allocutions afin d'aider le Ministre, les secrétaires d'État et les représentants de l'ACDI à communiquer à la population canadienne des messages sur le développement aux cours d'événements particuliers, y compris les activités suivantes : la consultation pancanadienne du ministre Pettigrew avec des partenaires et des intervenants; les rencontres des bailleurs de fonds sur le Burundi et le Rwanda, lesquelles ont eu lieu à Genève et à Kigali; les rencontres avec des représentants d'organisations non gouvernementales et d'universités; l'annonce du lancement de nombreux projets avec les partenaires.

**Résultat escompté : Sensibilisation du public au fait que l'ACDI est un organisme d'aide efficace ayant un mandat précis et des priorités de programmes .**

... Deux nouvelles initiatives ont été lancées avec succès en vue d'accroître les capacités d'action directe de l'ACDI. Dans le contexte du programme des conférences, quelque 50 événements ont permis aux vice-présidents de l'ACDI d'entrer en contact avec des dirigeants de la collectivité dans de nombreuses régions du pays. Par ailleurs, par l'intermédiaire du programme d'annonces régionales, des événements médiatiques avec les partenaires locaux et des députés ont été organisés dans plus d'une douzaine de collectivités afin de souligner les projets d'aide. Compte tenu du succès de ces initiatives, les deux programmes seront élargis l'an prochain.

... Les renseignements communiqués aux parlementaires ont connu une amélioration tant du point de vue de la fréquence de diffusion que de leur utilité; les parlementaires ont été tenus bien renseignés sur les activités de l'ACDI par le truchement de bulletins de nouvelles et d'envois postaux. Plus de 60 personnes ont participé à un petit déjeuner parlementaire sur la façon d'aider les entreprises à faire des affaires dans les pays en développement.



... La Direction générale a répondu à plus de 500 demandes de renseignements provenant de journalistes et à 73 000 demandes du public, et distribué plus de 620 000 publications. En outre, afin de faciliter l'accès à l'ACDI, on peut désormais composer un numéro sans frais (1 [800]) ou consulter le site Internet de l'ACDI, qui est maintenant plus élaboré.

**Résultat escompté : Sensibilisation accrue des publics clés au rôle et aux contributions du Canada à l'égard des défis que pose le développement international.**

... Les Canadiens ont pu accéder, en temps opportun, à des renseignements pertinents à propos du développement. Des reportages sur le développement ont été diffusés dans les émissions *Le Match de la vie* et *Man Alive* et publiés dans le magazine *Homemakers/Madame au Foyer*. En outre, la publication d'articles dans le magazine de vulgarisation *Les Débrouillards* et des coproductions avec YTV ont permis de sensibiliser les jeunes.

... Le Programme d'information sur le développement, en collaboration avec des ONG, des radiodiffuseurs et des maisons de production a permis de rejoindre quelque 7 millions de Canadiens par l'entremise de films, de vidéos et de documents réalisés en coproduction au cours de l'exercice 1996-1997.

**Résultat escompté : Renforcement de la coopération avec les partenaires dans le domaine de la communication.**

... Au cours de 1996-1997, un réseau plus unifié et diversifié de 19 organismes a collaboré afin de faire davantage connaître les questions liées au développement au cours de la Semaine du développement international. Du matériel de communication a été élaboré, notamment des capsules documentaires pour la télévision.

... La nouvelle initiative Partenaires dans la communication a pour but d'encourager les partenaires à entreprendre des activités au sein de la collectivité. Un guide de communication a été produit en consultation avec quelque 50 partenaires afin de fournir de précieux renseignements sur la façon d'organiser des activités de communication. Par ailleurs, des séances de formation basées sur le guide seront offertes à l'automne de 1997.

## SERVICES GÉNÉRAUX

### OBJECTIF

*P Veiller à ce que l'Agence dispose des services de soutien nécessaires pour réaliser efficacement les objectifs du programme d'aide au développement international conformément à la politique, aux procédures et aux contrôles du gouvernement fédéral.*

### CONTEXTE

Les Services généraux fournissent à l'Agence des services de soutien qui ne sont pas directement liés à un mécanisme d'exécution en particulier qu'englobe un secteur d'activités donné. Ces services sont assurés par les Services à la haute direction de l'Agence, ainsi que par la Direction générale du personnel et de l'administration et la Direction générale de la gestion centrale. Leur coût est comptabilisé comme une dépense administrative indirecte plutôt que comme une dépense directe pouvant être facilement imputée à un mécanisme d'exécution. (Voir figure 5, p. 12, qui présente les données ayant trait aux coûts de fonctionnement. Des renseignements additionnels relatifs aux mécanismes d'exécution sont présentés à la figure 2, p. 5, de la Partie III du *Budget des dépenses 1997-1998*.)

### ATTENTES ET RÉALISATIONS

#### PERSONNEL ET ADMINISTRATION

**Résultats escomptés : Renforcement de la gestion stratégique des ressources humaines de l'Agence; accroissement du pouvoir décisionnel des gestionnaires de l'ACDI; amélioration de la prestation des services d'administration et de personnel à un coût moindre pour l'ACDI.**

- ... Afin de renforcer certains aspects de la gestion des ressources humaines et d'apporter des changements, la Direction générale a concentré ses efforts sur la planification de la relève et le recrutement, la formation permanente, la mise en œuvre d'un processus amélioré de rétroaction ascendante, l'équité en matière d'emploi et l'élaboration de profils de compétences pour chaque type d'emploi — ou chaque série de fonctions connexes — au sein de l'ACDI.
- ... Vingt agents de développement récemment diplômés ont été embauchés en septembre 1996 et d'autres devaient l'être au printemps 1997. Au cours des trois dernières années, au total, 372 employés (près de 100 en 1996-1997) ont participé au programme Défi du leadership, qui a pour but d'aider et d'encourager les employés à acquérir une plus grande confiance en eux, à prendre des initiatives, à fonctionner de façon autonome et à améliorer leurs compétences de gestion des subalternes. Une nouvelle politique en matière de formation permanente a été adoptée. Un deuxième sondage a été mené en juin 1996 auprès des employés de l'ACDI. Il a permis entre autres de déterminer que des progrès ont été réalisés par suite des récentes initiatives de gestion des ressources humaines
- ... Le Programme d'équité en matière d'emploi de l'ACDI a permis d'accroître progressivement la représentation de groupes désignés. Comme le prévoit la nouvelle *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, on a débuté l'élaboration d'un plan triennal (pour 1998-2001), qui sera présenté au Conseil du Trésor au printemps de 1998.

... Afin de donner davantage de pouvoir aux gestionnaires, des consultations et des travaux préparatoires ont été menés à bien dans le contexte d'un projet de délégation axé sur les questions liées au personnel. Le Comité de direction a donné son approbation de principe au projet et approuvera des lignes directrices pour chaque discipline.

## GESTION CENTRALE

### Résultats escomptés : Renforcement du système et des capacités de l'ACDI liés à l'évaluation du rendement et à la communication de l'information financière au sein et à l'extérieur de l'ACDI; renforcement des partenariats de l'ACDI.

... Des sessions de formation sur la gestion axée sur les résultats ont eu pour effet d'augmenter le degré de sensibilisation, de compréhension et de compétences au sein du personnel pour ce qui est de déterminer les résultats escomptés, de choisir des indicateurs de rendement valables, d'évaluer le risque, mais aussi de recueillir et de savoir utiliser les données sur le rendement pour gérer les résultats. Les documents de programmes et de projets traduisent de plus en plus un mode de gestion axé sur les résultats.

... L'ACDI continue d'exploiter toutes les possibilités qui s'offrent à elle pour améliorer la qualité des rapports qu'elle soumet au Parlement, comme en témoigne, par exemple, la nouvelle méthode que l'Agence a adoptée pour préparer la Partie III du Budget des dépenses pour 1997-1998.

... En consultation avec les partenaires de l'ACDI, on a dans un premier temps apporté d'importantes modifications au processus de passation des marchés de l'ACDI en vue d'améliorer les relations de l'Agence avec les fournisseurs et les intervenants canadiens. Dans un second temps, on a discuté de la concurrence entre les secteurs à but lucratif et sans but lucratif. Au terme de ces discussions, un projet pilote de 15 mois a été mis sur pied, et des réunions de suivi périodiques sont prévues en 1997-1998.

... Les structures de **responsabilité sont maintenant mieux définies et consolidées dans l'ensemble de l'Agence**. La structure de planification, de production de rapports et de reddition de comptes a reçu l'approbation du Conseil du Trésor et un nouvel énoncé des responsabilités est en cours d'élaboration.

## PRIX DÉCERNÉS À L'ACDI

*f* L'ACDI est le premier organisme à recevoir le Prix de la conscience globale décerné par le Population Institute. Ce prix, l'un des nombreux qu'a reçus l'Agence, lui a été remis par Bruce Halliday, ancien député canadien et membre du conseil d'administration de l'Institut, lors d'une cérémonie à l'ambassade du Canada à Washington. Selon le président de l'Institut, Werner Fornos, le prix a été décerné à l'ACDI en reconnaissance de ses initiatives visant à lutter contre les menaces qui pèsent sur la société, comme la croissance démographique, la détérioration de l'environnement, les inégalités, les iniquités entre les hommes et les femmes, les maladies, et le fossé croissant entre les riches et les pauvres.

*f* Par ailleurs, l'ACDI s'est vu remettre une médaille d'argent à l'occasion de la Semaine de la technologie dans l'administration gouvernementale, pour un projet de formation conçu et mis en œuvre l'an dernier. Au total, 25 médailles ont été attribuées, sur plus de 150 projets soumis. Ces prix visent à souligner les projets fédéraux qui font preuve de leadership et d'efficacité en matière d'application des technologies de l'information en vue de favoriser le renouveau dans l'exécution des services de l'administration publique. Le projet de l'ACDI a permis de rendre accessibles les technologies et les renseignements nécessaires pour appuyer le processus décisionnel en ce qui touche l'application de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

## C. Principaux examens

Les examens du rendement permettent de fournir des conseils impartiaux à la direction de l'ACDI pour ce qui a trait à la réussite et au rapport coût/efficacité des principaux programmes, projets et politiques et quant à leur pertinence par rapport au cadre stratégique de l'Agence. Ces examens comportent aussi des conseils sur l'efficacité des systèmes, des processus et des pratiques de gestion. Au cours de l'exercice 1996-1997, l'Agence a mené à bien plusieurs initiatives d'examen et de mesure du rendement. Plusieurs autres ont été amorcées et sont à divers stades d'avancement.

### **EXAMENS TERMINÉS**

**Examen du rendement dans le domaine de l'intégration de la femme au développement et de l'égalité hommes-femmes :** Il s'agit d'un examen général des fonds consacrés par l'ACDI aux activités liées à ce champs d'intervention. Les dépenses au titre de ces activités représentent environ 3,2 p. 100 des décaissements de l'Agence pour l'exercice 1995-1996.

L'examen a comporté cinq études distinctes : (i) une enquête préliminaire du volet de vérification; (ii) une étude sur les pratiques éprouvées; (iii) un sondage auprès des femmes du Sud; (iv) une étude sur les méthodes d'analyse d'impact; (v) une étude sur la mise en œuvre de la politique en matière d'intégration de la femme et d'égalité et la suite à donner à l'évaluation de l'Intégration de la femme au développement, faite en 1992. Les études étaient fondées sur les résultats d'évaluations et de vérifications antérieures réalisées par l'ACDI et d'autres donateurs, ainsi que sur des évaluations faites expressément aux fins de l'examen. Un groupe consultatif externe a fourni des conseils et des commentaires.

L'examen a confirmé que le mode de mise en œuvre de la politique d'intégration de la femme et d'égalité hommes-femmes était le bon :

... La politique actuelle (1995) est conforme aux objectifs du Canada en matière d'intégration

de la femme au développement et d'égalité hommes-femmes. Elle témoigne des améliorations apportées aux programmes de l'ACDI, de son expérience, et des nouvelles tendances dans ce domaine.

- ... L'ACDI jouit d'une solide réputation dans le domaine de l'intégration de la femme et de l'égalité auprès des donateurs, et a exercé une forte influence sur les orientations de politique et les pratiques en cette matière de ses nombreux autres partenaires.
- ... Bon nombre des activités de l'ACDI ont eu une influence positive sur la vie des femmes et sur l'égalité hommes-femmes dans les pays en développement. Ces activités englobent tout aussi bien des initiatives stratégiques dans des forums nationaux et multilatéraux que des projets visant expressément les femmes.
- ... On note une hausse importante de la proportion des bourses d'études accordées à des femmes par l'intermédiaire des programmes de bourses de l'ACDI, qui est passée de 20 p. 100 en 1986 à 40 p. 100 en 1994.

L'examen a également permis de déterminer les mesures susceptibles d'améliorer les programmes de l'Agence liés à ce champs d'intervention. Ces mesures sont dans le droit fil de la nouvelle approche adoptée par le gouvernement, à savoir la gestion axée sur les résultats. Elles comprennent la planification et l'établissement d'objectifs plus facilement mesurables et la présentation de rapports plus explicites sur les résultats dans ce domaine.

**Vérification relative au réaménagement des effectifs :** Cette vérification interne portait sur l'infrastructure administrative mise en place par l'ACDI pour garantir l'application efficace par rapport aux coûts du programme de réaménagement des effectifs, ainsi que sur le respect de la politique et des directives gouvernementales relatives au réaménagement.

La vérification montre que l'ACDI a mis en place une structure administrative appropriée pour administrer les activités liées au réaménagement des effectifs que comprend le

volet I de l'examen des programmes; toutefois, l'ACDI doit surveiller de près les retombées et les résultats pour s'assurer du respect continu des lignes directrices du Conseil du Trésor.

Le rapport de vérification a été préparé, et des commentaires ont été obtenus des gestionnaires. Le rapport est maintenant prêt à être soumis au Comité de direction de l'ACDI.

**Suite donnée par l'ACDI aux rapports du vérificateur général de 1993 et de 1994 :** Pour donner suite au rapport du vérificateur général de 1993, l'ACDI a effectué une deuxième auto-évaluation qui a été publiée dans le rapport du vérificateur général de novembre 1996. Cette auto-évaluation, intitulée *Amélioration de l'efficacité - Mise au point du système de mesure des résultats de l'ACDI*, décrit dans les grandes lignes les mesures que l'Agence a prises pour améliorer le système de gestion axée sur les résultats. En outre, elle fait état de l'élaboration d'un système de mesure du rendement des projets bilatéraux, y compris l'élaboration d'un Cadre des résultats et des facteurs clés de réussite s'y rapportant.

Le rapport de 1996 comprend également le *Suivi du Rapport du vérificateur général de 1994 sur les contributions d'aide technique à l'Europe centrale et de l'Est et à l'ex-Union soviétique*.

Les commentaires du Bureau du vérificateur général sur l'auto-évaluation sont positifs. La troisième et dernière étape du suivi du rapport du vérificateur général de 1993, c.-à-d. une vérification effectuée par le Bureau du vérificateur général, devrait commencer à l'automne de 1997.

## **EXAMENS EN COURS**

**Examen des besoins humains fondamentaux (BHF) :** Les dépenses au titre des BHF interviennent pour environ 37 p. 100 des décaissements de l'ACDI au cours de l'exercice 1995-1996. L'examen porte sur la santé, les besoins humains fondamentaux, l'assistance humanitaire internationale et le dialogue sur les orientations de politique, qui a pour but d'influencer les pays en développement et les institutions multilatérales à cet égard.

L'examen est très avancé et comprendra environ 20 nouvelles évaluations de programme et de projet, ainsi que 9 autres études. Parmi les travaux achevés dont les résultats ont été diffusés figurent un profil des dépenses de l'ACDI au titre des BHF et une étude documentaire, dont une synthèse d'examen antérieurs dans le secteur visé et les expériences d'autres donateurs.

L'examen devrait être terminé au cours de l'été de 1998 et prévoit la participation d'un groupe consultatif externe.

**Examen de l'aide alimentaire :** Cet examen vise à évaluer l'efficacité de l'aide alimentaire en tant qu'outil de développement et que mesure d'urgence, dans le contexte plus général de la promotion de la sécurité alimentaire. Il englobe 14 évaluations et 8 autres études.

Jusqu'à maintenant, on a préparé un profil des investissements de l'ACDI dans le domaine de l'aide alimentaire et un rapport sur les leçons tirées de la mise en œuvre du programme d'aide alimentaire, lesquels documents ont été diffusés.

L'examen devrait se terminer à l'automne de 1997 et prévoit la participation d'un groupe consultatif externe.

**Services d'infrastructure [énergie; télécommunications et information; transports; eau, irrigation et assainissement] :** Il s'agit d'un examen général des fonds consacrés par l'ACDI aux services d'infrastructure, un des six volets prioritaires de programme de l'Agence. Les dépenses au titre des services d'infrastructure interviennent pour environ 13,6 p. 100 des décaissements de l'ACDI de l'exercice 1995-1996. L'examen, qui est en cours de planification, devrait débuter à l'automne de 1997.

Les travaux préliminaires réalisés jusqu'à maintenant sont les suivants : un profil des dépenses bilatérales engagées au titre des services d'infrastructure entre 1972 et 1996; une étude documentaire; un rapport sur les leçons tirées d'évaluations de projets antérieures; l'élaboration et l'essai d'un cadre de mesure du

rendement pour évaluer la contribution des technologies de l'information aux activités de développement.

**Examen de l'aide par le CAD :** Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE effectue cette année son examen triennal du programme d'aide du Canada. Les Pays-Bas et la Nouvelle-Zélande sont les pays responsables de cet examen. Le rapport final devrait être publié au début de 1998.

**Étude sur la technologie de l'information (TI) :** Une étude préliminaire sur la gestion de l'information (GI) et la technologie de l'information (TI) est en cours. Elle vise à analyser les points forts et les points faibles de la structure de responsabilisation et de gestion de la GI/TI, de la planification et de la mise en œuvre d'activités en GI/TI à l'échelle de l'Agence, ainsi que de la coordination de ces activités à l'échelle de l'organisation, entre les directions générales et entre l'administration centrale et le terrain. Cette étude s'ajoute aux activités de renouveau de la GI/TI en cours.

**Vérification du Programme d'aide à Haïti :** Cette vérification axée sur les résultats du programme d'aide au développement de l'ACDI à Haïti visait à examiner l'efficacité du programme-pays et des projets sur les plans du développement et de la gestion. Le rapport de vérification est en cours de préparation.

**Vérification de la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats à l'ACDI :** Cette vérification interne porte sur la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats, les réalisations dans ce domaine et leur durabilité. Elle permettra également de déterminer si les mesures de contrôle sont suffisantes pour garantir la fiabilité et l'exactitude de l'information sur le rendement qui est communiquée conformément à l'obligation de rendre compte à laquelle l'Agence est soumise.

## SECTION IV : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

### AUTORISATIONS POUR 1996-1997 - PARTIE II DU BUDGET DES DÉPENSES

Figure 9 : Besoins financiers par autorisation

Crédits (milliers de dollars)	Budget des dépenses princip. 1996-1997	Réel 1996-1997	
<b>Agence Canadienne de développement international</b>			
<b>Budgétaire</b>			
15	Dépenses de fonctionnement	97,879	100,093
20	Subventions et contributions	1,576,566	1,557,718
21	Grâce de certaines dettes et obligations		20,143
(L)	Ministre de la Coopération internationale - Traitement et allocation pour automobile	49	48
(L)	Paiements aux fonds d'institutions financières internationales	146,200	161,604
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9,595	9,866
(L)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de la Couronne		21
(L)	Frais d'agence de recouvrement de fonds		1
Total du budgétaire		1,830,289	1,849,494
<b>Non budgétaire</b>			
L25	Délivrance de billets aux fonds d'institutions financières internationales		51,990
L30	Paiement et délivrance de billets aux institutions financières internationales - Souscriptions au capital	3,020	13,188
(L)	Paiements aux institutions financières internationales - Souscriptions au capital	8,182	4,943
Total du non budgétaire		11,202	70,121
Total de l'Agence		1,841,491	1,919,615

## RAPPORT SUR LE RENDEMENT DES ETP - 1996-1997

**Explication des utilisations réelles en 1996-1997 :** L'écart de 41 ETP, ou 3,4 p. 100, entre l'utilisation réelle de 1996-1997 et les besoins de 1 217 ETP du *Budget des dépenses principal* est principalement attribuable aux retards dans l'exécution de la dotation et dans le recrutement et l'embauche externes de nouveau personnel affecté à l'aide au développement.

**Figure 10 : Besoins en personnel (ETP) par secteur d'activités (1)**

	Réel 1993-1994	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997	Budget des dépenses 1996-1997
Programmes géographiques	446	549	510	503	525
Programmes multilatéraux	60	62	58	55	55
Partenariat canadien	155	151	136	144	145
Pays en transition (2)			68	77	77
Communications	39	35	35	33	39
Politiques	85	85	74	77	76
Services généraux	341	322	285	287	300
	1,126	1,204	1,166	1,176	1,217

1. L'expression « équivalents temps plein » (ETP) désigne la mesure de l'utilisation des ressources humaines fondées sur les niveaux moyens d'emploi. L'ETP indique le nombre d'heures de travail fournies par l'employé chaque semaine, à l'aide du coefficient des heures de travail désignées par les heures de travail régulières. Les ETP ne sont pas assujetties au contrôle du Conseil du Trésor mais ils figurent dans la Partie III du *Budget des dépenses principal* au regard des besoins en dépenses de personnel indiqués dans le *Budget des dépenses*.
2. Ce programme a été transféré du MAECI à l'ACDI en 1995-1996.

**Figure 11 : Sommaire par catégorie professionnelle (ETP)**

	Réel 1993-1994	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997	Budget des dépenses 1996-1997
Nomination - par décret	1	1	1	1	1
Direction	73	93	91	89	92
Scientifique et professionnelle	113	109	104	104	117
Administration et service extérieur	603	691	680	699	713
Technique	12	12	11	14	12
Soutien administratif	322	296	278	268	280
Exploitation	2	2	1	1	2
	1,126	1,204	1,166	1,176	1,217



**Figure 12 : Détail des besoins en personnel**

	ETP		Échelle des traitements 1996-1997	Provision pour le traitement annuel moyen 1996-1997
	Budget des dépenses 1996-1997	ETP Réel 1996-1997		
<b>Nomination - par décret</b>	1	1	117 000-170 500	
<b>Direction</b>	92	89	63 300-128 900	84,353
<b>Scientifique et professionnelle</b>				
Agriculture	11	8	20 970-70 898	68,426
Économie, sociologie et statistique	32	30	20 600-87 241	65,976
Enseignement	10	7	19 270-74 268	61,920
Génie et arpentage	37	33	29 722-80 521	71,643
Sciences forestières	5	5	21 217-73 648	65,928
Sciences physiques	16	16	23 056-79 045	64,268
Autres	6	5	-	82,149
<b>Administration et service extérieur</b>				
Services administratifs	125	125	17 994-75 002	47,415
Commerce	33	28	19 263-79 497	65,861
Gestion des systèmes d'ordinateurs	19	19	24 060-78 759	54,665
Gestion des finances	48	46	15 981-71 883	56,540
Service extérieur	32	17	32 945-65 225	59,418
Services d'information	31	29	17 849-67 814	56,075
Stagiaires en gestion	7	10	29 562-50 388	37,790
Organisation et méthodes	5	5	17 635-72 700	51,298
Gestion du personnel	29	32	16 882-69 291	48,107
Administration des programmes	342	344	17 994-75 002	57,314
Achat et approvisionnement	42	44	16 781-72 700	51,425
<b>Technique</b>				
Dessin et illustrations	2	2	20 448-52 986	36,351
Soutien des sciences sociales	7	9	16 608-75 927	39,535
Autres	3	3	-	46,699
<b>Soutien administratif</b>				
Commis aux écritures et aux règlements	166	164	16 999-41 724	31,500 *
Traitement mécanique des données			17 680-48 804	
Secrétariat, sténographie et dactylographie	114	104	16 847-41 991	30,730 *
<b>Exploitation</b>				
Services divers	2	1	17 489-53 544	28,327
	1,217	1,176		

\* Le traitement moyen comprend la parité salariale.

Note : La colonne de l'échelle des traitements annuelle donne les échelles salariales par groupe professionnel en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 1996. La colonne des traitements moyens donne le coût estimatif des salaires de base, y compris les montants prévus à la convention collective, les augmentations annuelles, les promotions et la rémunération au mérite. La modification de la répartition des éléments utilisés pour les calculs peut faire varier les moyennes annuelles.

## PAIEMENTS DE TRANSFERT

Figure 13 : Paiements de transfert par secteur d'activités

(millions de dollars)	Réel 1993-1994	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget des dépenses picip. 1996-1997	Réel 1996-1997
<b>Subventions :</b>					
Programmes géographiques					4.0
Programmes multilatéraux	387.6	379.5	301.7	303.3	292.7
Partenariat canadien	108.0	87.6	66.8	133.9	76.8
Pays en transition			0.3	0.3	
Services généraux	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Total des subventions	500.6	472.1	373.8	442.5	378.5
<b>Contributions :</b>					
Programmes géographiques	789.5	746.4	719.0	734.7	720.2
Programmes multilatéraux	190.3	188.4	163.3	146.5	154.5
Partenariat canadien	236.9	255.2	206.1	148.2	204.1
Pays en transition			89.0	100.8	97.4
Communications	4.4	4.7	2.3	3.9	3.0
Total des contributions:	1,221.1	1,194.7	1,179.7	1,134.1	1,179.2
<b>Autres paiements de transfert</b>					
(L) Programmes multilatéraux	168.4	336.5	152.7	146.2	161.6
Total - Autres paiements de transfert	168.4	336.5	152.7	146.2	161.6
<b>Total paiements de transfert</b>	<b>1,890.1</b>	<b>2,003.3</b>	<b>1,706.2</b>	<b>1,722.8</b>	<b>1,719.3</b>

## SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

Les subventions, les contributions et d'autres paiements de transfert que versent l'ACDI, totalisant 1727,3 millions de dollars et comprenant les dépenses non budgétaires, représentent 92,9 p. 100 des dépenses liées au programme de l'ACDI. Le tableau suivant présente des précisions à cet égard.

**Figure 14 : Détail des subventions et contributions**

(en milliers de dollars)	Réel 1993-1994	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Réel 1996-1997
<b><u>Subventions</u></b>					
Subventions pour la coopération avec les pays en transition de l'Europe centrale et de l'Est et de l'ancienne Union soviétique.	0	0	250	250	0
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et des institutions financières internationales et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets.	165 335	146 638	128 574	122 087	124 605
Mise en oeuvre de programmes de lutte contre la faim et la malnutrition par le biais des institutions internationales de développement et d'alimentation, des organisations non gouvernementales internationales ou du Centre de recherches pour le développement international, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets.	140 196	130 779	99 722	107 593	98 558
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'activités et de programmes généraux de même que de programmes, projets, activités et appels particuliers, et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets.	82 052	102 097	73 356	73 658	73 501
Subventions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités, et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets.	95 426	77 987	58 195	123 952	67 237
Subvention à l'Institut Nord-Sud.	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000

**Figure 14 : Détail des subventions et contributions (suite)**

(en milliers de dollars)	Réel 1993-1994	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998
Aide au développement pour l'éducation et la formation des particuliers, et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets.	11 556	8 600	7 640	8 900	8 605
Subvention au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique.	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
<b>Total des subventions</b>	<b>500 565</b>	<b>472 101</b>	<b>373 737</b>	<b>442 440</b>	<b>378 506</b>
<b><u>Contributions</u></b>					
Aide au développement, y compris les dépenses pour des ententes de prêt créées par l'autorité décrite dans les lois de crédits antérieures, à des pays en développement et à des organismes et institutions de ces pays, ainsi que des contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux et régionaux, à des gouvernements provinciaux, à leurs organisations et organismes, et à des sociétés canadiennes du secteur privé, à l'appui de projets, de programmes et d'activités visant des pays ou des régions donnés, et à l'égard de dépenses spéciales liées aux programmes et aux projets qui s'y rattachent directement.	789 511	746 409	719 025	734 718	720 242
Contributions pour la coopération avec les pays en transition de l'Europe centrale et de l'Est et de l'ancienne Union soviétique.	0	0	89 011	100 775	97 361
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et des institutions financières internationales et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets.	100	188	165	100	705
Mise en oeuvre de programmes de lutte contre la faim et la malnutrition par le biais des institutions internationales de développement, des organisations non gouvernementales internationales ou du Centre de recherches pour le développement international, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement, et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets.	48 849	53 782	26 618	100	66 279
Contribution à la Banque interaméricaine de développement.	2 414	2 513	2 392	2 600	2 343

**Figure 14 : Détail des subventions et contributions (suite)**

(en milliers de dollars)	Réel 1993-1994	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998
Mise en oeuvre de programmes de lutte contre la faim et la malnutrition par le biais des pays en développement, des organismes et des personnes de ces pays, des organisations non gouvernementales canadiennes ou des institutions de développement, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement, et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets.	130 378	128 286	134 048	143 597	84 741
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'activités et de programmes généraux de même que de programmes, projets, activités et appels particuliers, et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets.	8 581	3 619	100	100	415
Contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets, et d'activités et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets.	164 106	184 597	138 631	83 301	143 959
Encouragements à des investisseurs, institutions et organismes canadiens, internationaux et de pays en développement, ainsi qu'à des gouvernements, à l'appui de programmes, de projets et d'activités de coopération industrielle, et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets.	72 829	70 631	67 457	64 956	60 148
Contributions à l'appui du programme d'information sur le développement versées aux organisations canadiennes ou internationales de communications, à d'autres ministères fédéraux, ou des gouvernements provinciaux ou municipaux, à des radiodiffuseurs, des producteurs et d'autres institutions et gouvernements donateurs concernant la production et la diffusion d'information sur le développement, de matériel éducatif et d'activités connexes.	4 379	4 726	2 310	3 879	3 017
<b>Total des contributions</b>	<b>1 221 147</b>	<b>1 194 751</b>	<b>1 179 757</b>	<b>1 134 126</b>	<b>1 179 211</b>

**Figure 14 : Détail des subventions et contributions (suite)**

(en milliers de dollars)	Réel 1993-1994	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998
<b><u>Autres paiements de transfert *</u></b>					
(L) Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la <i>Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)</i>	168 400	336 495	152 702	146 200	161 604
<b>Total des autres paiements de transfert</b>	168 400	336 495	152 702	146 200	161 604
<b>Total</b>	1 890 112	2 003 347	1 706 196	1 722 766	1 719 321

\* Les « Autres paiements de transfert » excluent 11,2 millions de dollars pour 1996-1997 en paiements de transfert non budgétaires estimatifs et des dépenses réelles de 8 millions de dollars en 1996-1997.

## **INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES (IFI) ET INSTRUMENTS CONNEXES**

Les IFI englobent les institutions de Bretton Woods, les quatre banques régionales de développement (africaine, asiatique, interaméricaine et des Caraïbes) et d'autres organisations de développement (par exemple, le Fonds international de développement agricole, le Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds multilatéral du Protocole de Montréal ).

**Ressources ordinaires en capital** : les principaux instruments (à l'exception du Fonds monétaire international) dont disposent les IFI pour réaliser leurs programmes de prêts sont les suivants : les ressources ordinaires en capital, les fonds à des conditions de faveur des banques, et les fonds d'assistance technique. Les pays membres souscrivent au capital ordinaire des IFI, fournissant à la fois du capital libéré (sous forme de liquidités ou de billets à demande) et du capital exigible. Le capital exigible, qui constitue la majorité du capital-actions des IFI, se compose de ressources qui ne sont pas versées aux IFI, mais qui servent de «garantie » afin de permettre aux banques d'émettre des obligations sur les marchés de capitaux internationaux et de financer leurs programmes de prêt. Le capital exigible, sur lequel les banques n'ont jamais tiré, n'est censé servir qu'en des circonstances extraordinaires pour permettre aux IFI de rembourser les obligations si leurs liquidités ou leurs réserves se révélaient insuffisantes pour respecter leurs obligations financières. Les prêts aux pays membres en développement, tirés sur des ressources ordinaires en capital, sont normalement accordés à un taux légèrement supérieur au coût d'emprunt (c.-à-d. le coût du marché), mais à des conditions bien meilleures que celles offertes directement sur les marchés. Les gains réalisés sur les transactions servent normalement à financer les réserves et à protéger la situation financière de la banque, et dans certains cas à financer en partie son mécanisme de prêt à des conditions de faveur. À mesure que les institutions font leurs preuves et consolident leur solvabilité sur les marchés financiers internationaux, la proportion de capital libéré par rapport au capital exigible diminue.

En plus de leurs programmes de prêt, les IFI possèdent des capacités appréciables en matière de recherche et d'analyse et se situent au tout premier plan pour ce qui est du dialogue sur les orientations de politique en matière de développement durable dans les domaines de l'environnement et de l'économie, de la réduction de la pauvreté et, de plus en plus, de la saine gestion publique.

Le tableau ci-dessous présente les données sur la participation de l'ACDI aux ressources ordinaires en capital des quatre banques régionales de développement.

**Figure 15 : Ressources ordinaires en capital au 31 mars 1997**

(en milliers de dollars)	Capital libéré (1)			Capital exigible (3) (Passif éventuel)
	Billets émis		Billets devant être émis (engagement) (2)	
	réalisés	non réalisés		
Banque africaine de développement	93,622			655,352
Banque asiatique de développement	180,475	9,274	13,398	2,719,553
Banque de développement des Caraïbes	16,844	4,977		67,838
Banque interaméricaine de développement	211,111	15,737	16,817	5,352,379
	502,052	29,988	30,215	8,795,122

Source : *Comptes publics du Canada 1996-1997, volume 1*.

1. Les souscriptions au capital libéré sont effectuées en partie par des paiements comptants et par l'émission de billets à demande non productifs d'intérêt et non négociables. Les souscriptions du Canada au capital libéré sont déclarées comme un actif non budgétaire.
2. Ces montants représentent un engagement pour la portion du capital libéré qui doit être souscrit par le Canada dans les prochaines années.
3. Ces sommes figurent en dollars américains dans le rapport annuel de chaque banque. Elles ne sont présentées en dollars canadiens qu'à titre indicatif et fluctuent donc au gré du taux de change. Ces sommes ne deviendraient des déboursés réels qu'en des circonstances extraordinaires pour permettre aux IFI de rembourser des prêts si leurs liquidités et leurs réserves se révélait insuffisantes.

**Fonds versés à des conditions de faveur :** plus de 90 p. 100 des paiements effectués par le Canada aux banques régionales de développement (BRD) sont affectés à leurs fonds spéciaux servant à accorder des prêts à des conditions de faveur aux pays en développement les plus pauvres. Ces prêts sont assortis de conditions très avantageuses (faible taux d'intérêt, longs délais de grâce et longues périodes de remboursement). Les fonds versés à des conditions de faveur sont habituellement réapprovisionnés tous les trois ou quatre ans lorsque les ressources ont été entièrement engagées. L'ACDI administre aussi des fonds d'assistance technique en collaboration avec les banques régionales de développement et le Groupe de la Banque mondiale afin de promouvoir les objectifs d'aide au développement du Canada dans des domaines comme la réduction de la pauvreté, l'environnement et le développement social, et afin d'aider les consultants canadiens qui cherchent à établir des relations commerciales avec les IFI.



Le tableau ci-dessous fournit les renseignements sur la participation de l'ACDI aux fonds versés à des conditions de faveur, représentant l'apport que consent le Canada à cet égard, par le truchement des institutions financières internationales.

**Figure 16 : Fonds versés à des conditions de faveur au 31 mars 1997**

(en milliers de dollars)	Billets émis (1) (non réalisés)	Billets devant être émis (2)	Total (3)
Banque africaine de développement	363,266	127,207	490,473
Banque asiatique de développement	383,245		383,245
Banque de développement des Caraïbes	32,634	12,195	44,829
Banque interaméricaine de développement	9,182	9,708	18,890
Fonds international de développement agricole	25,944		25,944
Caisse du Fonds pour l'environnement mondial	67,900	37,100	105,000
	882,171	186,210	1,068,381

Source : *Comptes publics du Canada 1996-1997, volume 1.*

1. Ces billets représentent la partie des fonds à des conditions de faveur avancés par le Canada à des organisations internationale que celles-ci n'ont pas encore encaissés. Payables sur demande, les billets sont encaissés selon les besoins financiers de ces organisations.
2. Ces billets représentent un engagement pour la partie des fonds à des conditions de faveur que doit avancer le Canada à ces organisations, lesquels billets seront émis comme prévu comme il est stipulé dans les ententes avec les IFI.
3. Ces montants peuvent varier en raison de la fluctuation du taux de change.

En 1996-1997, se sont achevées les négociations sur le septième réapprovisionnement du Fonds africain de développement et le septième réapprovisionnement du Asian Development Fund (Fonds asiatique de développement), le quatrième réapprovisionnement du Fonds international de développement agricole et le deuxième réapprovisionnement du Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal. Les négociations relatives à la cinquième augmentation générale du capital de la Banque africaine de développement se poursuivront en 1997-1998. Les négociations concernant le réapprovisionnement du Fonds ont revêtu d'autant plus d'importance au cours du dernier exercice que le Canada est obligé de réduire ses contributions pour des raisons budgétaires et ne veut pas perdre l'influence stratégique qu'il exerce auprès des institutions.

## INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS

Le ministère des Finances dirige les relations entre le Canada et les Institutions de Bretton Woods. L'ACDI s'intéresse surtout aux aspects des activités du Groupe qui ont trait au développement. Elle doit veiller à ce que les positions prises par le Canada devant les Institutions de Bretton Woods traduisent les objectifs et les stratégies du Canada en matière de développement.

**Groupe de la Banque mondiale :** ce groupe se compose de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et de ses institutions affiliées, à savoir la Société financière internationale, l'Association internationale de développement et l'Agence multilatérale de garantie des investissements. Le gouvernement du Canada rend compte au Parlement du financement qu'il accorde au Groupe de la Banque mondiale par le truchement du *Budget des dépenses principal* du ministère des Finances.

L'ACDI cherche à influencer la Banque mondiale de diverses façons. L'Agence joue un rôle de plus en plus important dans l'élaboration des interventions du Canada au conseil d'administration en ce qui a trait aux questions de politique de développement et les stratégies du pays, en collaborant directement avec ses homologues en matière de politique et de fonctionnement au sein de la Banque et en s'adressant aux Canadiens qui s'intéressent à la Banque. Au cours des dernières années, l'ACDI s'est concentrée sur un certain nombre de questions intéressant la Banque, dont l'établissement et la mise en oeuvre continue d'orientations de politique et de programmes ayant trait à la réduction de la pauvreté, aux rapports hommes-femmes et le développement économique et de façon plus générale à l'intégration des aspects sociaux aux travaux stratégiques et opérationnels.

**Fonds monétaire international (FMI) :** le gouvernement du Canada rend compte au Parlement du financement qu'il accorde au Fonds monétaire international par le truchement du Budget principal des dépenses du ministère des Finances. La Facilité d'ajustement structurel renforcée du FMI fournit aux pays lourdement endettés les moins développés une aide à la balance des paiements à des conditions de faveur.

## BESOINS FINANCIERS PAR ARTICLE COURANT

Figure 17 : Détail des besoins financiers par article courant

(en milliers de dollars)	Réel 1993-1994	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Réel 1996-1997
<b>Personnel</b>					
Traitements et salaires (1)	60,830	69,167	69,111	65,548	65,112
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8,121	9,353	9,086	9,595	9,866
Autres frais touchant le personnel (1)	635	657	806	622	1,034
	69,586	79,177	79,003	75,765	76,012
<b>Biens et services</b>					
Transports et communications	8,585	8,839	9,032	7,912	10,578
Information	669	966	883	865	657
Services professionnels et spéciaux	20,564	19,396	16,121	17,361	16,488
Location	1,082	617	642	552	508
Achat de services de réparation et d'entretien	1,292	1,609	1,935	1,438	1,347
Services publics, fournitures et approvisionnements	1,574	1,509	1,193	1,349	1,273
Construction et/ou acquisition de machines et de matériel	8,217	2,543	1,947	2,131	2,894
Toutes autres dépenses (2)	6,779	37,606	11,941	150	20,416
	48,762	73,085	43,694	31,758	54,161
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>118,348</b>	<b>152,262</b>	<b>122,697</b>	<b>107,523</b>	<b>130,173</b>
Paiements de transfert	1,890,112	2,003,347	1,706,196	1,722,766	1,719,321
<b>Total des dépenses budgétaires</b>	<b>2,008,460</b>	<b>2,155,609</b>	<b>1,828,893</b>	<b>1,830,289</b>	<b>1,849,494</b>
Non budgétaire (prêts, dotations en capital et avances)	11,746	11,750	8,045	11,202	8,003
	2,020,206	2,167,359	1,836,938	1,841,491	1,857,497
moins : remboursements de prêts (1)	(63 987)	(49 713)	(66 013)	(57 100)	(57 717)
<b>Total des dépenses moins les remboursements de prêts (3)</b>	<b>1,956,219</b>	<b>2,117,646</b>	<b>1,770,925</b>	<b>1,784,391</b>	<b>1,799,780</b>

1. Les chiffres pour 1995-1996 ont été redressés pour tenir compte des montants corrigés des traitements et salaires, des autres coûts relatifs au personnel et des remboursements de prêts.
2. Les dépenses réelles de 1993-1994, 1994-1995 et 1995-1996 comprennent les remises de dette de 6,6 millions, de 37,5 millions et de 11,9 millions de dollars respectivement des pays d'Amérique latine et de l'Égypte. Les dépenses réelles de 1996-1997 comprennent la remise de dette de 10,6 millions de dollars des pays d'Amérique latine par suite de l'initiative de conversion de la dette latino-américaine et celle de 9,5 millions de dollars de l'Égypte par suite de l'accord conclu entre le G7 et l'Égypte.
3. Pour 1996-1997, les besoins hors caisse relatifs aux souscriptions en capital et aux avances servant à l'émission de billets à ordre, non productifs d'intérêts et non négociables liés à la participation du Canada aux institutions financières internationales régionales, sont présentés dans le Budget des dépenses, crédits L25 et L30. Ces postes ne figurent pas dans le tableau ci-dessus, celui-ci ne faisant état que des besoins de trésorerie du programme de l'ACDI.

## PASSIF ÉVENTUEL

Figure 18 : Liste du passif éventuel

(millions de dollars)	Montant actuel du passif éventuel
<b>Demands d'indemnité pour frais de transbordement d'un navire et portes</b>	
- Zamcargo Ltd.	0.1
- Scandia Shipbrokering	0.2
<b>Demands d'indemnité concernant des dommages</b>	
- Perera and Ors	1.3
- Pakistan National Shipping Corporation	1.3
- Forage St-Lambert International Canada Inc. vs Kilborn & Associés Ltee et l'ACDI	0.8
<b>Réclamation contractuelle</b>	
- Cyclone Engineering Sales Ltd.	0.4
<b>Demands d'indemnité pour bris de contrat</b>	
- Barber Water Products	0.2
<b>Demands d'indemnité pour moyenne générale</b>	
- Prekookeanska Plovidba	0.8
<b>Total</b>	<b>5.0 *</b>

\* Ce montant ne comprend pas le passif éventuel représentant le capital-actions exigible des institutions financières internationales.

## RÉFÉRENCES

Pour de plus amples renseignements sur les programmes, les activités et les opérations de l'ACDI, on peut accéder au site Web de l'Agence à l'adresse suivante <http://www.acdi-cida.gc.ca>

ou communiquer avec:

Renseignements au public  
Agence canadienne de développement international  
Direction générale des communications  
5<sup>e</sup> étage  
200, promenade du Portage  
Hull (Québec)  
Canada K1A 0G4

Téléphone : (819) 997-5006  
Numéro sans frais : 1-800-230-6349

Dispositif de télécommunication  
pour malentendants et personnes atteintes de trouble de la  
parole : (819) 953-5023

Télécopieur : (819) 953-6088

Adresse électronique : [info@acdi-cida.gc.ca](mailto:info@acdi-cida.gc.ca)

# INDEX

<b>A</b>	
Afrique et Moyen-Orient .....	21, 27, 30, 32, 33, 34, 42
Aide publique au développement (APD).....	1, 2, 3, 19, 20, 21, 22, 24, 27, 49
Amériques .....	27, 28, 29, 30, 34, 43
Asie .....	21, 27, 28, 31, 32, 33, 34
<b>B</b>	
Banque africaine de développement (BAfD).....	18, 40, 42, 68, 69, 70
Banque asiatique de développement (BASD).....	18, 22, 24, 40, 42, 68, 69, 70
Banque de développement des Caraïbes (BDC).....	18, 43, 68, 69, 70
Banque interaméricaine de développement (BID).....	18, 40, 68, 69, 70
Banque mondiale .....	25, 41, 44, 51, 71
Banques multilatérales de développement (BMD).....	24, 40, 42
Besoins humains fondamentaux (BHF).....	3, 14, 18, 29, 30, 40, 41, 46, 58
Budget des dépenses .....	10, 17, 50, 57, 71
<b>C</b>	
Comité d'aide au développement (CAD) [de l'OCDE].....	1, 16, 49, 51, 52, 59
Commonwealth .....	25, 39, 42, 49
Communications .....	4, 26, 53, 54
<b>D</b>	
Développement du secteur privé (DSP).....	3, 14, 21, 33, 34, 43, 48
Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement.....	3, 14, 20, 22, 32, 33, 37, 38, 43, 47
<b>E</b>	
Enveloppe de l'aide internationale (EAI).....	1, 10
Environnement .....	3, 14, 21, 22, 34, 43, 44, 48
Europe centrale et de l'Est (ECE) .....	1, 2, 10, 14, 35, 36
<b>F</b>	
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).....	18, 40, 47, 51
Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).....	18, 40, 42, 51
Francophonie .....	39, 49
<b>G</b>	
Géographiques (Programmes) .....	4, 17, 26, 27-34
<b>H</b>	
Haute direction de l'Agence .....	4, 55
<b>I</b>	
Institutions de développement multilatérales (IDM).....	39, 40
Institutions financières internationales (IFI).....	39, 68
Intégration de la femme au développement et égalité hommes-femmes (IFD).....	3, 14, 19, 31, 33, 42, 46, 57
<b>M</b>	
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI).....	1, 22, 51
Multilatéraux (Programmes) .....	4, 15, 17, 24, 25, 26, 39-44
<b>N</b>	
Nations Unies .....	18, 25, 38, 39, 40, 41
<b>O</b>	
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).....	1, 16, 35, 52
Organisations non gouvernementales (ONG).....	3, 18, 20, 31, 39, 41, 48, 50
<b>P</b>	
Partenariat canadien.....	4, 26, 45, 46, 47, 48
Pays en transition .....	4, 17, 22, 26, 35-38
Personnel et administration.....	4, 55
Politiques .....	4, 26, 49-52
Programme alimentaire mondial (PAM).....	18, 40, 42
Programme de coopération industrielle (PCI).....	20, 21, 24, 45
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).....	18, 22, 40, 42, 43, 44, 51
<b>S</b>	
Services d'infrastructure .....	4, 14, 20, 31, 32, 42, 43, 47, 58, 59
Services généraux .....	4, 26, 55, 56
Subventions et contributions.....	64-67
<b>V</b>	
VIH/sida .....	30, 51, 52